Canada

Profil rural de Terre-Neuve-et-Labrador :

Une analyse des données de recensement sur dix ans (1991 - 2001)

Préparé par
Jennifer de Peuter, MA, et Marianne Sorensen, PhD
de
Tandem Social Research Consulting
avec la collaboration de Ray Bollman, Jean Lambert, Claire Binet et Joerg Hannes
pour le compte du
Secrétariat rural

106-03491/

Table des matières

Liste des tableaux **1**
Avant-propos **5**
Résumé **38**
Introduction **10**
Méthodologie **12**

Constatations

A. Indicateurs démographiques **20**
Principales constatations 20
A.1 Distribution et croissance de la population 22
A.2 Comparaison entre lES populationS de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada 24
A.3 Structure par âge de la population et ratio GLOBAL de dépendance 28
A.4 Structure de la population selon le sexe 33
A.5 Population autochtone 34
A.6 Langue parlée à la maison 36
Résumé... 38

B. Indicateurs économiques **39**
Principales constatations 39
B.1 Indicateurs du marché du travail 41
B.1.1 Taux d'activité sur le marché du travail et taux de chômage
B.1.2 Répartition des emplois dans l'industrie
B.1.3 Travail indépendant
B.2 Revenu 51
B.2.1 Revenu personnel médian
B.2.2 Fréquence de faible revenu
B.2.3 Proportion du revenu total provenant de transferts sociaux
Résumé... 56

C. Indicateurs de l'éducation **59**
Principales constatations 59
C.1 Niveau de scolarité 60
C.2 Enseignants 63
Résumé... 65

D. Indicateurs sociaux **67**
Principales constatations 67
D.1 Structure familiale (familles monoparentales) 68
D.2 Logement 69
D.2.1 Maisons de construction récente
D.2.2 Valeurs moyennes des maisons (logement)
D.2.3 Abordabilité du logement
Résumé... 74

E. Indicateurs des soins de santé 76
Principales constatations 76
E.1 Fournisseurs de soins de santé 77
Résumé 80

F. Conclusions **82**

Bibliographie **84**

Annexe : Tableaux complémentaires **86**

Liste des tableaux

Tableau 1 : La population rurale présente une structure par âge légèrement moins « jeune » que celle de la population urbaine 29

Tableau 2 : La population des régions rurales et petites veilles vieillit plus rapidement que la population des centres urbains..... 30

Tableau 3 : L'anglais est de loin la langue la plus souvent parlée à la maison dans l'ensemble des régions rurales et urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador..... 37

Tableau 4 : La proportion des habitants à l'emploi des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et des secteurs de la fabrication est beaucoup plus forte dans les régions rurales que dans les centres urbains 46

Tableau 5 : La proportion des emplois dans les secteurs des services a augmenté et celle dans le secteur de la fabrication a diminué de 1991 à 1996 dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador 47

Tableau 6 : Les niveaux de scolarité dans les *ZIM modérées et les*

ZIM nulles sont les plus bas de la province..... 61

Tableau 7 : Entre 1991 et 1996, le niveau de scolarité a augmenté dans toutes les zones géographiques 62

Tableau 8 : Le taux de fournisseurs de soins dans toutes les catégories professionnelles de la santé est plus élevé dans les centres urbains que dans les zones rurales 79

Liste des figures

Figure 1 : Modèle de zone géographique 13

Figure 2 : Les régions rurales et petites villes regroupaient une proportion moindre de la population provinciale en 2001 qu'en 1991 22

Figure 3 : Chacune des quatre zones rurales a perdu 10 % ou plus de sa population de 1996 à 2001 24

Figure 4 : Proportionnellement, la population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador est deux fois et demie plus importante que celle du Canada rural 25

Figure 5 : La population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador a diminué beaucoup plus rapidement que la population rurale du Canada..... 27

Figure 6 : Le ratio de dépendance global a diminué dans toutes les zones géographiques de 1991 à 2001 32

Figure 7 : Le ratio hommes/femmes est plus élevé dans les régions rurales que dans les centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador 33

Figure 8 : Le proportion de citoyens autochtones est plus élevée dans les régions rurales que dans les centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador 35

Figure 9 : La proportion de la population constituée de citoyens autochtones a augmenté davantage dans les zones rurales que dans les zones urbaines 36

Figure 10 : Les taux d'activité sur le marché du travail sont sensiblement plus faibles dans les régions rurales que dans les régions urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador 42

Figure 11 : Les *ZIM nulles* affichent les taux de chômage les plus élevés de Terre-Neuve-et-Labrador 43

Figure 12 : La proportion de travailleurs indépendants est plus importante dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador 50

Figure 13 : Le revenu médian a baissé de 1991 à 2001 dans toutes les zones géographiques de la province 52

Figure 14 : La proportion de citoyens à faible revenu a toujours été plus élevée dans les *ZIM modérées de la* province 54

Figure 15 : Les *ZIM modérées* ont constamment tiré une plus forte proportion de leur revenu sous forme de transferts sociaux 56

Figure 16 : Le nombre d'enseignants et de professeurs par 1 000 habitants est plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales de la province 64

Figure 17 : La proportion de familles monoparentales est plus faible dans les *ZIM nulles* de Terre-Neuve-et-Labrador 69

Figure 18 : La proportion de cidadins qui vivent dans de nouvelles maisons est plus forte que celle des habitants des régions rurales 71

Figure 19 : La valeur des maisons (logement) est plus élevée dans les centres urbains et dans les *ZIM fortes* 72

Figure 20 : En 2001, une plus forte proportion de citoyens urbains que de citoyens ruraux consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement 2001 74

Figure 21 : Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant est plus faible dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* de la province 78

Liste des tableaux des annexes

Annexe, tableau 1 : Population[1] et variation de la population en pourcentage à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996 87

Annexe, tableau 2 : Répartition en pourcentage de la population[1] canadienne selon la province/le territoire et la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 88

Annexe, tableau 3 : Variation de la populationen pourcentage[1] au Canada selon la province/le territoire et la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996 91

Annexe, tableau 4 : Répartition de l'âge de la population à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 94

Annexe, tableau 5 : Âge de la population à Terre-Neuve-et-Labrador[1] selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 95

Annexe, tableau 6 : Population d'identité autochtone[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001 et 1996 96

Annexe, tableau 7 : Population selon la langue parlée[1] le plus souvent à la maison à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 .. 97

Annexe, tableau 8 : Population active[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone zone géographique, 2001, 1996 et 1991 98

Annexe, tableau 9 : Population en chômage[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 99

Annexe, tableau 10 : Population active par secteur d'activité (SCIAN)[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique 100

Annexe, tableau 11 : Population active en 1996 et 1991 par secteur d'activité (CTI)[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique 101

Annexe, tableau 12 : Population des travailleurs autonomes[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 102

Annexe, tableau 13 : Population à faible revenu[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 103

Annexe, tableau 14 : Niveau de scolarité de la population en 2001[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique 104

Annexe, tableau 15 : Niveau de scolarité de la population en 1996 et 1991 à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique 105

Annexe, tableau 16 : Nombre d'enseignants[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 106

Annexe, tableau 17 : Nombre de familles monoparentales à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 107

Annexe, Tableau 18 : Nombre de maisons construites entre 1986 et 1990, 1991 et 1995 et 1996 et 2001 à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique 108

Annexe, tableau 19 : Nombre de ménages propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 109

Annexe, tableau 20 : Nombre de personnes employées dans les professions médicales ou du domaine de la santé à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991 110

Annexe, tableau 21 : Nombre de personnes employées dans les catégories professionnelles de la santé à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001 et 1996 111

Avant-propos

Le *Profil de Terre-Neuve-et-Labrador rurale* s'inscrit dans une série de quatorze profils, soit un pour chaque territoire et province et un document de portée nationale. Le Secrétariat rural du gouvernement du Canada a commandé ces études pour répondre au besoin d'une meilleure information concernant les régions rurales. On y établit une corrélation entre, d'un côté, l'éloignement des centres urbains et la densité de population, et de l'autre, un certain nombre de facteurs qui influent sur le bien-être des Canadiens et des Canadiennes. Il est à souhaiter que le présent document attirera l'attention sur les régions nécessitant une recherche approfondie et, ce qui est encore plus important, qu'il permettra au gouvernement de comprendre les différences qui existent entre les citoyens ruraux qui vivent dans des zones où l'influence métropolitaine se fait sentir à des degrés divers afin d'être en mesure d'adapter ses politiques et programmes en fonction de leurs besoins particuliers.

Le Secrétariat rural tient à exprimer sa gratitude aux membres du comité directeur des profils. Des remerciements spéciaux vont à Ray Bollman, de Statistique Canada, et à Robert Hornbrook, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural de la province.

Le Secrétariat rural apprécie les commentaires des lecteurs. Veuillez transmettre vos suggestions ou observations au :

Gestionnaire de la recherche et de l'analyse
Direction de la recherche et de l'analyse rurales
Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tour 7, 6e étage
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : 888 781-2222
Courriel : rs@agr.gc.ca

Publication d'AAC N° : 10032F
N° de catalogue : A114-13/10-2001F-PDF
ISBN : 0-662-79938-0
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005
This publication is also available in English under the title
Rural Newfoundland and Labrador Profile: A Ten-year Census Analysis (1991–2001)

Résumé

Introduction

Le Secrétariat rural du gouvernement du Canada a entrepris cette étude conformément à son objectif visant à mieux faire comprendre aux gouvernements et aux citoyens les conditions rurales dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce rapport fournit des données de référence sur les principales structures et tendances socio-économiques des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador rurale. L'objectif global consiste à rehausser la pertinence des politiques gouvernementales à la lumière des conditions sociales et économiques que l'on retrouve dans ce secteur de la province.

Méthodes de recherche

Deux grands systèmes de classification forment l'assise de ce rapport. Premièrement, le système des zones d'influence métropolitaine (ou ZIM), mis au point par McNiven et coll. (2000), sert à faire des distinctions à l'intérieur des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador. Les quatre catégories de ce système sont la *ZIM forte*, la *ZIM modérée*, la *ZIM faible* et la *ZIM nulle*, chacune correspondant à une ruralité croissante. Deuxièmement, le rapport compare sommairement les centres urbains et les régions rurales et petites villes afin de démontrer les différences globales entre ces deux secteurs de la province. Au total, on a calculé et analysé 20 indicateurs des recensements de la population de 2001, 1996 et 1991 de Statistique Canada pour chacun des quatre degrés de ruralité, pour l'ensemble des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador et pour les centres urbains.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Indicateurs démographiques

En 2001, les régions rurales et petites villes regroupaient 53,5 % de la population totale de Terre-Neuve-et-Labrador, soit une baisse par rapport à 55,4 % en 1991. De 1991 à 1996, la totalité, ou presque, du repli démographique provincial de 2,9 % représentait la baisse de population dans les régions rurales et petites villes (5,1 %). Même si la baisse de la population urbaine a contribué à la diminution de la population provinciale de 1996 à 2001, la perte démographique des régions rurales a dépassé de beaucoup celle des centres urbains pendant la deuxième moitié de la décennie. Pour l'essentiel, le recul démographique de 1996 à 2001 a été réparti uniformément dans les régions rurales et petites villes, chaque ZIM affichant une perte de 10,0 % ou de 11,0 %.

La proportion de la population habitant en milieu rural était beaucoup plus forte à Terre-Neuve-et-Labrador qu'au Canada en 2001 (53,5 % par rapport à 20,6 %), le gros de l'écart étant attribuable à la taille relativement plus élevée de la population habitant les *ZIM modérées* et *faibles* de Terre-Neuve-et-Labrador que celle du Canada

(collectivement de 45,3 % par rapport à 14,2 %). La baisse de la population entre1996 et 2001 dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador a été beaucoup plus marquée qu'au Canada rural (10,6 par rapport à 0,4 %).

Par rapport à sa population urbaine, la population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador est moins jeune, comptant relativement moins d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes et relativement plus d'adultes et d'aînés. L'âge moyen de la population provinciale a augmenté de 1991 à 2001, la tendance à la décroissance de la population relative d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes ainsi que la croissance de la population relative d'adultes et d'aînés étant légèrement plus marquée dans les régions rurales que dans les centres urbains.

Les régions rurales et petites villes comptaient une proportion plus élevée d'Autochtones que les centres urbains de la province (5,6 % dans les régions rurales et petites villes par rapport à 1,5 % dans les centres urbains en 2001). Les *ZIM faibles* comptaient, en chiffres absolus, le plus grand nombre d'Autochtones en 2001, tandis que les *ZIM nulles* comptaient la plus forte proportion de personnes se déclarant Autochtones à la même année de recensement.

Indicateurs des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé

Les habitants des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador étaient, de loin, les plus désavantagés du point de vue des conditions économiques, de la scolarité et de l'accès aux soins de santé. Au sein des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador, les *ZIM fortes* et les *ZIM faibles* étaient souvent les régions rurales les plus avantagées, et les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* les moins avantagées de la province.

L'analyse des données de trois recensements consécutifs permet de suivre l'évolution de Terre-Neuve-et-Labrador rurale au cours de la décennie 1990. Cette analyse au fil du temps fait surtout ressortir la situation de désavantage relatif persistant qui prévaut dans les zones rurales, par rapport aux centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, le profil de l'évolution au fil du temps en milieu rural est plus complexe, du moins en ce qui touche les conditions économiques. Même si les *ZIM nulles* ont déjà figuré au nombre des zones rurales les plus favorisées, les conditions économiques s'y étaient dégradées à un point tel qu'elles se classaient parmi les moins avantagées en 2001. Les *ZIM fortes*, par opposition, ont affiché une amélioration beaucoup plus marquée au fil du temps et, de ce fait, ont remplacé en 2001 les *ZIM nulles* au titre des régions les plus prospères. Au même moment, la plupart des zones ont affiché une certaine amélioration à la deuxième moitié des années 1990, bien que la conjoncture en 2001 y ait rarement été sensiblement plus favorable qu'en 1991.

Les exemples suivants illustrent ces tendances :

Indicateurs économiques

- La participation au marché du travail était beaucoup plus forte dans les centres urbains que dans les régions rurales de la province (62,9 % par rapport à 53,1 % en 2001, respectivement). Même si les taux d'activité ont augmenté dans l'ensemble de la province de 1996 à 2001, ils étaient toujours plus faibles en 2001 qu'en 1991.
- Les taux de chômage en milieu rural ont dépassé ceux des centres urbains à chaque année de recensement. Les *ZIM nulles* ont non seulement affiché le plus fort taux de chômage de la province (41,3 % en 2001), mais elles ont été les seules zones de la province où il avait augmenté en 2001 par rapport à 1991.
- Les populations des régions rurales et petites villes travaillaient surtout dans les industries primaires et secondaires, tandis que les habitants des centres urbains avaient beaucoup plus tendance à travailler dans les industries de services, à chaque année de recensement.
- Le revenu personnel médian a été plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales à chaque année de recensement, mais les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* ont été les seules zones de la province à afficher un plus haut revenu médian en 2001 qu'en 1996.
- Une proportion plus élevée d'habitants des régions rurales que d'habitants des centres urbains étaient considérés comme ayant un faible revenu en 2001 (20,5 % par rapport à 17,2 %), les *ZIM fortes* et les centres urbains affichant à peu près la même proportion d'habitants à faible revenu (17,1 %).
- Une plus forte proportion du revenu dans les régions rurales, par rapport aux centres urbains, provenait de transferts sociaux en 2001 (29,6 % par rapport à 14,2 %), et, au sein des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, les habitants des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* avaient davantage tendance à tirer leur revenu de cette même source (32,6 % et 32,0 %, respectivement).

Indicateurs de l'éducation

- Les niveaux de scolarité les plus faibles se retrouvent dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* où, respectivement, encore en 2001, 52,8 % et 53,3 % de la population âgée d'au moins vingt ans n'avait pas terminé d'études secondaires.
- Dans toutes les régions rurales, le taux d'enseignants et de professeurs par millier d'habitants a été plus faible que dans les centres urbains, à toutes les années de recensement. Les *ZIM modérées* ont affiché le plus faible taux d'enseignants de la province en 2001 (14,7 enseignants par 1 000 habitants).

Indicateurs sociaux

- La valeur des maisons (logement) des *ZIM fortes* a dépassé de 38 % celle des *ZIM nulles*. Cependant, la proportion des ménages ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu au logement en 2001 était, d'une façon générale, seulement un peu plus faible dans les *ZIM nulles* que dans les *ZIM fortes* (11,1 % par rapport à 13,4 %).

Indicateurs des soins de santé

- En 1996, l'écart entre le nombre de fournisseurs de soins de santé dans les centres urbains et celui dans les régions rurales était de 18,5 fournisseurs par 1 000 habitants. En 2001, cet écart s'était creusé, passant à 21,2 fournisseurs par 1 000 habitants.
- Les *ZIM nulles* ont affiché le plus faible nombre de fournisseurs de soins de santé de la province (11,9 par 1 000 habitants en 2001), le nombre de professionnels de la santé (p. ex., les médecins) dépassant à peine 0,8 par 1 000 habitants.

Une exception digne de mention à cet égard touche la proportion de familles monoparentales. Cette proportion était plus élevée dans les centres urbains que dans les régions rurales de la province (16,8 % par rapport à 13,4 % en 2001), les *ZIM nulles* étant celles où elle était la plus faible (10,4 %).

Il est clair que les habitants des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador se trouvent désavantagés par rapport aux citadins des points de vue de la prospérité économique, de la scolarité, du logement et de l'accès aux soins de santé. L'écart entre les régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador elles-mêmes est toutefois, lui aussi, tout aussi évident. Même si la conjoncture désavantageuse des *ZIM nulles* porte à croire que le manque d'intégration urbaine joue un rôle ici, les raisons pour lesquelles les *ZIM modérées* davantage intégrées affichent souvent la conjoncture la plus défavorable de la province ne sont pas claires. Toutefois, au moment de préparer des stratégies et de mettre en œuvre des programmes, les décideurs devraient tenir compte de la gamme des conditions qui prévalent dans les quatre *ZIM* de la province.

Introduction

Le Secrétariat rural du gouvernement du Canada a entrepris cette étude conformément à son objectif visant à mieux faire comprendre aux gouvernements et aux citoyens les conditions rurales dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce rapport fournit des données de référence sur les principales structures et tendances socio-économiques des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. L'objectif global consiste à rehausser la pertinence des politiques gouvernementales à la lumière des conditions sociales et économiques que l'on retrouve dans ce secteur de la province. Des documents semblables ont été rédigés sur les conditions rurales dans chacune des neuf autres provinces et chacun des trois territoires du Canada, un profil distinct ayant aussi été rédigé pour l'ensemble du pays.

Les communautés rurales de Terre-Neuve-et-Labrador abritent 53,5 % de la population de la province. Toutefois, on réunit sous cette désignation des zones géographiques fort variées, allant des régions les plus éloignées, les moins peuplées et généralement les plus défavorisées aux régions plus riches situées près des plus grandes villes, qui ont tissé des liens économiques et sociaux avec ces dernières. Afin de bien saisir leurs conditions, il importe de reconnaître la diversité et les degrés variables de « ruralité » des diverses zones rurales de la province. Dans cette optique, un important objectif de ce rapport consiste à examiner comment les diverses régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador diffèrent entre elles au chapitre de la démographie, des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé.

L'analyse présentée ici subdivise les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador en quatre catégories, représentant chacune un degré particulier de « ruralité ». Ces quatre catégories se fondent sur le système de classification des **z**ones d'**i**nfluence des régions **m**étropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) [McNiven et coll., 2000]. En outre, on procède à une comparaison entre les habitants de la province vivant dans une RMR ou une AR (telle que définie plus loin, à la section « Méthodologie ») et le reste de la population (également appelée « population des régions rurales et petites villes ») pour mettre au jour les distinctions entre les régions rurales et urbaines de la province.

Les définitions des *ZIM* et des régions rurales et petites villes se sont révélées utiles dans l'élaboration des profils car elles nous ont permis de donner une image générale de la ruralité et de souligner les différences entre les divers types de ruralité en l'exprimant en termes d'intégration au marché du travail. Toutefois, il importe de prendre conscience des limites d'application de la notion de *ZIM*. Même si elles permettent l'analyse et la comparaison de divers types de ruralité, les *ZIM* font abstraction de certaines importantes différences entre les diverses zones. Par exemple, dans les *ZIM nulles*, où la population autochtone constitue une importante proportion de la population totale, il est impossible de distinguer le caractère autochtone non rural du caractère

autochtone rural. Les *ZIM* ont tendance également à occulter d'importants aspects liés à la situation géographique. Ainsi, la côte ouest et le Labrador disparaissent comme régions distinctes. Nous traitons donc ici avec des moyennes, et ces moyennes masquent les variations intrazonales.

La précision et la généralité étaient des facteurs importants à prendre en compte dans le choix des indicateurs à utiliser pour étudier les caractéristiques des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour permettre de comprendre les conditions sociales et économiques de la population de la province, il faut que ces indicateurs fournissent des mesures précises de ses principales caractéristiques (démographie, conditions économiques, éducation, conditions sociales et soins de santé). La précision des indicateurs a été étayée par des recherches antérieures (voir par exemple McNiven et coll., 2000). Nous n'avons ménagé aucun effort pour choisir des indicateurs qui couvrent toutes les dimensions de l'expérience de la province. Néanmoins, l'éventail n'est peut-être pas aussi complet qu'il pourrait l'être et l'ajout de nouveaux indicateurs serait de nature à enrichir les profils du genre dans le futur.

On a utilisé les données des recensements de 1991, 1996, et 2001 de Statistique Canada pour mettre en lumière les tendances propres aux régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador. Il faut bien comprendre toutefois que, dans la mesure où elles sont compilées à partir des subdivisions du recensement, ces données comportent en elles-mêmes un degré élevé de variabilité; il ne conviendrait donc pas d'appliquer l'une des conclusions de l'étude à des collectivités particulières.

Le présent rapport présente un certain nombre de constatations qui, ensemble, font ressortir la diversité à la fois entre les régions urbaines et rurales de la province et à l'intérieur des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. En plus d'interpréter chacune des constatations, nous nous sommes efforcé d'éclairer les interrelations entre les données. Dans beaucoup de ces cas, on a eu recours à des extrapolations à partir de l'agrégation des données pour expliquer les différences entre les constatations. Ces diverses conjectures demeurent toutefois provisoires, car une analyse causale plus définitive déborde de la portée du présent rapport.

La première section du rapport décrit les méthodes de recherche utilisées pour cette analyse, et les sections subséquentes (sections A à E) présentent un profil rural de Terre-Neuve-et-Labrador sous l'angle de la démographie, des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé. La section F résume les constatations, et l'annexe présente une série de tableaux où l'on retrouve les chiffres bruts dont sont tirés les pourcentages et les ratios inclus dans les tableaux et figures que renferme le corps du texte.

Méthodologie

Définition de « rural »

Deux systèmes de classification sont utilisés dans le présent rapport : le premier délimite les populations rurale et urbaine, et le second décrit les différences qui existent à l'intérieur de la population rurale de la province.

On utilise la définition de « régions rurales et petites villes » (RRPV) pour délimiter les populations urbaine et rurale[1]. Les habitants des communautés rurales de Terre-Neuve-et-Labrador sont définis comme des résidents des RRPV, dont la population est inférieure à 10 000 personnes et où moins de 50 % des travailleurs font la navette quotidiennement entre leur domicile et une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) [Statistique Canada, 1999a]. Les habitants des centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador sont ceux qui résident dans une RMR ou une AR. Les RMR ont un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants et englobent toutes les municipalités avoisinantes, dont 50 % ou plus de la population active voyage chaque jour vers le noyau urbain pour son travail. Les AR ont une population urbaine de base comprise entre 10 000 et 99 999 habitants, et les règles de navettage qui s'y appliquent sont les mêmes que pour les RMR (Statistique Canada, 1999a).

Pour saisir les degrés variables de ruralité de la population rurale ou non métropolitaine de la province, nous avons utilisé le système mis au point par McNiven et coll. (2000) qui consiste à classer les collectivités rurales en quatre groupes, à l'aide des **z**ones d'**i**nfluence des régions **m**étropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM). Le système de classification (ou typologie) des ZIM fait ressortir des distinctions entre les collectivités rurales qui sont masquées par la dichotomie courante entre les RMR/AR et les non-RMR/AR. Il est conçu pour jauger l'influence de toutes les RMR/AR sur les collectivités rurales, sur la base des taux de navettage. Les collectivités rurales se répartissent entre quatre catégories de ZIM selon la proportion de leur population qui se rend chaque jour dans les RMR et les AR, selon les modalités suivantes :

Zones d'influence métropolitaine pour les régions rurales et petites villes (RRPV) :

1. ***ZIM forte*** : De 30 à 49 % de la population active occupée se rend chaque jour pour son travail au noyau urbain d'un grand centre urbain, ce qui donne à penser que la population locale est fortement intégrée à l'économie urbaine[2].

---

[1] La catégorie RRPV est également connue sous le nom de classification des secteurs statistiques (CSS).
[2] La limite supérieure de 49 % vaut pour la vaste majorité des SDR. Toutefois, dans les cas où plus de 49 % de la population active occupée fait la navette chaque jour entre son domicile et plus d'une RMR ou AR, la SDR est désignée ZIM forte.

2. ***ZIM modérée :*** Au moins 5 %, mais moins de 30 % de la population active occupée, se rend chaque jour pour son travail au noyau urbain d'un grand centre urbain, ce qui donne à penser que la population locale est moyennement intégrée à l'économie urbaine.

3. ***ZIM faible :*** Plus de 0 %, mais moins de 5 % de la population active occupée, se rend chaque jour pour son travail au noyau urbain d'un grand centre urbain, ce qui donne à penser que la population locale est faiblement intégrée à l'économie urbaine.

4. ***ZIM nulle :*** 0 % de la population active occupée se rend chaque jour pour son travail au noyau urbain d'un grand centre urbain (ou la population active de la SDR compte moins de 40 personnes), ce qui donne à penser que la population locale n'est pas du tout intégrée à l'économie urbaine.

Les zones géographiques étudiées à l'aide de chaque indicateur sont décrites à la figure 1 ci-dessous.

Figure 1: Modèle de zone géographique

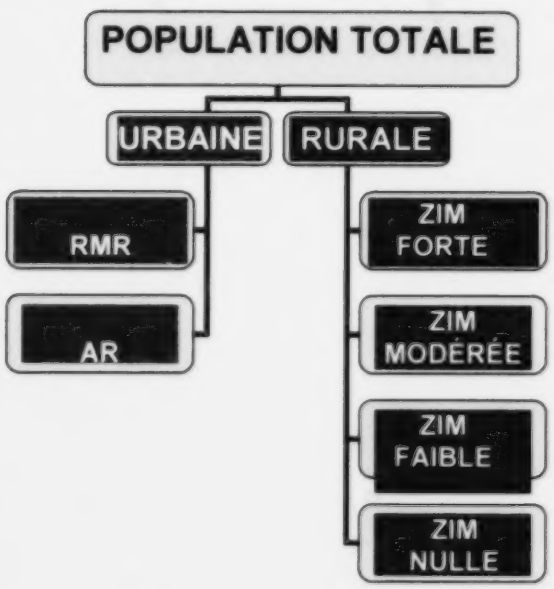

La typologie des ZIM permet d'arriver à une bonne approximation de la ruralité parce qu'elle fait appel aux taux de navettage. Ceux-ci fournissent plus qu'une mesure des déplacements domicile-travail et de l'accès aux marchés du travail, car les gens ont aussi tendance à utiliser les services fournis dans la région où ils travaillent. Ainsi, le système de classification des ZIM donne une mesure des interrelations entre les ruraux et les centres urbains et reflète les interdépendances tant économiques que sociales entre les régions rurales et urbaines.

Indicateurs

À partir des données des recensements de 1991, 1996 et 2001, on a examiné plusieurs mesures de la vie rurale pour cerner les différences à la fois entre les régions rurales et urbaines et à l'intérieur des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Voici la liste des 20 indicateurs utilisés pour comparer les diverses zones géographiques de la province sous l'angle de la démographie, des conditions économiques, de l'éducation, des conditions sociales et des soins de santé :

Indicateurs démographiques :

- Taille de la population
- Répartition par âge
- Ratio global de dépendance
- Répartition selon le sexe
- Population appartenant à un groupe autochtone
- Langue parlée à la maison

Indicateurs économiques :

- Taux d'activité (population active)
- Taux de chômage
- Répartition de l'emploi par industrie
- Fréquence de l'emploi autonome
- Revenu personnel médian
- Fréquence de faible revenu
- Proportion du revenu total provenant des transferts sociaux

Indicateurs de l'éducation :

- Niveau de scolarité
- Nombre d'enseignants et de professeurs par 1 000 habitants

Indicateurs sociaux :

- Fréquence des familles monoparentales
- Construction résidentielle récente
- Valeurs moyennes des maisons (logement)
- Abordabilité du logement

Indicateurs des soins de santé :

- Nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants

Limites des données

Étant donné que les analyses de ce projet nécessitent des comparaisons entre les données des recensements de 1991, 1996 et 2001et que Statistique Canada change les définitions ou les méthodes de compilation de certains indicateurs entre les années de recensement, nous nous sommes limité à comparer d'un recensement à l'autre les indicateurs ayant la même définition. Les résultats sont présentés séparément dans le cas des indicateurs qui ont subi des changements importants. Par exemple, le niveau de scolarité était donné pour la population des 15 ans et plus en 1991 et en 1996, et pour celle des 20 ans et plus dans le recensement de 2001. Pour cette raison, le niveau de scolarité de 2001 est présenté séparément. Dans les cas où un changement important s'est produit entre les recensements de 1991 et de 1996 (p. ex., identité autochtone), les données de la première de ces années sont omises.

Deuxièmement, les données de recensement utilisées dans ce rapport ont été compilées au niveau de la subdivision de recensement (SDR), qui correspond généralement à la municipalité. Or, l'utilisation des SDR signifie que la suppression de régions pourrait influencer nos analyses. Ce processus, conçu pour préserver la confidentialité des répondants, consiste à supprimer les données caractéristiques pour les régions dont la population totale est inférieure à 40 habitants (Statistique Canada, 1999a). Il pourrait entraîner de légers écarts entre nos chiffres et ceux publiés par Statistique Canada[3].

Troisièmement, la reclassification de certaines SDR dans des zones géographiques différentes d'un recensement à l'autre influe sur la composition de la population de ces dernières. Comme les SDR à l'intérieur de chaque zone géographique ne demeurent pas exactement les mêmes, certains des changements observés au fil des ans pourraient être attribuables à cette reclassification. Les totaux provinciaux ne sont pas en cause ici, mais il faut être prudent lorsque l'on fait des comparaisons entre les données de recensement propres à chaque zone géographique. En ce qui concerne les données sur les changements démographiques présentées aux sections A.1 et A.2, toutefois, la reclassification des SDR ne joue pas puisque, pour calculer le taux de croissance démographique de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001, nous avons, dans chaque cas, normalisé les données du premier recensement en fonction des délimitations du second.

Quatrièmement, le système des ZIM fournit, comme on l'a mentionné, une mesure appropriée de la ruralité, puisqu'il tient compte des interrelations économiques et sociales qui existent entre les petites collectivités et les gros centres urbains. Le fait de se fier exclusivement à la taille et au taux de navettage peut toutefois entraîner une surestimation de la ruralité. Par exemple, on considérerait comme rurale une collectivité de moins de 10 000 habitants qui se situe à distance de navettage d'une RMR ou d'une AR, mais qui possède un marché de l'emploi suffisamment vigoureux et indépendant pour que moins de 50 % de sa population migre quotidiennement vers le centre urbain voisin. Ainsi, même si une telle collectivité a accès aux avantages et

[3] L'utilisation des petites SDR, plutôt que des DR, comme éléments de base de la configuration urbaine/rurale accroît la probabilité de la suppression de la région. Cet inconvénient se trouve toutefois compensé en partie par le fait que les SDR rendent possible une plus grande précision en ce qui concerne la taille de la population et les taux de navettage (McNiven et coll., 2000).

services d'un centre urbain avoisinant, elle serait désignée rurale à cause de sa taille et de son faible taux de navettage.

Cinquièmement les données du recensement pour les ZIM nulles et celles concernant les Autochtones de partout ont une fiabilité limitée. La proportion d'Autochtones dans les ZIM nulles varie entre tout juste au-dessus de 1 % et plus de 67 %, selon la province. Étant donné que certaines Premières nations ne participent pas au recensement, leurs membres ne sont pas comptés. De plus, notre indicateur tient compte de personnes qui se déclarent elles-mêmes Autochtones. Les changements de ce nombre au fil du temps peuvent être attribuables au changement des taux de natalité et de mortalité, mais aussi à la variabilité du nombre de personnes qui se reconnaissent comme Autochtones. Certains de nos indicateurs sont tirés d'un échantillon de 20 % de Statistique Canada qui, dans les zones à faible densité démographique, devient un peu moins fiable.

Enfin, il faut bien comprendre que les ZIM les moins intégrées ne correspondent pas nécessairement à celles qui sont les plus éloignées sur le plan géographique. Comme les tendances de navettage peuvent s'appliquer à des déplacements qui ne sont pas nécessairement quotidiens, mais peuvent être plus espacés (hebdomadaires ou encore moins fréquents), les habitants d'une SDR peuvent franchir de plus grandes distances que ce que l'on observe généralement dans le cas du navettage quotidien. Ainsi, une SDR géographiquement éloignée d'un centre urbain pourrait être classée comme faiblement, modérément ou même fortement intégrée à une RMR/AR à cause de ses tendances de navettage.

Pour consulter une carte de la classification des secteurs statistiques pour le Canada (2001), visitez le site Web de Statistique Canada (2Hwww.statcan.ca) et cliquez sur « Recensement », puis sur « Cartes de référence », et enfin sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :
3Hhttp://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n_sac_f.cfm
et pour l'anglais :
4Hhttp://geodepot.statcan.ca/Diss/Maps/ReferenceMaps/n_sac_e.cfm

Pour obtenir les chiffres de population de 1996 et de 2001 pour la classification des secteurs statistiques, visitez le site Web de Statistique Canada (5Hwww.statcan.ca) et cliquez sur « Recensement », puis sur « Données « dans l'affichage de gauche; cliquez ensuite sur « Chiffres de population et des logements », et enfin sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :
6Hhttp://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/Table-SAC.cfm
et pour l'anglais :
7Hhttp://www12.statcan.ca/english/census01/products/standard/popdwell/Table-SAC.cfm

Pour consulter les caractéristiques socio-économiques des gros centres urbains (RMR et AR) et celles des régions rurales et petites villes (régions non RMR/AR), veuillez vous rendre sur le site web de Statistique Canada (8Hwww.statcan.ca) et cliquez sur « Recensement », puis sur « Données « dans l'affichage de gauche; cliquez ensuite sur « Faits saillants en tableaux », puis défilez vers le bas et cliquez sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :
9Hhttp://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/SAC/Page.cfm?Lang=F&Geo=PR&Code=01&Table=1a&StartRec=1&Sort=2&B1=Age&B2=Counts
10Hhttp://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/SAC/Page.cfm?Lang=E&Geo=PR&Code=01&Table=1a&StartRec=1&Sort=2&B1=Age&B2=Counts
et pour l'anglais :
11Hhttp://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/SAC/Page.cfm?Lang=E&Geo=PR&Code=01&Table=1a&StartRec=1&Sort=2&B1=Age&B2=Counts

On peut se procurer, moyennant des frais de 60 $, un ensemble détaillé de caractéristiques socio-économiques, selon la classification des secteurs statistiques pour le recensement de la population de 2001, en visitant le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca); cliquez sur « Recensement », puis sur « Données « dans l'affichage de gauche; défilez ensuite vers le bas et cliquez sur « Profils », puis défilez vers le bas et cliquez sur « Classification des secteurs statistiques ». L'adresse URL exacte est, pour le français :
12Hhttp://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=95F0495XCB2001012
et pour l'anglais :
13Hhttp://www.statcan.ca:8096/bsolc/english/bsolc?catno=95F0495XCB2001012

A. Indicateurs démographiques

PRINCIPALES CONSTATATIONS

A.1 Distribution et variation de la population

- En 2001, les régions rurales et petites villes regroupaient 53,5 % de la population totale de Terre-Neuve-et-Labrador, une baisse par rapport à 55,4 % en 1991. Les *ZIM modérées* et les *ZIM faibles* étaient alors les zones rurales les plus peuplées (regroupant 24,4 % et 20,9 % de la population totale de la province, respectivement). Les *ZIM fortes* et les *ZIM nulles* ne regroupaient que 3,5 % et 4,7 % de la population provinciale, respectivement.

- La population totale de Terre-Neuve-et-Labrador a baissé lors des deux recencements depuis 1991 mais ce repli est surtout attribuable à la baisse de la population rurale. Seule la population rurale a diminué dans la première moitié des années 1990 (de 5,1 %). Même si, après 1996, la population a baissé à la fois dans les centres urbains et dans les régions rurales, cette baisse a été beaucoup plus marquée dans les régions rurales et petites villes (10,6 % par rapport à 2,6 %). Toutes les zones rurales ont affiché une baisse de la population depuis 10 ans mais le repli de 1996 à 2001 a été beaucoup plus marqué et soutenu dans l'ensemble des *ZIM* (variant entre 10,0 % dans les *ZIM faibles* et 11,2 % dans les *ZIM nulles*).

A.2 Comparaison entre les populations de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada

- Les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador représente une proportion beaucoup plus forte de la population totale que ce n'est le cas à l'échelle du Canada (53,5 %, par rapport à 20,6 %). Le gros de la différence s'explique par le fait qu'une proportion beaucoup plus forte de la population totale habite les *ZIM modérées* et les *ZIM faibles* à Terre-Neuve-et-Labrador qu'au Canada (45,3 %, contre 14,2 %).
- La baisse de la population des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador de 1996 à 2001 a été beaucoup plus marquée que celle des régions rurales dans l'ensemble du Canada (10,6 % par rapport à 0,4 %).

A.3 Structure par âge de la population et ratio global de dépendance

- Par rapport à la population urbaine, la population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador est moins jeune, comptant des proportions plus faibles d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes et plus fortes d'adultes et d'aînés.
- L'âge moyen de la population de Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de 1991 à 2001, la hausse la plus marquée ayant été observée dans la population rurale.

A.4 Structure de la population selon le sexe

- Bien que le ratio hommes/femmes ait affiché une baisse dans l'ensemble de la province entre 1991 et 2001, les régions rurales et petites villes ont continué d'afficher en 2001 un ratio plus élevé que les centres urbains de la province, soit 99,0 hommes pour 100 femmes comparativement à 93,0 hommes pour 100 femmes.

A.5 Population autochtone

- En 2001, la proportion des Autochtones par rapport à la population dans son ensemble était plus forte dans les régions rurales que dans les centres urbains (5,6 % par rapport à 1,5 %, respectivement). Les *ZIM nulles* comptaient la plus forte proportion de résidents autochtones (12,3 %) bien qu'en chiffres absolus, un plus grand nombre d'Autochtones (9 260) habitaient les *ZIM faibles* en 2001.

A.6 Langue parlée à la maison

- La vaste majorité de la population, tant dans les centres urbains que les régions rurales, parlaient le plus souvent anglais à la maison en 2001. En fait, moins de 1 % des habitants y parlaient français ou une langue non officielle en 2001, quelle que soit la zone géographique de la province.

Résumé

Depuis 1996, la proportion de la population habitant les régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador a diminué, chaque zone rurale ayant affiché une perte démographique de 10 ou 11 %. Même si, pour la plupart des indicateurs, les différences les plus marquées dans les caractéristiques démographiques sont celles entre les zones urbaines et les zones rurales de la province, les différences entre les zones rurales elles-mêmes demeurent apparentes.

A.1 DISTRIBUTION ET CROISSANCE DE LA POPULATION

Les régions rurales et petites villes ont affiché une baisse de population plus marquée que les centres urbains de la province.

Examinons d'abord comment se répartit la population de la province entre les régions rurales et urbaines et entre chacune des quatre catégories de ZIM en 2001, en 1996 et en 1991. La figure 2 montre que les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador regroupaient environ 53,5 % de la population totale de la province en 2001 (274 392 sur les 512 930 habitants de Terre-Neuve-et-Labrador habitaient les régions rurales et petites villes – voir le tableau 1 en annexe). Parmi les zones rurales, les *ZIM modérées* et les *ZIM faibles* regroupaient les proportions les plus importantes de la population en 2001 (24,4 % et 20,9 %, respectivement), tandis que seulement 3,5 % et 4,7 % de la population de la province habitaient dans les *ZIM fortes* et *ZIM nulles*, respectivement.

À cause, surtout, de la diminution de la proportion de la population totale habitant les *ZIM faibles*, qui regroupent une part importante de la population rurale, (cette proportion étant passée de 22,2 % à 20,9 %), la proportion de la population des régions rurales et petites villes a diminué de 1,9 point de pourcentage entre 1991 et 2001.

Figure 2 : Les régions rurales et petites villes regroupaient une proportion moindre de la population provinciale en 2001 qu'en 1991.

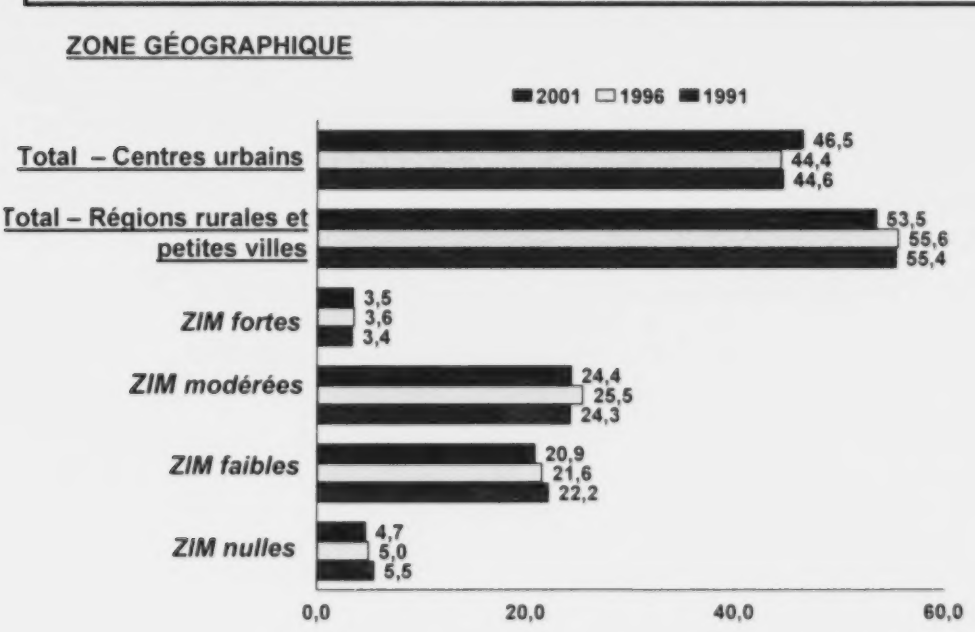

Répartition en pourcentage de la population de Terre-Neuve-et-Labrador

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

La figure 3 montre, pour chaque zone géographique de la province, la variation en pourcentage de la population entre les recensements, c'est-à-dire de 1996 à 2001 et de 1991 à 1996, sur la base de délimitations constantes[4].

De 1991 à 1996, la population provinciale a diminué de 2,9 %. La taille de la population des centres urbains est demeurée stable au cours de la même période, tandis que le nombre d'habitants des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador reculait de 5,1 %. Les *ZIM nulles* ont affiché le repli démographique le plus marqué (7,5 %) durant cette période.

La perte démographique la plus forte à Terre-Neuve-et-Labrador a eu lieu de 1996 à 2001, les centres urbains commençant alors eux aussi à afficher une décroissance démographique (de 2,6 %) et le taux de décroissance de la population rurale s'accélérant (atteignant 10,6 %). Contrairement à la période précédente, durant laquelle la baisse de la population des régions rurales variait d'un peu plus de 3,1 % dans les *ZIM faibles* à 7,5 % dans les *ZIM nulles*, dans la deuxième moitié des années 1990, les quatre ZIM ont affiché un repli démographique de 10 % ou plus.

L'augmentation de la proportion de la population urbaine de Terre-Neuve-et-Labrador pendant la deuxième moitié des années 1990 et l'important repli démographique des régions rurales et petites villes portent à conclure à un mouvement de migration de sortie des régions rurales de la province en faveur des centres urbains. La baisse de 7,0 % de la population provinciale au cours de la même période indique de plus une importante migration de sortie de la province, vraisemblablement attribuable en grande partie à la migration de sortie des habitants des régions rurales et petites villes. En fait, les données sur la migration interprovinciale montrent que Terre-Neuve-et-Labrador a affiché le taux de sortie net le plus élevé de toutes les provinces canadiennes de 1996 à 2001 (Statistique Canada, 2002a). Le recul de l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, et de l'industrie de la pêche en particulier, explique sans aucun doute ces tendances démographiques.

---

[4] Comme on l'a mentionné à la section « Méthodes de recherche », des délimitations constantes sont utilisées pour annuler les effets des reclassifications des SDR d'une année de recensement à l'autre. Les variations démographiques de 1991 à 2001 ne sont pas présentées, car les données de 1991 corrigées en fonction de limitations constantes (2001) ne sont pas disponibles.

Figure 3 : Chacune des quatre zones rurales a perdu 10 % ou plus de sa population de 1996 à 2001.

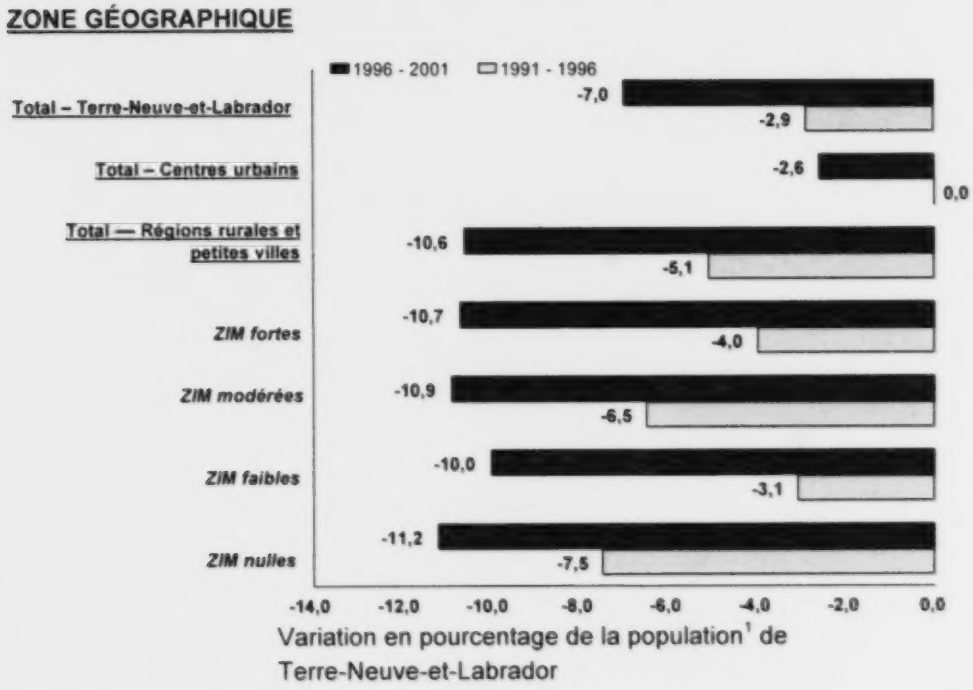

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Les données de 1991 sont corrigées en fonction des délimitations de 1996 pour le calcul de la croissance démographique de 1991 à 1996, et celles de 1996 sont corrigées en fonction des délimitations de 2001 pour le calcul de la croissance démographique de 1996 à 2001.

A.2 COMPARAISON ENTRE LES POPULATIONS DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR ET DU CANADA

Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province du Canada où les régions rurales et petites villes regroupent une plus grande proportion de la population que les centres urbains.

Ayant examiné la démographie de Terre-Neuve-et-Labrador, il est utile de replacer les données provinciales dans le contexte plus large du Canada. La figure 4 montre la répartition en pourcentage de la population entre les diverses zones géographiques du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador. (Le tableau 2 en annexe renferme des

données comparables pour les treize provinces et territoires). Par rapport au Canada, Terre-Neuve-et-Labrador compte, proportionnellement, une population rurale beaucoup plus importante (53,5 %, par rapport à 20,6 %). En fait, elle est la seule province où les régions rurales et petites villes comptent un plus grand nombre d'habitants que les centres urbains (voir le tableau 2 en annexe).

À quelques exceptions près, la répartition de la population entre les diverses zones des régions rurales et petites villes à travers le Canada suit la même tendance, à savoir que la proportion de la population est plus faible dans les *ZIM nulles* et les *ZIM fortes*. Terre-Neuve-et-Labrador non seulement affiche le même profil, mais la proportion de sa population habitant les *ZIM modérées* est la plus forte au pays et celle habitant les *ZIM faibles* est la deuxième plus forte (représentant 24,4 % et 20,9 % de la population totale de la province, respectivement).

Figure 4 : Proportionnellement, la population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador est deux fois et demie plus importante que celle du Canada rural.

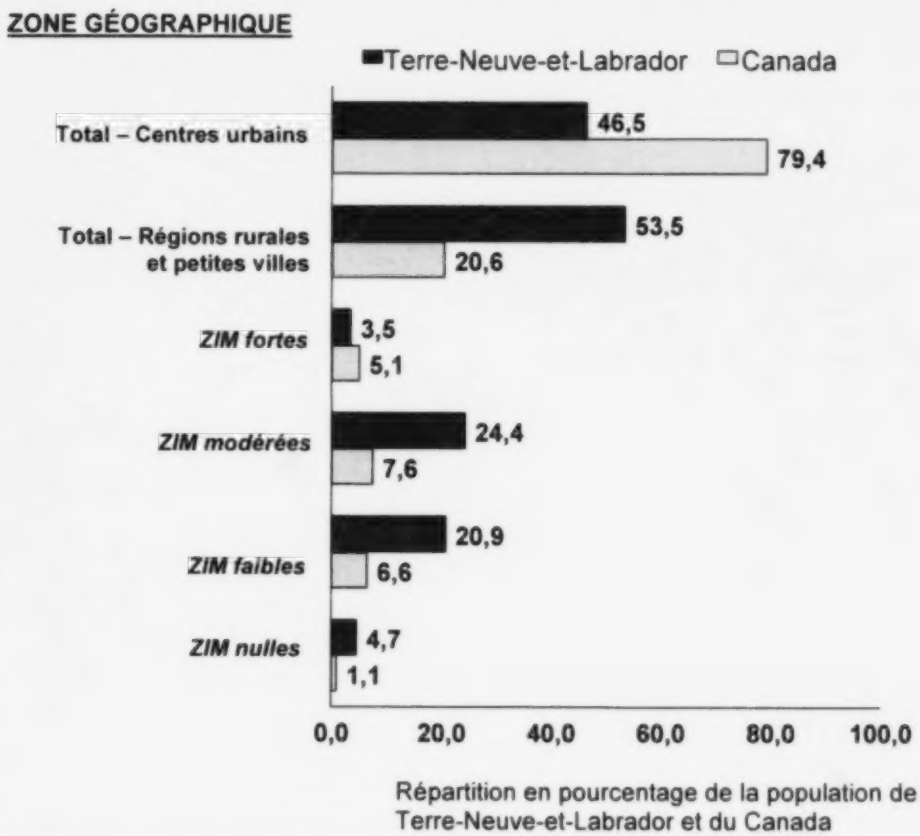

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

Sur la base de délimitations normalisées, la figure 5 donne les points saillants de la comparaison Terre-Neuve-et-Labrador – Canada pour ce qui est des variations en pourcentage de la population dans chaque zone géographique de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001 (voir au tableau 3 en annexe la variation de la population à l'intérieur de chaque province et territoire).

La figure 5 permet de constater que la décroissance de la population a été beaucoup plus marquée à Terre-Neuve-et-Labrador que dans l'ensemble du Canada. Pendant que la population augmentait dans toutes les zones géographiques du Canada entre 1991 et 1996, celle des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador diminuait (bien que la taille de sa population urbaine soit demeurée stable). Dans la période suivante, la population du Canada rural commencait à diminuer tandis que sa population urbaine poursuivait sa croissance. Par contre, la diminution de la population de Terre-Neuve-et-Labrador s'est non seulement poursuivie, mais elle s'est accélérée dans les zones rurales et a commencé à toucher les centres urbains de la province.

La perte démographique constatée à Terre-Neuve-et-Labrador a en fait été supérieure à la vaste majorité des pertes constatées dans les autres provinces ou territoires (voir le tableau 3 en annexe). La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse sont les seules autres régions où l'on a constaté une diminution de la population des régions rurales de 1991 à 1996 (2,0 et 0,6 %, respectivement, par rapport à 5,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador). De 1996 à 2001, la population rurale de huit des treize provinces et territoires a diminué, Terre-Neuve-et-Labrador affichant, en proportion, la deuxième plus forte baisse de population rurale (celle du Yukon ayant été de 18,9 %).

Figure 5 : La population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador a diminué beaucoup plus rapidement que la population rurale du Canada.

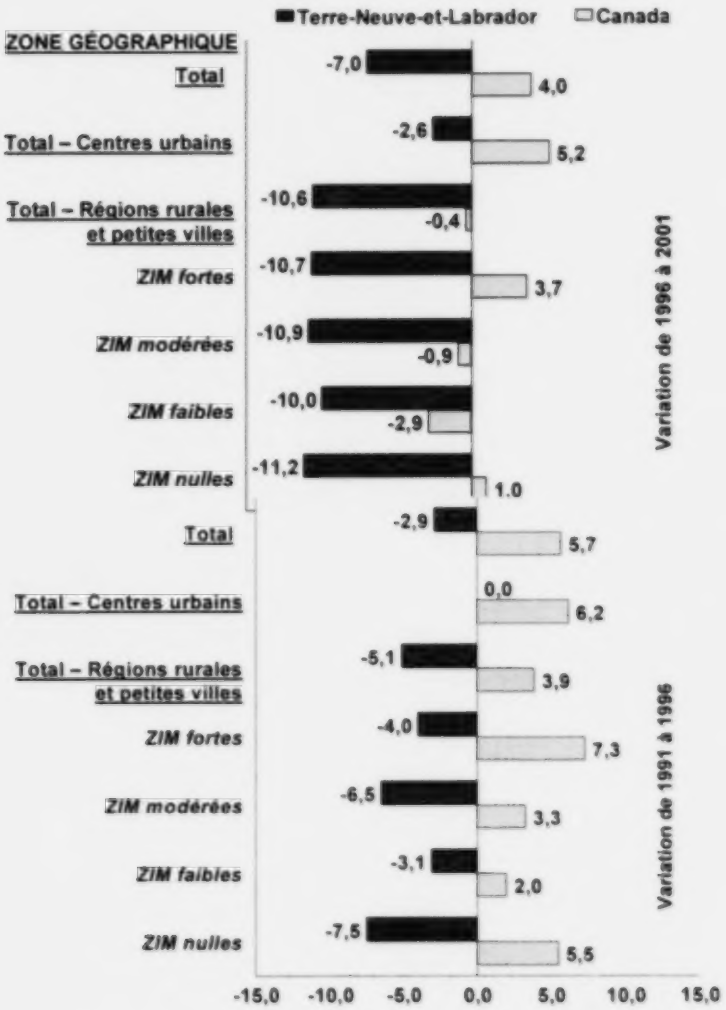

Variation en pourcentage de la population[1] de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Les données de 1991 sont corrigées en fonction des délimitations de 1996 pour le calcul de la croissance démographique de 1991 à 1996, et celles de 1996 sont corrigées en fonction des délimitations de 2001 pour le calcul de la croissance démographique de 1996 à 2001.

A.3 STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION ET RATIO GLOBAL DE DÉPENDANCE

La structure par âge de Terre-Neuve-et-Labrador est remarquablement stable dans toutes ses zones géographiques, bien que sa population rurale soit légèrement moins jeune.

L'analyse des variations de la structure par âge de la population permet de prévoir les besoins en services, comme l'éducation et les soins de santé. Elle peut également donner des indices quant aux changements à venir dans la structure du marché du travail et permettre de comprendre la façon dont ceux-ci influenceront l'économie.

Les cinq groupes d'âge sur lesquels porte l'analyse de la structure par âge de la population sont ceux des 0 à 14 ans, 15 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus. Ils ont été choisis parce qu'ils constituent cinq divisions définies de la population (enfants, jeunes, jeunes adultes, adultes et aînés).

Le tableau 1 montre, par groupe d'âge et par zone géographique, la répartition en pourcentage de la population en 2001 (voir les tableaux 4 et 5 en annexe). L'observation la plus frappante qui ressort du tableau 1 a trait au caractère remarquablement stable de la structure par âge selon les zones géographiques de Terre-Neuve-et-Labrador. Le tableau révèle aussi une structure par âge moins jeune dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. En 2001, les enfants, les jeunes et les jeunes adultes constituaient 59,7 % de la population rurale, par rapport à 64,1 % dans le cas de la population urbaine. Les adultes et les aînés constituaient 40,3 % de la population des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador la même année de recensement, tandis que ces deux groupes d'âge regroupaient seulement 35,8 % des citadins.

Les régions rurales et petites villes de la province affichent une variation légèrement plus marquée. La population la moins jeune, en 2001, était celle des *ZIM modérées*, où, par exemple, la proportion des enfants était la plus faible (16,7 %) et celle des aînés la plus forte (13,8 %) de la province. Les *ZIM nulles*, par opposition, comptait la plus forte proportion d'enfants (18,4 %) de la province et la plus faible proportion d'aînés (11,4 %) des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Dans l'ensemble, toutefois, ces variations de la structure par âge ne sont pas marquées et, d'après les données du tableau 1, les zones géographiques de la province présentent davantage de ressemblances que de différences.

Tableau 1 : La population rurale présente une structure par âge légèrement moins « jeune » que celle de la population urbaine.

Répartition en pourcentage des groupes d'âge en 2001

Zone géographique	Total	Enfants (0 à 14 ans)	Jeunes (15 à 24 ans)	Jeunes adultes (25 à 44 ans)	Adultes (45 à 64 ans)	Aînés (65 (65 ans et plus)
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	17,5	14,4	29,8	26,6	11,6
Total – Centres urbains	100,0	17,7	15,1	31,3	25,4	10,4
Total – Régions rurales et petites villes	100,0	17,4	13,7	28,6	27,6	12,7
ZIM fortes	100,0	16,9	14,5	28,1	28,8	11,7
ZIM modérées	100,0	16,7	13,6	27,6	28,3	13,8
ZIM faibles	100,0	18,0	13,8	29,6	26,7	11,8
ZIM nulles	100,0	18,4	13,3	29,5	27,3	11,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

Le tableau 2 montre, par groupe d'âge et par zone géographique, les variations en pourcentage que l'on observe dans la répartition de la population de la province de 1991 à 2001. On voit qu'il y a vieillissement de la population de Terre-Neuve-et-Labrador. De 1991 à 2001, la proportion des enfants, des jeunes et des jeunes adultes par rapport à la population de la province a diminué de 11,1 points de pourcentage et celle des adultes et des aînés a augmenté de 11,0 points.

Les populations urbaines et celles des régions rurales et petites villes affichent des tendances similaires au vieillissement. Toutefois, tout comme il a été observé que la population des régions rurales et petites villes était légèrement moins jeune que celle des centres urbains, le tableau 2 révèle que la population rurale vieillit plus rapidement. De 1991 à 2001, la proportion de la population rurale que représentaient les enfants, les jeunes et les jeunes adultes a diminué de 12,8 points de pourcentage. Par opposition, la baisse de la proportion de la population urbaine que représentaient ces mêmes groupes d'âge n'a été que de 9,1 points.

Tableau 2 : La population des régions rurales et petites veilles vieillit plus rapidement que la population des centres urbains.

Variation en points de pourcentage des proportions de chaque groupe d'âge : périodes 1991 à 2001, 1996 à 2001 et 1991 à 1996

	Enfants (0 à 14 ans)			Jeunes (15 à 24 ans)			Jeunes adultes (25 à 44 ans)			Adultes (45 à 64 ans)			Aînés (65 ans et +)		
Zone géographique	1991 – 2001	1996 – 2001	1991 – 1996	1991 – 2001	1996 – 2001	1991 – 1996	1991 – 2001	1996 – 2001	1991 – 1996	1991 – 2001	1996 – 2001	1991 – 1996	1991 – 2001	1996 – 2001	1991 – 1996
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	-5,0	-2,6	-2,4	-3,5	-1,7	-1,8	-2,6	-2,5	-0,1	9,1	5,2	3,9	1,9	1,5	0,4
Total – Centres urbains	-3,8	-1,9	-1,9	-2,6	-1,2	-1,4	-2,7	-2,4	-0,3	7,7	4,2	3,5	1,4	1,2	0,2
Total – Régions rurales et petites villes	-5,9	-3,0	-2,9	-4,4	-2,3	-2,1	-2,5	-2,6	0,1	10,3	6,0	4,3	2,5	1,9	0,6
ZIM fortes	-7,3	-3,2	-4,1	-2,9	-2,5	-0,4	-3,7	-2,8	-0,9	12,1	6,9	5,2	1,8	1,6	0,2
ZIM modérées	-6,2	-3,2	-3,0	-4,3	-2,4	-1,9	-2,7	-2,6	-0,1	10,4	6,0	4,4	2,8	2,2	0,6
ZIM faibles	-5,3	-2,9	-2,4	-4,3	-1,9	-2,4	-2,4	-2,8	0,4	9,8	5,7	4,1	2,3	1,9	0,4
ZIM nulles	-5,6	-2,9	-2,7	-5,8	-3,2	-2,6	-0,7	-1,7	1,0	10,1	6,7	3,4	1,5	0,9	0,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

Au sein des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador, les *ZIM fortes* ont affiché un vieillissement beaucoup plus rapide, avec une baisse combinée de 13,9 points de pourcentage de ses populations d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes de 1991 à 2001, par rapport à des baisses de 13,2, 12,0 et 12,1 points pour les *ZIM modérées*, les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles*, respectivement. Malgré une certaine variation selon les zones rurales de la province, les différences n'y sont manifestement pas aussi sensibles que les différences des tendances de vieillissement entre les zones géographiques urbaines et rurales.

Même si la proportion des habitants des centres urbains et des régions rurales constituée d'enfants est la même, la population rurale comprend une proportion légèrement supérieure d'aînés et les habitants des régions rurales ont donc, dans l'ensemble, moins tendance que les citadins à faire partie de la population active rémunérée. Le ratio de dépendance global, qui mesure le rapport entre la proportion d'enfants (0 à 14 ans) et d'aînés (65 ans et plus) et la proportion de citoyens constituant la population active (15 à 64 ans), devrait donc être légèrement plus élevé dans les zones rurales que dans les centres urbains. De fait, c'est bien ce que montre la figure 6. En 2001, le ratio de dépendance pour la population urbaine était de 39,1 enfants et aînés par 100 adultes de l'âge de la population active, tandis qu'il était de 43,0 dans les régions rurales et les petites villes. À une exception près, le ratio de dépendance dans chacune des zones rurales était semblable à celui des régions rurales et petites villes. Les *ZIM fortes* ont affiché un ratio plus faible (40,1) car dans ces zones, à la fois la proportion d'enfants et celle d'aînés, par rapport à l'ensemble de la population, étaient faibles, tandis que dans les trois autres zones rurales la proportion d'enfants ou la proportion d'aînés, mais non pas les deux, étaient relativement faibles en 2001.

La figure 6 montre aussi un moindre ratio de dépendance en 2001 qu'en 1991 pour toutes les zones géographiques de la province, attribuable à la baisse de la proportion d'enfants conjuguée à l'augmentation de la proportion d'adultes (tableau 2).

On tient largement compte des résultats concernant la répartition de la population par groupes d'âge (tableaux 1 et 2 et figure 6) quand il s'agit de façonner les politiques gouvernementales en matière de services à l'enfance, à la jeunesse, aux adultes et aux aînés. Par exemple, même si les différences selon le groupe d'âge étaient faibles entre les zones urbaines et les zones rurales, la plus forte proportion de citoyens âgés dans les régions rurales et les petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador porte à croire que la demande en services aux aînés y est plus grande. Les établissements de services de santé communautaires et ceux de soins de longue durée devront continuer de disposer des ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins.

Deuxièmement, même si la proportion que représentent les enfants a baissé dans l'ensemble de la province de 1991 à 2001, les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles* continuent d'afficher les plus fortes proportions d'enfants dans la province. La structure par âge plus jeune de ces deux zones les moins sous influence métropolitaine amène à

conclure que le besoin global de service pour les jeunes y est plus grand. En outre, la proportion des citoyens classés dans le groupe d'âge des adultes étant plus faible dans les régions rurales que dans les centres urbains, les contributions aux recettes fiscales l'y sont également. Par conséquent, la prestation de services dans les communautés rurales de Terre-Neuve-et-Labrador est possiblement limitée par une assiette fiscale plus petite que dans les centres urbains. Ces données semblent indiquer que les administrations des zones rurales ont des besoins légèrement plus grands en paiements de transfert.

Figure 6 : Le ratio de dépendance global a diminué dans toutes les zones géographiques de 1991 à 2001.

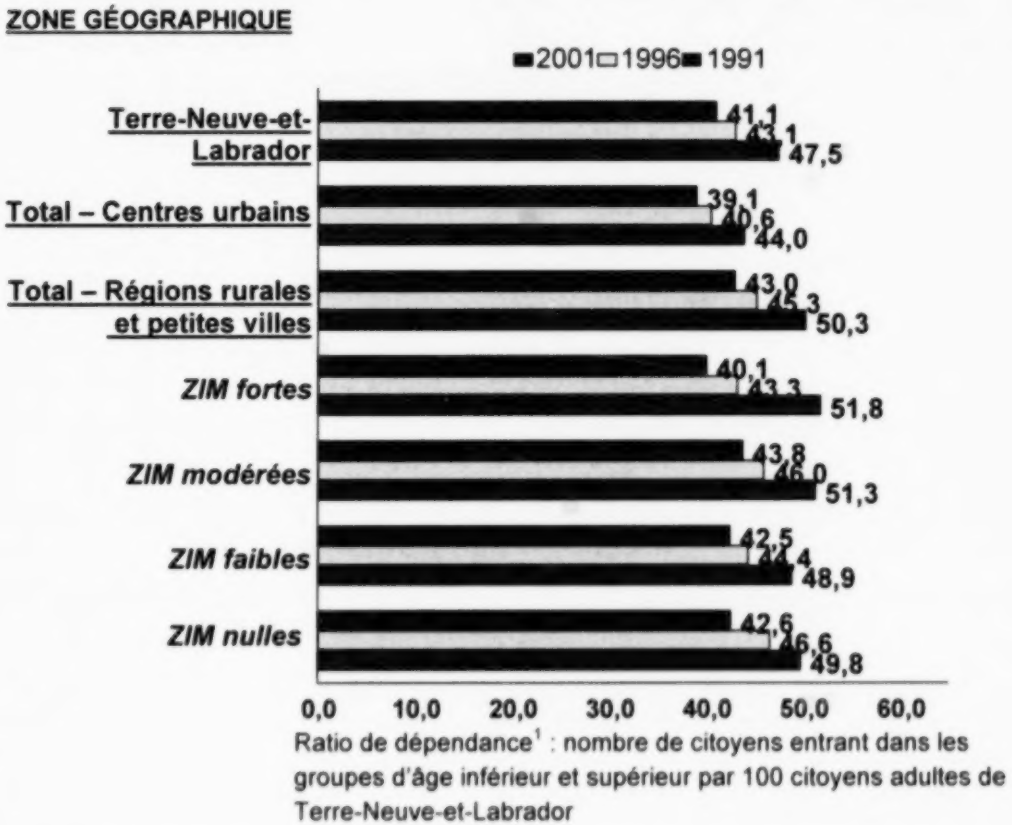

Ratio de dépendance[1] : nombre de citoyens entrant dans les groupes d'âge inférieur et supérieur par 100 citoyens adultes de Terre-Neuve-et-Labrador

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le ratio de dépendance exprime le rapport entre la proportion des citoyens entrant dans le groupe d'âge inférieur (0 à 14 ans) ou dans le groupe d'âge supérieur (65 ans et plus) et la proportion des citoyens constituant la population d'âge actif (15 à 64 ans).

A.4 STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE SEXE

Le ratio hommes/femmes est plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador.

La figure 7 montre qu'en 2001 il y avait moins d'hommes que de femmes dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador (96,2 hommes par 100 femmes). Ce ratio est plus faible dans les centres urbains (93,0 hommes par 100 femmes), tandis qu'il y a une plus grande parité de sexe dans les régions rurales et petites villes (99,0 hommes par 100 femmes). Les *ZIM nulles* étaient en 2001 les seules où il y avait plus d'hommes que de femmes (102,5 hommes par 100 femmes). La figure 7 démontre aussi que la proportion d'hommes a diminué dans toutes les zones géographiques de 1991 à 2001.

Figure 7 : Le ratio hommes/femmes est plus élevé dans les régions rurales que dans les centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador.

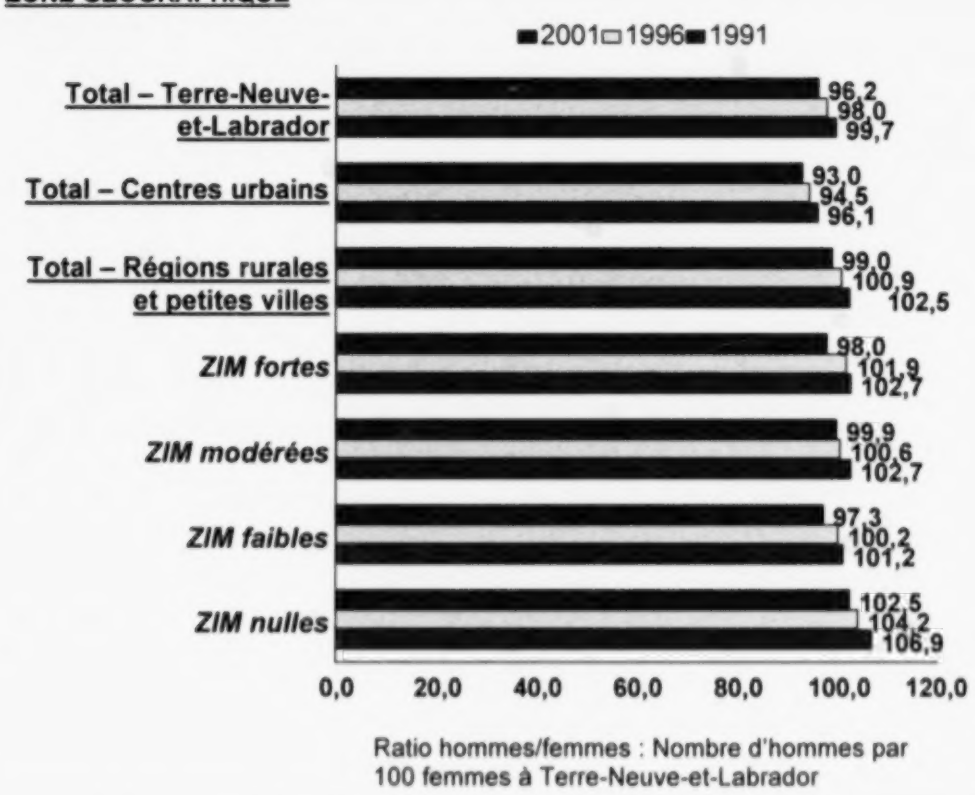

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

A.5 POPULATION AUTOCHTONE[5]

Les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles* affichent la plus forte proportion de citoyens autochtones dans la province.

Le taux de croissance de la population autochtone est nettement plus élevé que celui de l'ensemble de la population canadienne. De fait, il lui est presque deux fois supérieur (Direction de la gestion de l'information ministérielle, 2000). Qui plus est, la population d'Indiens de plein droit du Canada atlantique devrait progresser de 25 % de 2000 à 2021 (Affaires indiennes et du Nord canadien, 2000). Les citoyens autochtones ont des besoins particuliers en matière de services gouvernementaux; la demande en services devrait donc augmenter à mesure que la population croît (Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone, 1999).

En 2001, les Autochtones représentaient 3,7 % de la population de Terre-Neuve-et-Labrador (figure 8). La proportion d'Autochtones était plus forte dans les zones rurales que dans les zones urbaines (les Autochtones représentant 1,5 % de la population urbaine par rapport à 5,6 % de la population des régions rurales et petites villes). En chiffres absolus, les Autochtones étaient beaucoup plus nombreux dans les zones rurales que dans les centres urbains en 2001 (15 335 par rapport à seulement 3 440, respectivement (voir le tableau 6 en annexe). La population des *ZIM faibles* et des *ZIM nulles*, composée à 8,8 % et 12,3 % de citoyens autochtones, respectivement, comptait la plus forte proportion de citoyens autochtones dans la province, en 2001. En chiffres absolus, toutefois, il y avait trois fois plus de citoyens autochtones dans les *ZIM faibles* que dans les *ZIM nulles* lors de cette même année de recensement (9 260 par rapport à 3 000).

La figure 9 démontre que la proportion d'Autochtones à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté de 1,1 points de pourcentage de 1996 à 2001[6]. La proportion de la population urbaine constituée de citoyens autochtones a augmenté de 0,6 points, tandis que cette augmentation a été de 1,6 points dans les régions rurales et petites villes. Les *ZIM faibles* ont affiché la plus forte augmentation de la proportion de citoyens autochtones au cours de cette période de cinq ans (2,6 points), suivies de près par les *ZIM nulles* (2,4 points)[7].

---

[5] Regroupe les citoyens ayant déclaré une appartenance à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Indiens d'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuit (Esquimaux) et/ou ceux ayant affirmé être Indien visé par un traité ou Indien de plein droit, statuts tels que définis par la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou les membres d'une bande indienne ou d'une Première nation (Statistique Canada, 1999a).

[6] La population appartenant à un groupe autochtone n'est pas présentée pour 1991 parce qu'il y a des différences appréciables dans la définition de cette année de recensement.

[7] L'accroissement de la population autochtone peut être dû en partie au fait que les citoyens sont plus enclins à se déclarer Autochtone.

Figure 8 : Le proportion de citoyens autochtones est plus élevée dans les régions rurales que dans les centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador.

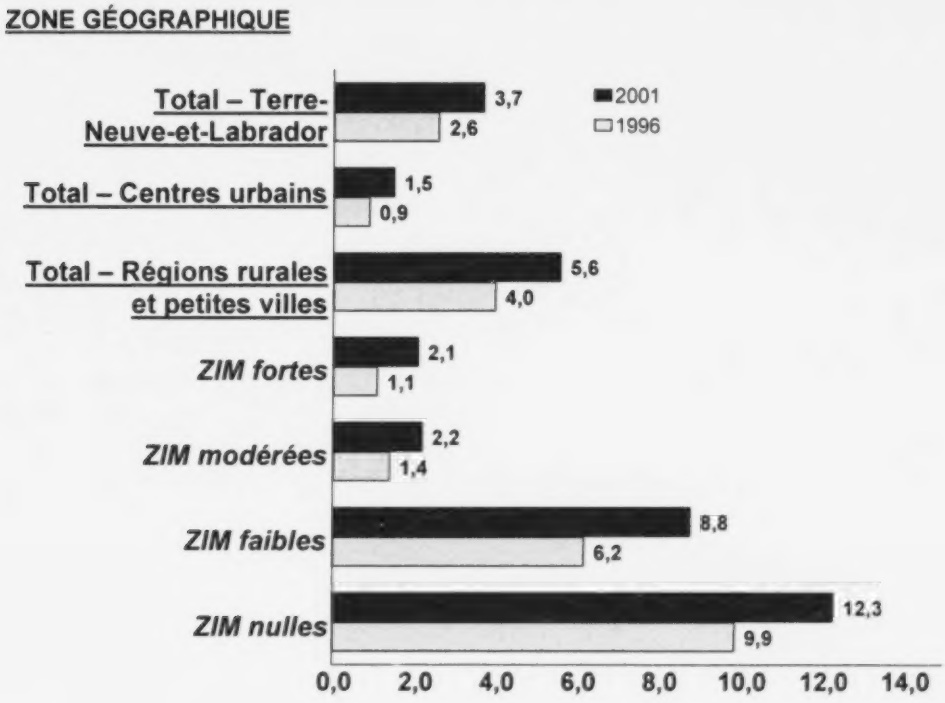

Pourcentage de la population appartenant à un groupe autochtone[1] à Terre-Neuve-et-Labrador

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 1996.

Figure 9 : La proportion de la population constituée de citoyens autochtones a augmenté davantage dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

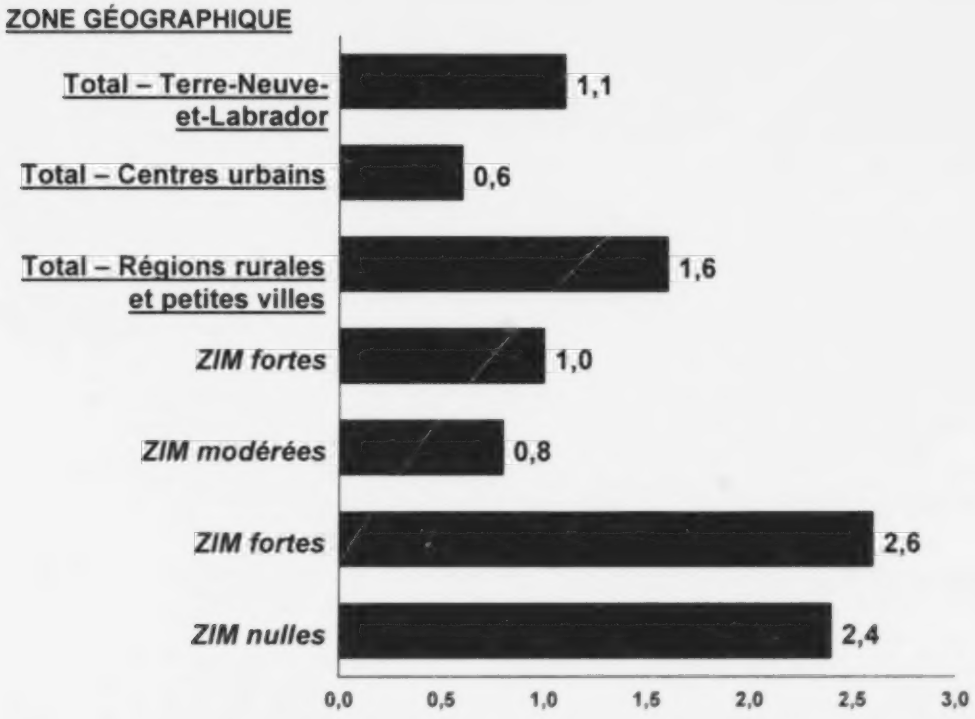

Variation en pourcentage, de 1996 à 2001, de la proportion de la population globale composée d'Autochtones dans chaque zone géographique de Terre-Neuve-et-Labrador

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 1996.

A.6 LANGUE PARLÉE À LA MAISON

L'analyse de la langue parlée le plus souvent à la maison nous donne un aperçu de la diversité linguistique des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador par rapport à cette diversité dans les centres urbains. La langue parlée à la maison peut être un indice de l'origine ethnique. Le tableau 3 montre les pourcentages de la population qui parlent l'une des langues officielles (anglais ou français), une langue non officielle (ni anglais ni français) et plus d'une langue (plusieurs langues) le plus souvent à la maison (voir aussi le tableau 7 en annexe).

Le tableau 3 montre que la vaste majorité des habitants de la province parlaient l'anglais le plus souvent à la maison à chaque année de recensement. La même chose est vraie chez les populations urbaines et chez les populations rurales et aux trois années de recensement. Des proportions semblables d'anglophones sont observées dans chacune des quatre zones rurales, mais à chaque année de recensement, les *ZIM faibles* affichaient une proportion légèrement moindre (98,6 % en 2001 et 98,5 % en 1996 et 1991). Parmi les habitants des *ZIM faibles* qui n'ont pas déclaré parler le plus souvent l'anglais à la maison, ce sont surtout des langues non officielles, et non le français, qui ont alors été déclarées (1,1 % à chaque année de recensement). Dans l'ensemble, une grande similarité ressort des données du tableau 3 sur la langue parlée à la maison, à la fois dans les diverses zones géographiques de Terre-Neuve-et-Labrador et pendant la période étudiée.

Tableau 3 : L'anglais est de loin la langue la plus souvent parlée à la maison dans l'ensemble des régions rurales et urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador.

Répartition en pourcentage de la population selon la langue parlée à la maison[1] en 2001, en 1996 et en 1991

Zone géographique	Anglais			Français			Langue non officielle[2]			Réponse multiple		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	99,1	99,1	99,1	0,2	0,2	0,2	0,6	0,6	0,5	0,1	0,1	0,1
Total – Centres urbains	99,1	99,1	99,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,5	0,1	0,2	0,1
Total – Régions rurales et petites villes	99,1	99,1	98,6	0,1	0,1	0,3	0,7	0,6	0,8	0,1	0,1	0,2
ZIM fortes	99,9	100,0	99,8	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
ZIM modérées	99,3	99,5	99,6	0,1	0,1	0,2	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
ZIM faibles	98,6	98,5	98,5	0,1	0,2	0,2	1,1	1,1	1,1	0,1	0,2	0,2
ZIM nulles	99,5	99,6	96,1	0,0	0,1	1,0	0,3	0,2	2,4	0,0	0,1	0,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Les chiffres sont fondés sur les réponses à la question concernant la langue « parlée le plus souvent à la maison » pour les trois recensements. Pour le recensement de 2001, la question portait sur la langue « parlée le plus souvent à la maison » ET les langues « parlées régulièrement à la maison ». Les données du recensement de 2001 portaient seulement sur la langue parlée « le plus souvent à la maison », qui est l'équivalent de la « langue parlée à la maison » des recensements de 1991 et de 1996.

[2] « Langue non officielle » s'entend de toutes les langues, sauf l'anglais et le français.

RÉSUMÉ

L'analyse des indicateurs démographiques fait clairement ressortir plusieurs implications pour les politiques publiques. Cependant, en reliant des résultats entre eux il est possible de faire d'autres déductions logiques. Le déplacement proportionnel de la population de Terre-Neuve-et-Labrador des zones géographiques rurales vers les zones géographiques urbaines et le repli démographique considérable constaté dans les années 1990 dans les zones rurales feront surtout l'objet du présent résumé.

Premièrement, l'augmentation de la proportion de la population habitant les centres urbains après 1996 et la diminution correspondante de la proportion des citoyens des zones rurales portent à conclure qu'une partie du repli démographique en milieu rural s'explique par la migration d'entrée urbaine. Étant donné l'effondrement de l'industrie de la pêche au poisson de fond dans les années 1990, certains citoyens ruraux ont vraisemblablement décidé de se rendre dans les centres urbains pour y trouver un meilleur marché du travail ou parfaire leur formation. La tendance au vieillissement de la population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador peut aussi s'expliquer en partie par la migration de sortie des jeunes adultes. La recherche montre que la majeure partie de la diminution de la population des régions rurales provient des personnes du groupe d'âge des 15 à 24 ans (Dupuy et coll., 2000).

Même si la migration urbaine explique en partie le repli démographique en milieu rural pendant les années 1990, ce repli s'explique aussi, dans une grande mesure, par la migration interprovinciale, la majorité des citoyens partis de Terre-Neuve-et-Labrador ayant migré vers l'Ontario et l'Alberta à la recherche, sans aucun doute, de meilleures occasions d'emploi (Statistique Canada, 2002a).

Étant donné qu'un plus grand nombre de citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador habitent les régions rurales que les centres urbains, et étant donné également le repli démographique important constaté dans chacune des quatre zones géographiques des régions rurales et petites villes, l'analyse des données du recensement selon les *ZIM* est particulièrement utile pour comprendre les caractéristiques démographiques des régions rurales et petites villes de la province.

B. Indicateurs économiques

PRINCIPALES CONSTATATIONS

B.1 Indicateurs du marché du travail

- En 2001, le taux d'activité sur le marché du travail était de 62,9 % dans les centres urbains, tandis qu'il était seulement de 53,1 % dans les régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador. La variation constatée entre les diverses régions rurales a été moindre, se situant entre 50,3 %, dans les *ZIM modérées*, et 56,2 %, dans les *ZIM faibles* en 2001.
- Les taux d'activité ont chuté dans l'ensemble de la province de 1991 à 1996. Même s'ils ont augmenté dans chaque zone géographique au cours des cinq ans qui ont suivi, les taux d'activité étaient plus faibles dans toutes les zones géographiques en 2001 qu'en 1991.
- En 2001, le taux de chômage était beaucoup plus élevé dans les régions rurales et petites villes que dans les centres urbains (31,4 % par rapport à 12,4 %, respectivement), se situant entre 26,9 % dans les *ZIM fortes* et 41,3 % dans les *ZIM nulles* de Terre-Neuve-et-Labrador. Les *ZIM nulles* affichaient non seulement le plus fort taux de chômage de la province en 2001, elles ont aussi été les seules zones à afficher une augmentation du taux de chômage entre 1991 et 2001.
- Le recours à la Classification type des industries (CTI) pour les recensements de 1991 et de 1996 et au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le recensement de 2001 fait ressortir que les travailleurs des régions rurales et petites villes sont surtout actifs dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et des industries de la fabrication, tandis que les travailleurs des centres urbains sont surtout actifs dans le secteur des services.
- La proportion de travailleurs autonomes en 2001 était plus forte dans les régions rurales et petites villes que dans les centres urbains (8,3 % par rapport à 6,5 %).

B.2 Revenu

- Même si le revenu médian des citadins a dépassé celui des citoyens ruraux à chaque année de recensement, les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* ont été les seules zones de la province où le revenu médian de 2001 a été supérieur à celui de 1996.
- La proportion des habitants des régions rurales et petites villes touchant un faible revenu était plus forte que celle des citadins en 2001 (20,5 % par rapport à 17,2 %, respectivement). Cette proportion était toutefois à peu près la même dans les *ZIM fortes* et dans les centres urbains (17,1 %). Les habitants des *ZIM modérées* étaient les plus susceptibles de la province d'avoir un faible revenu en 2001 (21,3 %).

- En 2001, le revenu des habitants des régions rurales et des petites villes provenait dans une plus grande proportion de transferts sociaux que celui des citadins. (29,6 % par rapport à 14,2 %, respectivement). En milieu rural, les citoyens des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* dépendaient le plus de cette forme de revenu (32,6 % et 32,0 %, respectivement).

Résumé

Les habitants des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador sont de loin les plus financièrement désavantagés de la province. Dans les régions rurales et petites villes de la province, les *ZIM fortes* sont celles où les conditions économiques sont les plus proches de celles qui prévalent dans les centres urbains, suivies, d'après certains des indicateurs, des *ZIM faibles*. Les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles*, par comparaison, ont été les moins avantagées de la province sur le plan économique. On a constaté des indices d'amélioration économique dans toutes les zones géographiques après 1996, même si, à beaucoup d'égards, les conditions économiques en 2001 étaient moins favorables que dix ans auparavant. Dans l'ensemble, les analyses des indicateurs au fil du temps et selon les zones rurales confirment l'hétérogénéité économique des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.

B.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

B.1.1 Taux d'activité sur le marché du travail et taux de chômage

Le taux de participation au marché du travail est beaucoup plus faible et le taux de chômage beaucoup plus élevé dans les régions rurales que dans les centres urbains.

En 2001, la main-d'œuvre de Terre-Neuve-et-Labrador était constituée de 241 500 travailleurs (voir le tableau 8 en annexe), ce qui donnait un taux d'activité sur le marché du travail de 57,6 % (figure 10). Le taux d'activité urbain était beaucoup plus fort que le taux rural (62,9 % par rapport à 53,1 % en 2001). La variation de ce taux a été plus faible au sein des zones rurales, les taux de d'activité se situant entre 50,3 % dans les *ZIM modérées* et 56,2 % dans les *ZIM faibles*.

Dans la province, les taux d'activité ont baissé de 1991 à 1996, mais ont augmenté pendant la période de cinq ans qui a suivi. Malgré de telles augmentations, toutes les zones affichaient un taux d'activité moindre en 2001 qu'en 1991. L'écart des taux d'activité entre les centres urbains et les régions rurales s'est toutefois creusé, passant de 7,8 points de pourcentage en 1991 à 9,8 points en 2001. Bien que les *ZIM modérées* aient affiché le taux d'activité le plus bas à chacune des trois années de recensement, les *ZIM nulles* ont subi la baisse de taux d'activité la plus marquée de la province entre 1991 et 2001, à savoir une baisse de 8,2 points de pourcentage (ce taux passant de 62,3 % à 54,1 %).

Pour ce qui est du taux de chômage, la figure 11 montre des résultats cadrant avec ce que révèlent les taux d'activité des différentes zones géographiques, mais l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales est beaucoup plus marqué (voir le tableau 9 en annexe). En 2001, le taux de chômage était de 19 % plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines de la province (31,4 % par rapport à 12,4 %, respectivement). Les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* affichaient le plus fort taux de chômage de la province (33,3 % et 41,3 %, respectivement).

Le taux de chômage a baissé dans la plupart des zones géographiques à tous les recensements de la période étudiée. Les *ZIM fortes* ont affiché la plus forge baisse de 1991 à 2001 (12,9 points de pourcentage), suivies des *ZIM modérées* (6,2 points). Les *ZIM nulles*, par opposition, affichaient un plus fort taux de chômage en 2001 qu'en 1991 (soit une augmentation de 6,7 points).

Dans l'ensemble, la baisse des taux d'activité combinée à celle des taux de chômage dans la plupart des zones géographiques montre qu'une proportion de plus en plus faible d'une population active de taille réduite était en chômage en 2001 par rapport à 1991, ce qui s'explique peut-être par l'augmentation marquée du nombre de personnes qui ont décidé de faire des études postsecondaires. C'est sans doutes le

cas des *ZIM fortes*, étant donné les fortes baisses des taux de chômage et les baisses correspondantes des taux d'activité. Cette probabilité se trouve corroborée du fait que l'augmentation la plus forte du niveau de scolarité de 1991 à 1996, pour les études postsecondaires, dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador a été celle des *ZIM fortes* (tableau 7). Ce profil ne s'applique toutefois pas aux *ZIM nulles* puisqu'elles affichent une plus forte proportion de travailleurs sans emploi au sein d'une population active de plus grande taille. Parallèlement, les *ZIM nulles* ont été les seules zones de la province à ne pas afficher d'augmentation du niveau de scolarité au postsecondaire de 1991 à 1996 (tableau 7).

Figure 10 : Les taux d'activité sur le marché du travail sont sensiblement plus faibles dans les régions rurales que dans les régions urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador.

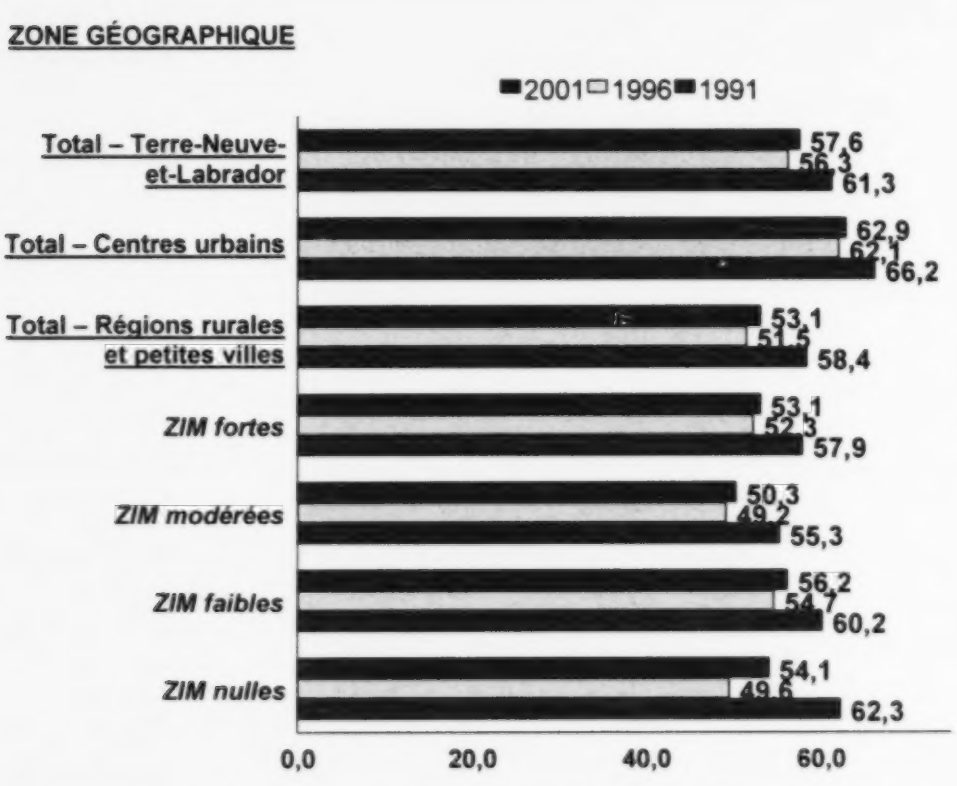

Taux d'activité sur le marché du travail[1] à Terre-Neuve-et-Labrador (en pourcentage)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le taux d'activité est le ratio entre les personnes ayant un emploi ou en chômage (mais à la recherche d'un travail) et le nombre total de personnes âgées de 15 ans et plus.

Figure 11 : Les *ZIM nulles* affichent les taux de chômage les plus élevés de Terre-Neuve-et-Labrador.

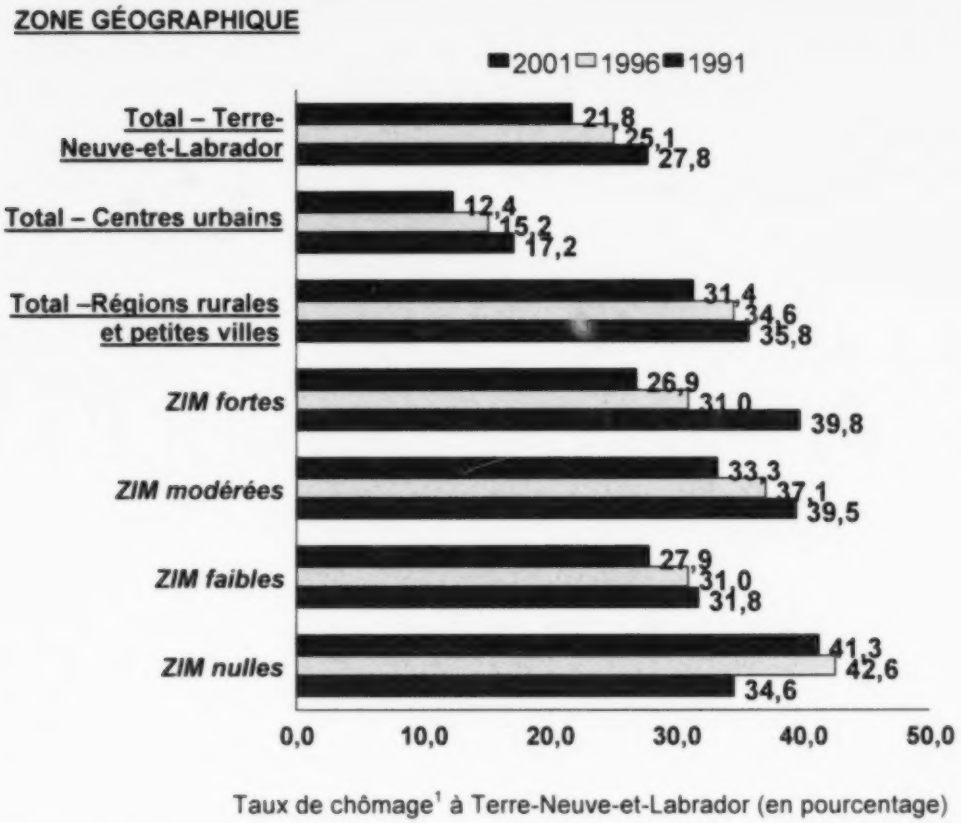

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le taux de chômage est fondé sur le ratio entre le nombre de personnes qui sont actuellement en chômage et celui des personnes qui font partie de la population active.

B.1.2 Répartition des emplois dans l'industrie

Par rapport aux citadins, l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse et les deux types d'industries secondaires emploient une proportion plus forte des travailleurs qui habitent les régions rurales et les trois types d'industries des services en emploient une proportion plus faible.

La population active de Terre-Neuve-et-Labrador peut être regroupée par secteurs d'activité. Il s'agit d'établir de façon générale la nature des activités des employeurs. On a évalué le marché de l'emploi des secteurs d'activité au moyen de la Classification type des industries (CTI) 1980 pour les recensements de 1991 et de 1996 et du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le recensement de 2001. Vu les différences entre les deux systèmes, les résultats du recensement de 2001 et ceux des recensements de 1996 et de 1991 sont présentés séparément. Le tableau 4, créé à partir de résultats obtenus à l'aide du SCIAN, montre les sept grands secteurs d'activité de la province pour 2001 seulement (voir aussi le tableau 10 en annexe).

L'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse représentaient 6,7 % des emplois de l'ensemble des secteurs d'activité de Terre-Neuve-et-Labrador en 2001. Les régions rurales et petites villes, toutefois, éclipsaient les centres urbains pour ce qui est de l'emploi dans ces secteurs d'activité, la proportion pour ces secteurs y étant plus grande par un facteur de presque 9 (12,2 % par rapport à 1,4 %). Cette plus forte représentation dans le secteur primaire est similaire dans les quatre ZIM, les pourcentages étant les plus élevés dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* de la province (13,4 % et 18,5 %, respectivement).

La proportion des résidents des régions rurales travaillant dans le secteur secondaire était plus élevée que celle des citadins. En 2001, le secteur de la construction représentait 7,8 % de l'emploi dans les régions rurales, par rapport à 5,1 % dans les centres urbains. D'autre part, les habitants des régions rurales étaient presque trois fois plus susceptibles de travailler dans le secteur de la fabrication que les citadins (15,4 % par rapport à 5,5 %). Les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* ont affiché la plus forte représentation dans le secteur de la fabrication (16,4 % et 17,3 %, respectivement). Cette catégorie comprend les établissements de fabrication d'aliments comme les usines de transformation du poisson où travaillent beaucoup d'habitants des collectivités côtières de Terre-Neuve-et-Labrador. Par ailleurs, cette constatation est particulièrement intéressante du fait qu'elle implique que Terre-Neuve-et-Labrador rurale est compétitive au sein d'un important secteur à valeur ajoutée (Beshiri, 2001). Cependant, il convient de savoir que la transformation du poisson au Canada

atlantique est hautement dépendante d'une ressource naturelle durabe, comme l'a démontré la fermeture de la pêche à la morue en 1992.

Tableau 4 : La proportion des habitants à l'emploi des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et des secteurs de la fabrication est beaucoup plus forte dans les régions rurales que dans les centres urbains.

Répartition en pourcentage des emplois par secteur d'industrie (SCIAN)[1] – résultats du recensement de 2001

		Secteurs de l'industrie primaire		Secteurs de l'industrie secondaire		Secteurs de l'industrie des services		
Zone géographique	Total	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Construction	Fabrication	Services de production[2]	Services de consommation[3]	Services gouvernementaux[4]
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	6,7	2,1	6,5	10,3	20,3	25,9	28,3
Total – Centres urbains	100,0	1,4	3,0	5,1	5,5	25,4	27,3	32,3
Total – Régions rurales et petites ville	100,0	12,2	1,2	7,8	15,4	14,9	24,3	24,1
ZIM fortes	100,0	7,9	1,1	10,5	11,0	18,3	23,5	27,7
ZIM modérées	100,0	13,4	1,0	9,3	16,4	14,9	23,3	21,7
ZIM faibles	100,0	10,3	1,2	6,1	14,6	15,0	26,5	26,4
ZIM nulles	100,0	18,5	1,8	6,7	17,3	12,3	20,2	23,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

[1] Selon le SCIAN de 1997.

[2] Les services de production comprennent les services publics, le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les industries de l'information et les industries culturelles, les finances et l'assurance, l'immobilier et la location, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises ainsi que les services administratifs et de soutien et les services de gestion des déchets et d'assainissement.

[3] Les services de consommation comprennent la vente au détail, les arts, les divertissements et les loisirs ainsi que les services d'hébergement et de restauration et autres services.

[4] Les services gouvernementaux comprennent les services d'éducation, les soins de santé et l'aide sociale et l'administration publique.

Tableau 5 : La proportion des emplois dans les secteurs des services a augmenté et celle dans le secteur de la fabrication a diminué de 1991 à 1996 dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.

Répartition en pourcentage par secteur d'industrie (CTI)1 – résultats des recensements de 1996 et de 1991

	Secteurs de l'industrie primaire				Secteurs de l'industrie secondaire				Secteurs de l'industrie des services					
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse		Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz		Construction		Fabrication		Services de production[2]		Services à la consommation[3]		Services gouvernementaux[4]	
Zone géographique	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	6,5	6,6	2,0	1,7	7,5	7,0	9,6	13,5	17,4	16,7	27,0	25,0	29,9	29,4
Total – Centres urbains	1,7	1,8	2,5	2,5	5,6	5,9	6,1	7,0	21,2	21,2	28,3	26,9	34,6	34,6
Total – Régions rurales et petites villes	11,2	10,8	1,6	1,0	9,4	8,0	13,2	19,6	13,6	12,4	25,7	23,5	25,3	24,7
ZIM fortes	7,2	8,4	1,4	0,8	16,7	10,8	10,0	12,9	15,5	17,4	21,9	21,1	27,1	28,5
ZIM modérées	12,0	10,9	1,5	0,9	11,1	10,2	13,5	19,6	14,3	12,3	24,6	23,9	22,9	22,2
ZIM faibles	9,7	9,3	1,2	1,0	7,0	5,9	13,1	19,0	12,8	12,3	28,0	24,6	28,3	27,8
ZIM nulles	18,2	18,8	3,3	2,0	6,5	5,2	15,4	27,3	12,4	9,4	22,9	18,2	21,4	19,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 1991.

1 Fondé sur la Classification type des industries (CTI) de 1980.

2 Les services de production comprennent les communications et d'autres services publics, le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les finances et l'assurance, l'immobilier et l'assurance et les services aux entreprises.

3 Les services à la consommation comprennent la vente au détail, les services d'hébergement, de restauration et de services de boisson et d'autres services.

4 Les services offerts par le gouvernement comprennent les services d'éducation, les services de soins de santé et les services sociaux et les services gouvernementaux.

Le tableau 4 montre aussi que la proportion des emplois dans le secteur des services est plus forte dans les centres urbains, à savoir 85,0 % par rapport à seulement 63,4 % dans les régions rurales et petites villes en 2001. Le taux d'emploi dans les services de production habituellement associé à une meilleure rémunération (p. ex., services d'information et de la culture, commerce de gros, finances et assurance) est nettement plus bas dans les régions rurales que dans les centres urbains (14,9 % par rapport à 25,4 %), les habitants des *ZIM nulles* ayant été les moins susceptibles de la province à travailler dans ce secteur en 2001 (12,3 %). L'écart entre le taux d'emploi des centres urbains et celui des régions rurales au chapitre des services de consommation (p. ex., commerce de détail, hébergement et restauration) est moins prononcé (27,3 % par rapport à 24,3 %), les habitants des *ZIM nulles* étant les moins susceptibles d'avoir travaillé dans ce secteur également (20,2 %). Enfin, une proportion plus grande des citadins, par rapport aux résidents des régions rurales, occupaient un emploi dans les services gouvernementaux (p. ex., éducation, soins de santé et aide sociale et administration publique) en 2001 (32,3 % par rapport à 24,1 %). Les habitants des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* étaient alors les moins susceptibles, au sein de la population de Terre-Neuve-et-Labrador, à occuper un emploi dans le secteur des services gouvernementaux.

La répartition des industries dans les zones géographiques (tableau 4) est très semblable à ce que l'on observe pour les recensements de 1991 et de 1996 (tableau 5; tableau 11 en annexe). Par exemple, par rapport à ceux des centres urbains, une plus forte proportion d'habitants des régions rurales et des petites villes occupaient un emploi dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et des deux secteurs de l'industrie secondaire. On peut également constater la prédominance de l'emploi urbain dans les trois secteurs de l'industrie des services.

Quant au changement au fil des ans, l'emploi dans les industries primaires est demeuré relativement stable de 1991 à 1996, tout comme dans la construction. L'activité du secteur de la fabrication, par contre, a baissé dans l'ensemble de la province, les régions rurales affichant une baisse plus marquée (-6,4 points de pourcentage) que les centres urbains (-0,9 points). La plus forte baisse du taux d'activité dans le secteur de la fabrication (de 27,3 % en 1991 à 15,4 % en 1996) a été celle observée dans les *ZIM nulles*. Le déclin de la base manufacturière dans les *ZIM nulles* a vraisemblablement contribué à de façon significative au recul des taux d'activité et à l'augmentation des taux de chômage dans cette zone de la province durant la même période (figures 10 et 11). Enfin, même si la proportion de la population active urbaine occupée dans les industries de services n'a guère changé de 1991 à 1996, cette proportion était plus forte en 1996 qu'en 1991 dans les régions rurales et petites villes, ce qui reflète certainement une baisse de l'emploi dans le secteur de la fabrication.

B.1.3 Travail indépendant

La proportion de travailleurs indépendants est plus élevée dans les *ZIM nulles* de la province.

L'analyse de la population active de Terre-Neuve-et-Labrador peut également se faire par l'examen de la proportion des travailleurs indépendants en regard de celle des employés. Le travail indépendant se définit, entre autres, comme suit : exploiter une entreprise ou exercer une profession pour son propre compte, faire du travail contractuel ou à la pige, et s'adonner à l'agriculture, à la pêche ou au piégeage. Il comprend également l'exploitation d'une concession de vente et de distribution directe d'articles, comme des produits de beauté (Statistique Canada, 1999a).

En 2001, les travailleurs autonomes ou indépendants, plutôt qu'employés, composaient, 7,4 % de la population active de la province (figure 12 et tableau 12 en annexe). La proportion des travailleurs indépendants était légèrement plus forte dans les régions rurales et petites villes que dans les centres urbains (8,3 % par rapport à 6,5 %). La proportion des travailleurs indépendants était plus forte dans les *ZIM nulles* de la province, le dixième de la population active occupant un emploi autonome en 2001. Cette forte proportion reflète vraisemblablement la plus forte représentation des travailleurs des *ZIM nulles* dans les industries primaires comme la pêche (tableau 4).

L'emploi autonome en milieu urbain a augmenté de 1991 à 1996 puis est demeuré stable à la deuxième moitié de la décennie; dans l'ensemble, il est demeuré relativement stable dans les régions rurales durant toutes les années 1990. Toutefois, les travailleurs indépendants représentaient une plus faible proportion de la population des *ZIM nulles* en 2001 qu'en 1991 (-1,6 points de pourcentage).

Figure 12 : La proportion de travailleurs indépendants est plus importante dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador

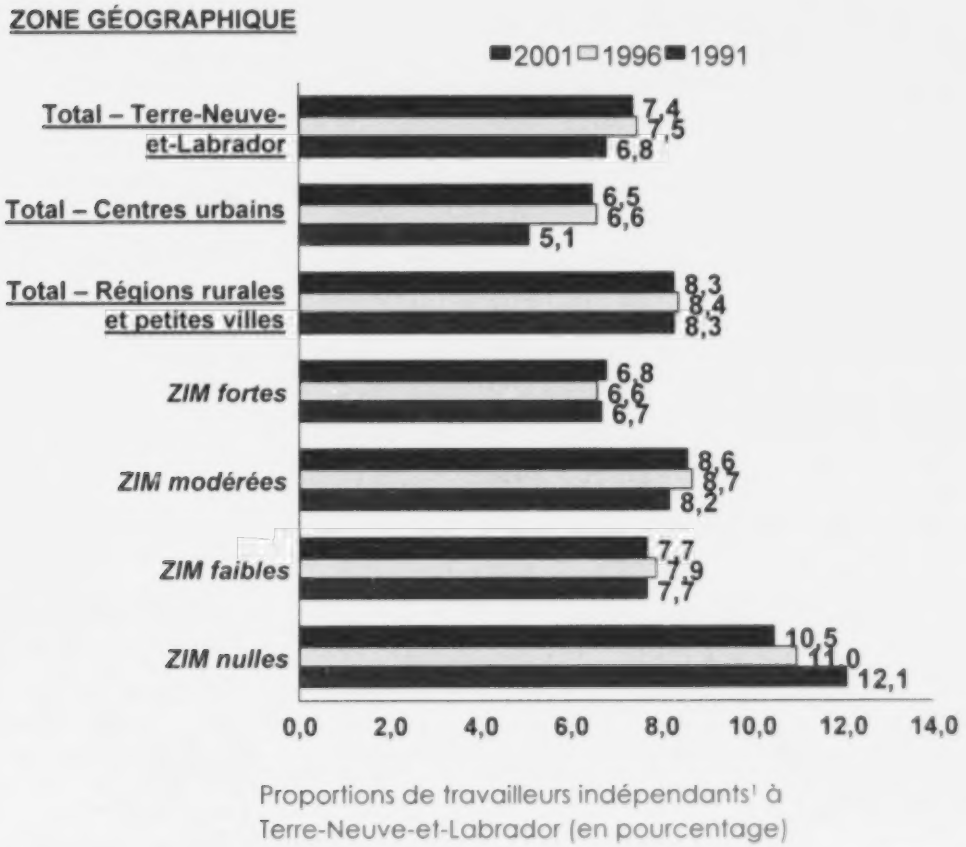

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le taux de travailleurs indépendants exprime le ratio entre le nombre d'habitants travaillant à leur compte et le nombre total d'habitants âgés de 15 ans et plus. Le travail indépendant se définit, entre autres, comme suit : exploiter une entreprise ou exercer une profession pour son propre compte, faire du travail contractuel ou à la pige, et s'adonner à l'agriculture, à la pêche ou au piégeage. Il comprend également l'exploitation d'une concession de vente et de distribution directe d'articles, comme des produits de beauté (Statistique Canada, 1999a).

B.2 REVENU

Par rapport à la population urbaine, le revenu médian de la population rurale de Terre-Neuve-et-Labrador était plus bas, la proportion d'habitants à faible revenu était plus élevée et la population était beaucoup plus susceptible de dépendre de transferts sociaux.

B.2.1 Revenu personnel médian

Les valeurs de revenu moyen sont communément utilisées pour l'évaluation du bien-être économique des habitants d'une région particulière. Dans le présent rapport, on utilise toutefois le revenu personnel médian, qui constitue un paramètre plus approprié à l'établissement de comparaisons concernant une période de temps donnée[8]. Contrairement aux valeurs de revenu moyen, les mesures médianes ne sont pas exagérément influencées par les valeurs extrêmes, fortes ou faibles. Les chiffres de 1991 et de 1996 (figure 9) sur le revenu annuel sont exprimés en dollars réels de 2000.

En 2001, le revenu médian à Terre-Neuve-et-Labrador était de 16 050 $. Le revenu médian était plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales et petites villes cette même année (17 360 $ par rapport à 14 505 $). Dans les zones rurales, les *ZIM fortes* et les *ZIM modérées* affichaient les revenus médians les plus élevés (15 044 $ et 15 202 $, respectivement), et les *ZIM faibles* et *ZIM nulles*, les plus bas (13 845 $ et 14 323 $, respectivement). Sur les trois années de recensement, toutefois, 2001 a été la seule année pendant laquelle les *ZIM faibles* ont affiché le revenu médian le plus bas. En 1996 et en 1991, ces zones affichaient des revenus médians parmi les plus élevés parmi les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.

Même si plusieurs autres indicateurs portent à conclure à l'amélioration de la conjoncture économique à Terre-Neuve-et-Labrador après 1996, les valeurs de revenu médian contredisent l'existence d'une telle tendance puisqu'elles ont baissé dans toutes les zones sauf les *ZIM modérées* et *les ZIM nulles*. Par rapport à sa valeur globale dans les régions rurales et petites villes, le revenu médian urbain a affiché une baisse plus marquée, se repliant de 22,1 % de 1991 à 2001 (par rapport à une baisse du revenu médian rural de 15,4 %). Même s'il a augmenté après 1996, le revenu médian dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* était lui aussi moins élevé en 2001 qu'en 1991. En fait, les *ZIM nulles* ont affiché la plus forte baisse sur dix ans du revenu médian dans la province (28,7 %)[9].

---

[8] La valeur moyenne du revenu est aussi communément appelée le revenu moyen. Le revenu médian correspond au cinquantième centile.

[9] Le revenu médian exceptionnellement élevé de 1991 dans les *ZIM nulles* porte à conclure que les valeurs doivent être interprétées avec circonspection puisqu'elles sont vraisemblablement affectées par la pratique de suppression de la région, à savoir la suppression des données caractéristiques pour les SDR dont la population totale est inférieure à 40 habitants (voir la rubrique qui traite des limites des données à la section Méthodologie).

Figure 13 : Le revenu médian a baissé de 1991 à 2001 dans toutes les zones géographiques de la province.

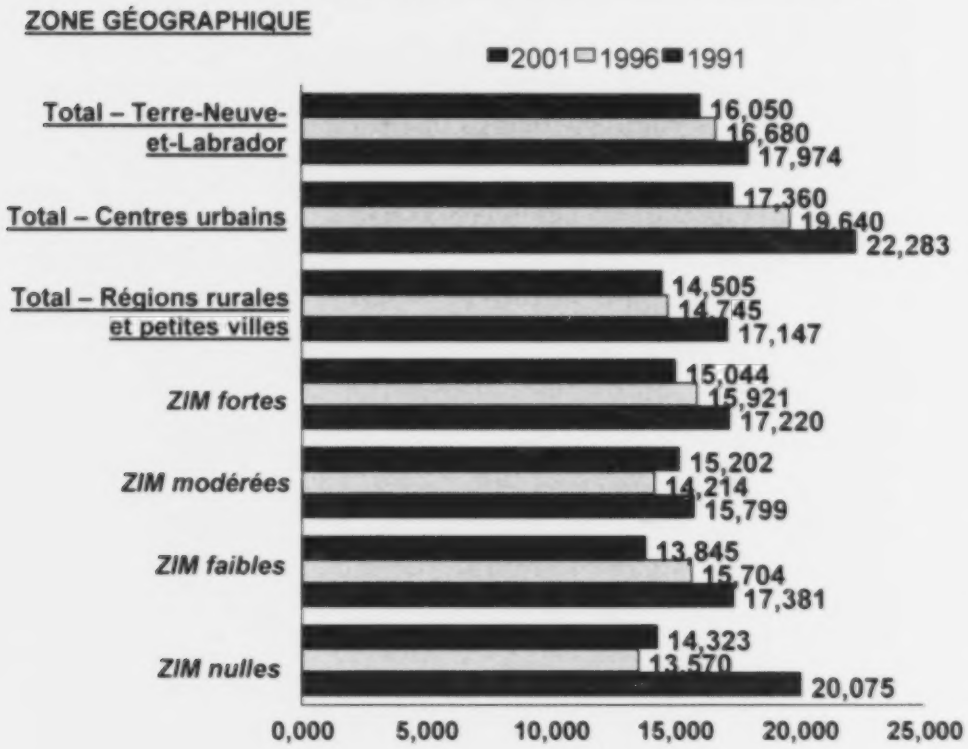

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le revenu médian est le revenu annuel des habitants âgés de 15 ans et plus; il est exprimé en dollars réels de 2000.

B.2.2 Fréquence de faible revenu

Un autre indicateur utilisé pour l'évaluation du bien-être économique des habitants de chaque zone géographique de la province est la proportion des personnes à faible revenu (c'est-à-dire la proportion des personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu [SFR]). Il s'agit de ceux dont le budget est insuffisant pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, notamment acheter nourriture et vêtements et se loger. Pour l'estimation du budget permettant de satisfaire aux besoins fondamentaux, on tient compte non seulement de la taille de la famille, mais aussi du degré d'urbanisation de la zone où vit le citoyen; il est ainsi possible de déterminer la valeur du SFR. L'indicateur englobe, avec justesse, la variable que

constitue le coût de la vie et qui s'accroît à mesure que s'élève le degré d'intégration aux centres urbains[10].

La figure 14 montre que les faibles revenus sont plus répandus dans les régions rurales et petites villes que dans les centres urbains (voir aussi le tableau 13 en annexe). En 2001, 20,5 % des cotoyens ruraux étaient considérés comme à faible revenu, par rapport à 17,2 % des citadins. Ce taux varie considérablement au sein de Terre-Neuve-et-Labrador rurale, à peu près le même pourcentage d'habitants des *ZIM fortes* et de citadins étant considérés comme touchant un faible revenu en 2001; cette proportion est légèrement plus forte dans le cas des habitants des *ZIM nulles* (18,2 %), et les habitants des *ZIM modérées* et des *ZIM faibles* sont les plus susceptibles de la province de toucher un faible revenu (21,3 % et 20,4 %, respectivement).

À l'encontre des données sur le revenu médian, les données de la figure 14 montrent le renforcement de l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador à la fin des années 1990, la proportion des personnes à faible revenu diminuant dans toutes les zones de la province après 1996. Cette baisse a toutefois été plus marquée dans les zones rurales que dans les centres urbains (2,9 points de pourcentage par rapport à 1,6). Cependant, comme c'est souvent le cas pour les données économiques, on constate également que la proportion de personnes à faible revenu était plus forte en 2001 qu'en 1991 dans toutes les zones géographiques, malgré l'amélioration de la conjoncture après 1996 dont il a déjà été question. En outre, même si la baisse de la proportion des personnes à faible revenu après 1996 a été plus importante dans les régions rurales que dans les centres urbains, l'augmentation globale, de 1991 à 2001, de cette proportion a été plus forte dans les zones rurales que dans les centres urbains (2,7 par rapport à 1,9 points de pourcentage). Les *ZIM nulles*, par exemple, sont les zones où l'occurrence de faibles revenus a le plus diminué de 1996 à 2001 (4,2 points), mais ce sont aussi celles où elle a le plus augmenté sur dix ans (4,3 points).

---

[10] Il est important de connaître certaines particularités relativement à la signification du SFR. Il faut d'abord savoir que le SFR est fonction de chaque taille de famille et de chaque catégorie d'urbanisation. Les catégories d'urbanisation utilisées pour les calculs de SFR ne constituent pas des équivalents des catégories de zones rurales et de zones urbaines, telles que définies dans le présent rapport. Pour nos besoins, nous nous fions a priori au système de classification d'origine pour relever les ménages ayant un revenu inférieur au SFR. Il s'agit ensuite de faire des calculs selon nos propres catégories de zones rurales et urbaines. Par ailleurs, il faut prendre note que le SFR ne constitue pas, selon les normes de Statistique Canada, un indice de pauvreté. Ajoutons que d'aucuns se demandent si le SFR est un outil approprié pour la mesure du faible revenu (p. ex., voir Webber, 1998).

Figure 14 : La proportion de citoyens à faible revenu a toujours été plus élevée dans les *ZIM modérées* de la province.

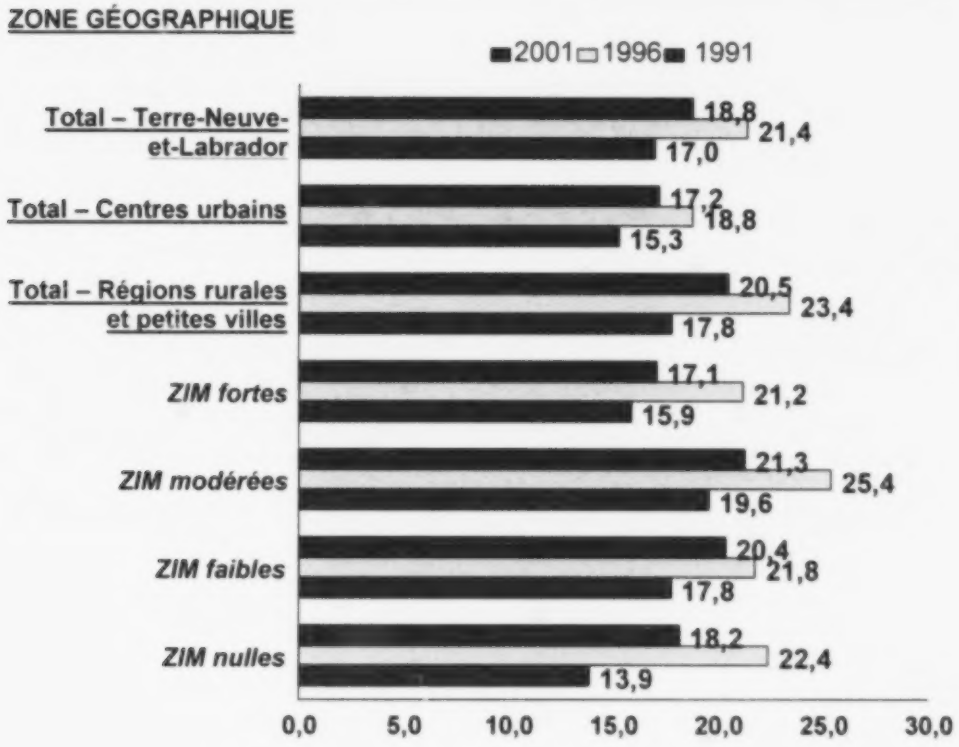

Proportion de citoyens ayant un faible revenu[1] à Terre-Neuve-et-Labrador (en pourcentage)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] La proportion d'habitants ayant un revenu faible exprime le ratio entre le nombre de personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) et le nombre total de citoyens. À partir de ce seuil, on considère que les ménages vivent dans des circonstances difficiles, du fait qu'une large part de leur budget est consacrée à l'achat de nourriture et de vêtements et au logement.

B.2.3 Proportion du revenu total provenant de transferts sociaux

L'examen des sources de revenu permet également de connaître de façon générale les conditions économiques prévalant dans chaque zone géographique de Terre-Neuve-et-Labrador. Lorsque, dans une région, la proportion de citoyens qui dépendent de transferts sociaux, par rapport à un revenu d'emploi ou un revenu personnel de placements, est élevée, la dépendance économique est en général plus grande.

La figure 15 montre le pourcentage, pour chaque zone géographique, de leur revenu total qui provenait de transferts sociaux en 2001, 1996 et 1991 et révèle que les citoyens des régions rurales et des petites villes ont tiré une proportion beaucoup plus forte de leur revenu sous forme de transferts sociaux que ceux des centres urbains à chacune des trois années de recensement susmentionnées. Les habitants des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* étaient les plus susceptibles de dépendre d'une telle forme de revenu (32,6 % et 32,0 % de leur revenu total, respectivement, y étant composé de transferts sociaux en 2001).

Le revenu provenant de transferts sociaux est un autre indicateur qui révèle le renforcement de l'économie après 1996. La dépendance sur cette forme de revenu a augmenté dans toutes les zones de la province, sauf les *ZIM fortes*, de 1991 à 1996, et a diminué dans toutes les zones au cours de la période de cinq an qui a suivi. Sous l'angle de la dépendance aux transferts sociaux, les *ZIM fortes* sont passées de la deuxième plus mauvaise position en 1991 à la meilleure en 2001. Comme dans le cas du revenu médian et des faibles revenus, la dégradation la plus marquée de la conjoncture au fil des ans a touché les *ZIM nulles*, où la dépendance à l'endroit des transferts sociaux a augmenté de 13,1 points de pourcentage de 1991 à 2001.

Les variations constatées durant la décennie pourraient s'expliquer par l'accroissement ou la diminution des prestations d'assurance-emploi, des prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse, des prestations du Régime de pensions du Canada ou des crédits d'impôt pour enfants. Les *ZIM fortes*, par exemple, ont été les seules à afficher une baisse du revenu provenant des transferts sociaux à chacun des trois recencements, et sont aussi celles qui ont affiché la plus forte baisse du taux de chômage de la province de 1991 à 2001 (figure 11) et la plus forte hausse de la proportion d'enfants au sein de leur population (tableau 2).

Figure 15 : Les *ZIM modérées* ont constamment tiré une plus forte proportion de leur revenu sous forme de transferts sociaux.

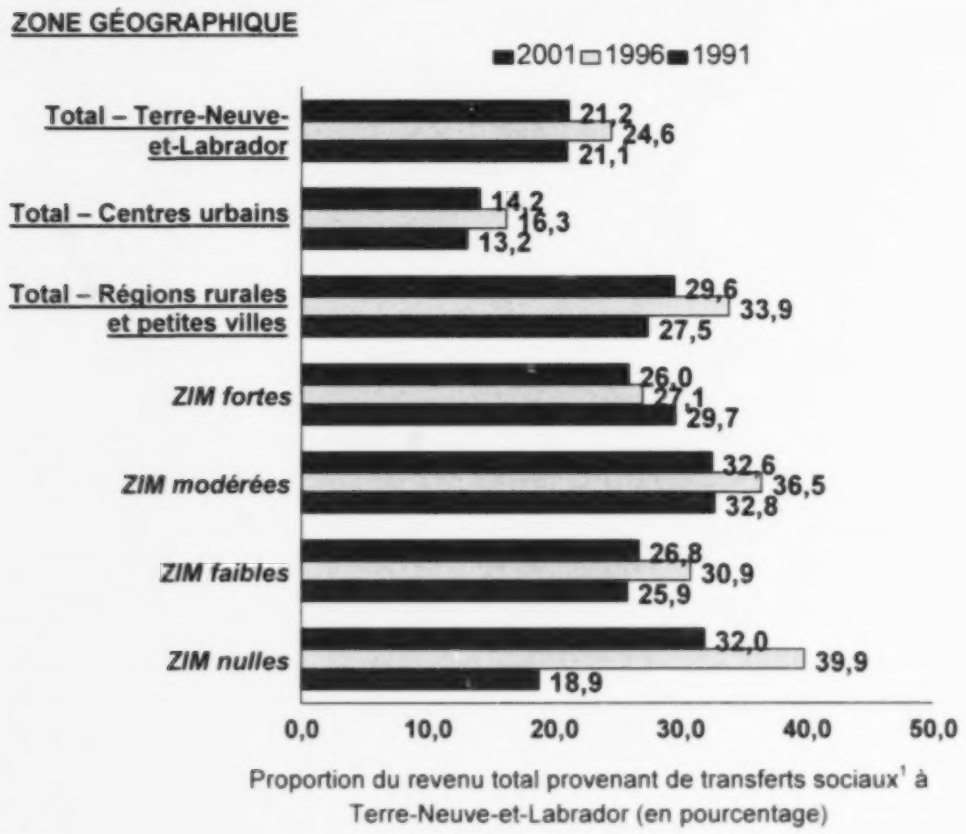

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le revenu provenant de transferts sociaux s'entend de tous les paiements de transfert gouvernementaux versés aux habitants, notamment les prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse, les prestations du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi et les crédits d'impôt pour enfants. Il est exprimé sous forme de ratio entre le total des paiements de transfert gouvernementaux et le revenu moyen total des personnes âgées de 15 ans et plus.

RÉSUMÉ

Tous les indicateurs économiques abordés dans la présente section font ressortir que les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador rurale connaissent des conditions économiques moins favorables par rapport aux citadins de la province. Par exemple, par rapport aux centres urbains, les zones rurales ont affiché des taux plus bas d'activité sur le marché du travail et plus élevés de chômage ainsi que des revenus médians moindres et une

plus faible proportion de leurs habitants occupaient un emploi dans les industries de services. Au même moment, les zones rurales étaient tout aussi susceptibles, d'après la plupart des indicateurs, d'afficher des conditions économiques plus robustes à la fin des années 1990 qu'au début de cette décennie. De 1996 à 2001, les taux d'activité et de chômage ont baissé, tout comme la proportion des habitants ayant un faible revenu et la proportion du revenu provenant de transferts sociaux, cela dans l'ensemble des régions rurales et urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador. De plus, même si la conjoncture économique des zones rurales était toujours moins favorable en 2001 qu'en 1991, la même chose était vraie des centres urbains de la province.

Les régions rurales et les petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador ne présentent pas un caractère homogène, comme il est possible de le constater à l'examen des indicateurs économiques. À l'exception d'un revenu médian exceptionnellement faible constaté dans les *ZIM faibles* en 2001, les *ZIM fortes* et les *ZIM faibles* ont souvent affiché les caractéristiques économiques les plus robustes, avec les taux de chômage en région rurale les plus faibles, la proportion de la population active plus élevée dans le secteur des services et la proportion du revenu provenant de transferts sociaux la plus basse de toutes les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Par contre, les *ZIM modérées* ont connu le pire sort, d'après plusieurs indicateurs, avec le taux d'activité le plus bas, la plus forte proportion de citoyens à faible revenu et la plus forte proportion du revenu provenant de transferts sociaux de toutes les zone rurales. Les *ZIM nulles* ont en outre de plus en plus affiché des signes de désavantage économique, les taux de chômage y étant les plus élevés, les revenus médians y étant les deuxièmes plus faibles et la proportion du revenu de leurs habitants provenant de transferts sociaux y étant la deuxième plus élevée.

Le classement économique des *ZIM* en 2001 diffère cependant légèrement de celui de 1991. Même is les *ZIM modérées* sont celles qui révèlent le plus constamment une position de désavantage indépendamment de l'année de recensement, on peut constater d'importants changements au fil des ans dans le classement économique des *ZIM fortes* et des *ZIM nulles*. Les *ZIM nulles* ont connu certaines des circonstances économiques les plus favorables en 1991, mais un taux de dégradation supérieur à la moyenne de 1991 à 1996 a fait que la situation y a changé et qu'elles étaient devenues des zones relativement désavantagées en 2001. Le choc le plus spectaculaire porté à l'économie a sans nul doute été la fermeture de la pêche à la morue en 1992. Par opposition, la conjoncture économique des *ZIM fortes* s'est constamment améliorée de sorte qu'elles se classaient en 2001 parmi les zones rurales les plus avantagées. Ces constatations portent à croire que la conjoncture économique dans les *ZIM modérées* désavantagées depuis toujours et les *ZIM nulles* de plus en plus désavantagées devrait continuer de faire l'objet de surveillance à l'avenir.

Dans l'ensemble, malgré certaines améliorations pendant la période étudiée, le fait demeure que les habitants des régions rurales et des petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador sont économiquement moins favorisés que les citadins. Ce qui ressort surtout

des indicateurs économiques, toutefois, c'est que l'écart entre les diverses zones rurales et la variation de cet écart au fil des ans sont tout aussi importants que l'écart entre les centres urbains et les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.

C. Indicateurs de l'éducation

PRINCIPALES CONSTATATIONS

C.1 Niveau de scolarité

- Malgré de modestes améliorations au fil des ans, les habitants des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador ont continué d'atteindre des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des citadins.
- Les niveaux de scolarité les plus faibles sont le fait des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* où, encore en 2001, 52,8 % et 53,3 %, respectivement, de la population âgée de moins de vingt ans n'avait pas terminé d'études secondaires. En outre, la hausse la plus faible du niveau de scolarité au fil des ans a été celle de la population des *ZIM nulles*.

C.2 Enseignants

- Dans toutes les régions rurales, le taux d'enseignants et de professeurs par habitant est inférieur à celui des centres urbains. Les *ZIM modérées* présentaient le nombre d'enseignants par 1 000 habitants le plus faible de la province (14,1) en 2001.
- À l'exception des *ZIM nulles*, le nombre d'enseignants par 1 000 habitants était plus bas dans toutes les zones géographiques en 2001 qu'en 1991.

Résumé

Les constatations concernant l'éducation présentées ici témoignent d'une inégalité entre les centres urbains et rurales quant au niveau de scolarité et peut-être aussi quant à l'accès à l'éducation. Les plus bas niveaux de scolarité des habitants des régions rurales et des petites villes de la province sont préoccupants, car il est permis de croire qu'ils connaîtront davantage de difficultés sur le marché du travail, y compris, peut-être, le chômage et de plus faibles revenus. Le fait que le niveau de scolarité postsecondaire tende à diminuer dans les *ZIM nulles* et les *ZIM modérées* suppose des obstacles géographiques et économiques à l'accès aux établissements d'enseignement supérieur. Enfin, il convient de prendre note du taux plus faible d'enseignants et de professeurs par habitant dans les régions rurales de la province car il peut avoir une incidence sur les services d'éducation fournis dans ces zones.

C.1 NIVEAU DE SCOLARITÉ

Comparativement à ceux des centres urbains, les habitants des zones rurales ont des niveaux de scolarité plus faibles et une proportion plus faible d'entre eux a terminé des études postsecondaires.

On reconnaît généralement qu'un niveau de scolarité plus élevé va de pair avec des revenus plus élevés et un niveau accru de bien-être. Comme ce fut le cas pour l'emploi dans les secteurs d'activité, une modification apportée au recensement de 2001 empêche de comparer directement le niveau de scolarité en 2001 avec celui des deux recensements précédents[11]. Le tableau 6 présente le plus haut niveau de scolarité atteint par les populations de chaque zone géographique de la province pour 2001 et le tableau 7 présente le même indicateur pour 1996 et 1991 (voir également les tableaux 14 et 15 en annexe).

Nous voyons d'abord dans le tableau 6 qu'en 2001, 39,6 % de la population adulte de la province n'avait pas terminé d'études secondaires. Une proportion beaucoup plus forte d'habitants des régions rurales et petites villes que de citadins n'avaient pas obtenu le diplôme d'études secondaires (50,1 % par rapport à 27,6 %), les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* étant les plus représentées à ce plus bas niveau de scolarité (52,8 % et 53,3 %, respectivement). En moyenne, relativement au plus haut niveau de la scolarité atteint en 2001, une proportion légèrement plus faible d'habitants des régions rurales détenaient le diplôme d'études secondaires (8,9 % par rapport à 9,3 % pour les citadins).

La représentation de la population urbaine était plus forte que celle de la population rurale à chacune des trois catégories d'études postsecondaires. Seulement 8,0 % des habitants des régions rurales avaient étudié au postsecondaire en 2001, par rapport à 13,3 % pour les citadins. Ces derniers étaient davantage susceptibles de détenir le certificat ou le diplôme d'un collège ou d'un établissement d'enseignement technique (33,9 % par rapport à 27,2 % pour les citoyens ruraux), et étaient presque trois fois plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire (15,9 % par rapport à 5,8 %). Au sein des zone rurales, le niveau de scolairté avait tendance à être plus élevé dans les *ZIM fortes* et les *ZIM faibles* que dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles*, les deux premières de ces zones étant davantage représentées dans chacune des trois catégories d'études postsecondaires en 2001.

---

[11] Les données disponibles pour 1991 et 1996 concernent des personnes âgées de 15 ans et plus, tandis que les données du recensement de 2001 concernent des personnes âgées de 20 ans et plus.

Tableau 6 : Les niveaux de scolarité dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* sont les plus bas de la province.

Répartition en pourcentage du plus haut niveau de scolarité atteint, 2001

Zone géographique	Total	Études secondaires partielles	Diplôme d'études secondaires	Études post-secondaires partielles	Grade/ diplôme post-secondaire	Diplôme universitaire
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	39,6	9,1	10,5	30,4	10,5
Total – Centres urbains	100,0	27,6	9,3	13,3	33,9	15,9
Total – Régions rurales et petites villes	100,0	50,1	8,9	8,0	27,2	5,8
ZIM fortes	100,0	44,7	7,6	9,1	31,8	6,8
ZIM modérées	100,0	52,8	9,4	7,8	25,2	4,9
ZIM faibles	100,0	47,0	8,0	8,3	29,7	6,9
ZIM nulles	100,0	53,3	11,1	7,0	23,6	4,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

[1] Les données sur le niveau de scolarité de 2001 sont fournies pour la population âgée de 20 ans et plus.

Le tableau 7 montre les données des recensements de 1996 et de 1991 sur le niveau de scolarité et révèle les mêmes tendances que celles observées en 2001 : les citoyens ruraux étaient plus susceptibles que les citadins de ne pas avoir étudié au secondaire et les citoyens des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* étaient les plus fortement représentés au sein de cette catégorie la plus basse de niveau de scolarité. Selon les deux recensements, un plus fort pourcentage de citadins que de citoyens ruraux avaient étudié au postsecondaire et, dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Le niveau de scolarité des habitants des *ZIM fortes et* des *ZIM faibles* était plus élevé, tandis qu'il était plus faible dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles*.

Le tableau 7 révèle une augmentation du niveau de scolarité dans toutes les zones géographiques de la province, mais à divers degrés. Tandis que le nombre de citadins ayant décroché un certificat d'études postsecondaires, un diplôme ou un diplôme universitaire en 1996 était de 5,4 points de pourcentage plus élevé qu'en 1991, cette augmentation n'a été que de 4,7 points pour la population rurale. Dans les régions rurales Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre de titulaires d'un certificat d'études postsecondaires, d'un diplôme ou d'un diplôme universitaire a augmenté de 5 à 6 points de pourcentage dans toutes les zones sauf les *ZIM nulles*, où le nombre d'habitants ayant atteint de tels niveaux supérieurs de scolarité a seulement augmenté de 0,5 points entre 1996 et 1991.

Tableau 7 : Entre 1991 et 1996, le niveau de scolarité a augmenté dans toutes les zones géographiques.

Répartition en pourcentage du plus haut niveau de scolarité[1] atteint, 1996 et 1991

Zone géographique	Études secondaires partielles		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires partielles		Grade/ diplôme postsecondaire		Diplôme universitaire	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	45,4	49,2	9,8	11,7	9,2	9,1	27,4	23,4	8,1	6,6
Total – Centres urbains	34,5	38,0	10,3	11,9	11,6	11,9	31,2	27,9	12,4	10,3
Total – Régions rurales et petites villes	54,1	56,9	9,5	11,6	7,4	7,2	24,3	20,4	4,7	3,9
ZIM fortes	50,2	52,9	9,9	12,5	7,7	7,6	27,2	22,8	4,8	4,2
ZIM modérées	55,8	59,3	9,9	11,6	7,2	6,7	23,1	19,1	4,0	3,3
ZIM faibles	51,9	55,4	9,0	11,4	7,5	7,4	25,9	21,2	5,7	4,7
ZIM nulles	58,5	55,6	9,3	12,2	7,1	7,7	21,2	20,8	3,8	3,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996 et 1991.

[1] Les données sur les niveaux de scolarité pour 1996 et pour 1991 sont fournies pour la population âgée de 15 ans et plus.

Dans l'ensemble, ces constatations donnent à penser que les habitants des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador sont non seulement défavorisés sur le plan de l'éducation par rapport aux citadins de la province, mais aussi que l'écart entre les deux grandes régions se creuse. De plus, l'inégalité au plan de l'éducation entre les *ZIM nulles* et les trois autres zones rurales s'est accrue au fil des ans.

C.2 ENSEIGNANTS

Les centres urbains ont affiché un taux d'éducateurs par habitant plus élevé que celui des zones rurales à chacune des trois années de recensement.

De nombreux facteurs peuvent contribuer à la qualité de l'éducation. L'examen du nombre d'enseignants dans une région permet d'obtenir des comparaisons facilement quantifiables. Cet indicateur est calculé en déterminant le nombre de personnes travaillant comme enseignants ou professeurs par 1 000 habitants[12]. La figure 16 montre ces données selon la zone géographique et pour 2001, 1996 et 1991 (voir aussi le tableau 16 en annexe).

Le nombre d'enseignant par habitant a été plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales et petites villes à chaque année de recensement. En 2001, les centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador comptaient 22,8 enseignants par 1 000 habitants, par rapport à 17,9 par 1 000 habitants dans les zones rurales de la province. Parmi les zones rurales, les *ZIM faibles* comptaient le nombre le plus élevé (22,0) et les *ZIM modérées*, le nombre le plus bas (14,7) d'éducateurs par 1 000 habitants.

Toutes les zones géographiques comptaient un taux moindre d'éducateurs par habitant en 1996 qu'en 1991, à l'exception des *ZIM fortes*, où ce taux a augmenté de 5,3 éducateurs par 1 000 habitants. Les *ZIM fortes* ont perdu un nombre considérable d'éducateurs par habitant, toutefois, au cours des cinq années qui ont suivi (6,8 éducateurs par 1 000 habitants). Les centres urbains et les *ZIM modérées* ont aussi affiché une baisse du taux d'éducateurs par millier d'habitants après 1996, ce taux étant demeuré pratiquement stable dans les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles* de Terre-Neuve-et-Labrador. Malgré les différents profils de changement, toutes les zones géographiques comptaient moins d'éducateurs par 1 000 habitants en 2001 qu'en 1991. Parmi les zones rurales de la province, ce sont les *ZIM modérées* qui ont perdu le plus grand nombre d'éducateurs par 1 000 habitants durant cette décennie (perte de 5,6 éducateurs par rapport à une perte de 3,5 éducateurs par 1 000 habitants pour l'ensemble des régions rurales).

---

[12] On doit comprendre que les éducateurs sont recensés dans la région géographique où ils habitent, et non où ils enseignent. À ce titre, le taux d'éducateurs par habitant dans chaque zone ne reflète peut-être pas fidèlement le nombre d'éducateurs qui fournissent des services à la population dans ces zones.

Le plus fort taux d'enseignants et de professeurs par habitant dans les centres urbains par rapport aux régions rurales s'explique en partie par le fait que les établissements d'enseignement postsecondaire ont tendance à être situés dans les centres urbains plutôt que dans les régions rurales de la province. Dans la mesure où le système d'enseignement postsecondaire continue de se développer dans les centres urbains, l'écart entre le nombre de professeurs fournissant des services aux habitants des centres urbains plutôt qu'aux habitants des régions rurales continuera donc à s'accroître. Toutefois, étant donné que les enseignants se retrouvent surtout au niveau primaire et secondaire, l'inégalité urbaine/rurale ne s'explique pas entièrement par la géographie et elle doit être également fonction d'une véritable inégalité en matière d'éducation. Si, dans toutes les zones rurales, la proportion d'enfants a diminué, le fait demeure que les régions rurales et les centres urbains comptent une proportion semblable d'enfants (tableau 1), ce qui donne à penser que la composante « enseignant » de cet indicateur devrait être plus élevée qu'elle ne l'est dans les zones rurales.

Figure 16 : Le nombre d'enseignants et de professeurs par 1 000 habitants est plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales de la province.

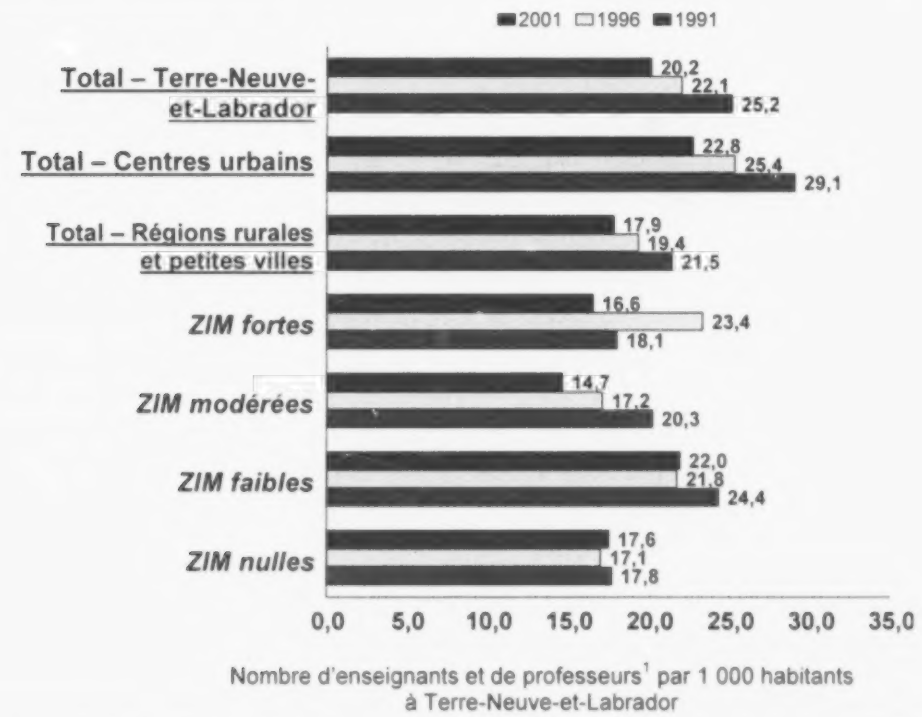

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le nombre de personnes appartenant à la catégorie professionnelle « enseignants ou professeurs » de Statistique Canada par 1 000 habitants.

RÉSUMÉ

Les indicateurs présentés ici révèlent des inégalités en ce qui concerne le niveau de scolarité et le taux d'enseignants et de professeurs par habitant entre les centres urbains et les régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador. Même si toutes les zones ont affiché une certaine amélioration du niveau de scolarité au fil des ans, cette amélioration a été davantage évidente dans les centres urbains que dans les zones rurales de la province. De plus, même s'il a baissé à chaque année de recensement, les centres urbains comptaient encore en 2001 un nombre considérablement plus grand d'enseignants par 1 000 habitants que les régions rurales et petites villes. L'amélioration constatée dans certaines zones rurales n'a donc pas suffit à combler l'écart entre les centres urbains et les régions rurales en ce qui a trait au niveau de scolarité et, peut-être aussi, à l'accès à l'éducation.

En outre, cette inégalité explique une partie des différences constatées dans les valeurs des indicateurs économiques et de participation au marché du travail dont il a été question à la section B. Premièrement, la proportion moins élevée des habitants des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont terminé leurs études secondaires laisse supposer qu'ils vivront des expériences plus difficiles sur le marché du travail, comme le chômage, les longues heures de travail et, évidemment, des revenus plus faibles. Une telle corrélation se trouve corroborée dans ces données, mais surtout relativement aux *ZIM modérées* et *ZIM nulles* dont, en 2001, plus de la moitié des habitants n'avaient pas terminé d'études secondaires. Les *ZIM modérées* affichent le plus bas taux d'activité sur le marché du travail, la plus forte proportion de personnes à faible revenu de la province et, avec les *ZIM nulles*, les plus forts taux de chômage de Terre-Neuve-et-Labrador. Il serait intéressant d'examiner plus à fond les avantages économiques qui découleraient de l'offre de programmes encourageant la scolarisation et la réussite aux programmes d'études, comme le mentorat, le tutorat, le soutien de pairs et la participation des parents.

Deuxièmement, les plus bas niveaux de scolarité postsecondaire constatés dans les zones rurales de la province laissent supposer l'existence d'obstacles géographiques et économiques à l'accès aux établissements d'enseignement supérieur. Les données sur le niveau de scolarité présentées ici laissent croire que les résidents ruraux ont plus facilement accès aux collèges et aux instituts techniques qu'aux universités. Des études antérieures avaient révélé que les personnes vivant plus loin de l'université sont plus susceptibles de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, s'ils choisissent de poursuivre leurs études (Frenette, 2002). Il se peut donc que l'éloignement des universités (dont la plupart sont situées dans les centres urbains) soit un facteur dissuasif, tandis qu'il n'a peut-être pas autant d'incidence sur la fréquentation d'autres établissements d'enseignement. D'autres facteurs, comme le revenu familial, influent également sur les choix concernant les études postsecondaires. Les niveaux de revenu plus faibles dans les régions rurales représentent probablement un obstacle à la fréquentation de l'université, ce qui oblige peut-être certains à opter

pour la voie habituellement moins coûteuse de la fréquentation d'un collège ou d'un institut technique. Ces constatations semblent justifier la réalisation d'autres études qui porteront sur les incidences de l'amélioration de l'accès des résidents ruraux aux études postsecondaires, et particulièrement à l'université. Des programmes destinés à faciliter le télé-enseignement ou à encourager la poursuite d'études supérieures, par exemple des bourses d'études, pourraient être d'une aide précieuse pour les habitants des régions rurales et des petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Troisièmement, le taux plus faible d'enseignants par millier d'habitants dans les régions rurales de la province laisse croire qu'il faudrait examiner de plus près cette constatation, puisque ses incidences sur la qualité de l'éducation ne sont pas claires. Par exemple, le nombre d'élèves par classe pourrait être, en moyenne, plus élevé dans les zones rurales de la province, puisqu'on y trouve la même proportion d'enfants que dans les centres urbains, mais un nombre plus bas d'enseignants par 1 000 habitants.

D. Indicateurs sociaux

PRINCIPALES CONSTATATIONS

D.1 Structure familiale (familles monoparentales)

- En 2001, la proportion de familles monoparentales était plus grande dans les centres urbains que dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador (16,8 % par rapport à 13,4 %). Parmi les zones rurales, ce sont les *ZIM fortes* et les *ZIM faibles* qui affichaient la plus forte proportion de ce type de structure familiale en 2001 (15,1 % et 14,0 %, respectivement).

D.2 Logement

- Le pourcentage de maisons construites n'a guère varié selon les zones géographiques depuis 1986. Il demeure cependant que les citadins et les habitants des *ZIM fortes* étaient un peu plus susceptibles d'habiter dans des maisons plus récentes, 25,7 % et 24,0 % de leurs maisons ayant été construites depuis 1986, respectivement.

- Le logement en milieu urbain était beaucoup plus coûteux qu'en milieu rural, la valeur moyenne des maisons ayant été de 105 300 $ dans les centres urbains et de 54 500 $ dans les régions rurales en 2001. Les valeurs des maisons des *ZIM nulles* étaient les plus basses de la province en 2001 (45 000 $).

- Même si les valeurs des maisons étaient beaucoup plus élevées dans le centres urbains que dans les zones rurales, la population rurale n'était que très légèrement mieux en mesure de les payer (12,4 % des propriétaires résidentiels des régions rurales consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement par rapport à 13,3 % dans le cas des citadins propriétaires). Les valeurs des maisons y étant les plus basses, le logement était plus abordable dans les *ZIM nulles* qu'ailleurs dans la province (11,1 %), mais là encore, il ne l'était que très légèrement plus que dans les *ZIM fortes* (13,4 %) où les valeurs de maisons étaient beaucoup plus élevées.

- Dans la foulée de la baisse des revenus, la proportion des ménages consacrant une partie importante de leur revenu au logement a augmenté dans toute la province de 1991 à 2001, les zones rurales affichant de plus fortes augmentations que les zones urbaines (6,9 points de pourcentage par rapport à 4,9).

Résumé

Les indicateurs sociaux abordés dans la présente section font ressortir un profil légèrement différent des zones géographiques par rapport aux indicateurs analysés jusqu'à maintenant. Avec des proportions plus faibles de familles monoparentales et un logement davantage abordable, les régions rurales et petites villes bénéficient de conditions sociales plus avantageuses que les centres urbains. Toutefois, le logement n'est pas aussi abordable dans les zones rurales que la valeur des maisons le laisse croire. Les indicateurs liés au logement sont largement influencés par les revenus.

D.1 STRUCTURE FAMILIALE (FAMILLES MONOPARENTALES)

Par rapport aux régions urbaines, une plus faible proportion des familles des régions rurales et des petites villes sont des familles monoparentales.

Au Canada, comme dans beaucoup d'autres pays, les structures familiales ont évolué. Les divorces sont plus fréquents et les unions de fait sont de plus en plus populaires (Statistique Canada, 2002). Des études ont révélé que la croissance de la proportion de familles monoparentales a été l'une des tendances sociales les plus importantes au Canada (Ross et coll., 1998). Terre-Neuve-et-Labrador ne fait pas exception à cette tendance à la hausse, même si la proportion des familles qui y étaient des familles monoparentales y était la plus faible du pays en 2001 (14,9 % par rapport à 15,7 % pour l'ensemble du Canada – figure 17).

La figure 17 (et le tableau 17 de l'annexe) révèlent que la proportion de familles monoparentales est légèrement plus forte dans les centres urbains que dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador (16,8 % par rapport à 13,4 %, respectivement). De plus, ce pourcentage plus faible est observé dans chacune des quatre zones rurales, les *ZIM fortes* ayant affiché le taux le plus élevé (15,1 %) et les *ZIM nulles* ayant affiché le taux le plus bas (10,4 %) des régions rurales en 2001.

L'augmentation du taux de familles monoparentales au fil des ans est apparente dans toutes les zones géographiques. À l'exception des *ZIM nulles*, la proportion de familles monoparentales a augmenté à chaque recensement, la variation se situant entre un minimum de 3,0 points de pourcentage en milieu urbain et dans l'ensemble des zones rurales et un maximum de 4,2 points dans les *ZIM fortes* durant la décennie. Les *ZIM nulles* ont affiché un pourcentage moindre d'augmentation (de seulement 0,9 points) entre 1991 et 2001, en raison d'une légère baisse du pourcentage de familles monoparentales à la première moitié de la décennie. Les *ZIM nulles* font ici bande à part, puisqu'elles ont affiché au fil des ans à la fois la plus faible proportion de familles monoparentales de la province à chaque année de recensement et la plus faible augmentation en pourcentage de ce type de familles.

Figure 17 : La proportion de familles monoparentales est plus faible dans les *ZIM nulles* de Terre-Neuve-et-Labrador.

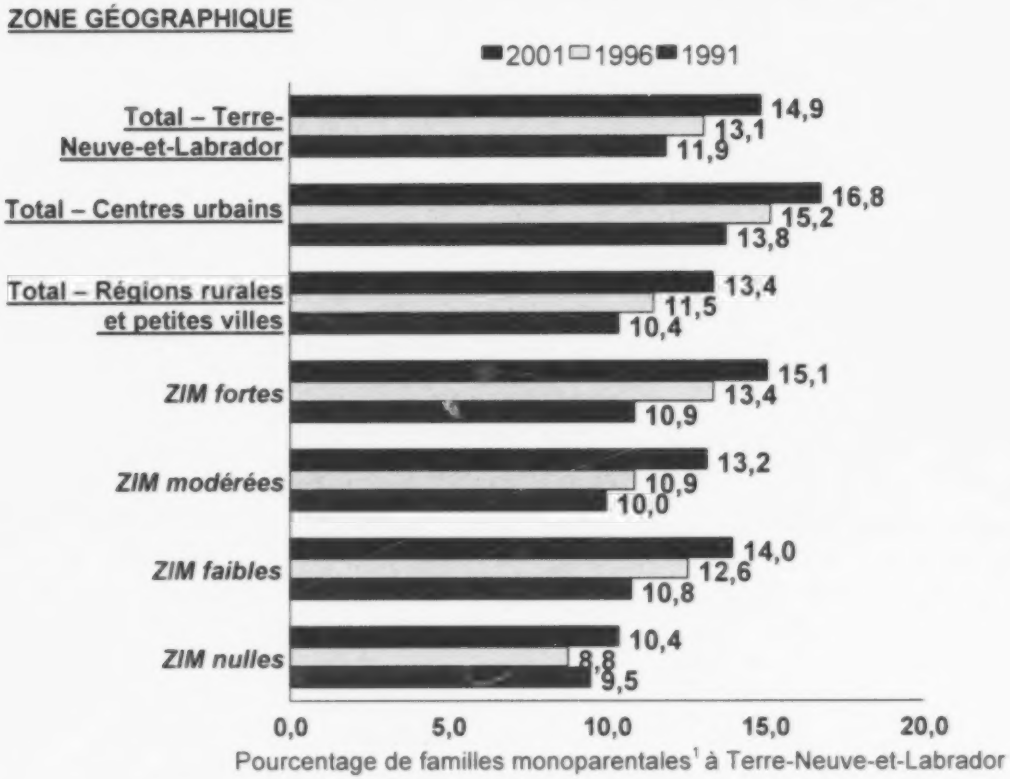

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Une modification de la mesure de familles monoparentales en 2001 gonfle légèrement le pourcentage de cette année-là.

D.2 LOGEMENT

Par rapport aux régions urbaines, les maisons dans les régions rurales sont légèrement plus vieilles, moins coûteuses et, donc, beaucoup plus abordables.

D.2.1 Maisons de construction récente

La période de construction des maisons donne une indication de la croissance économique et démographique dans les différentes zones géographiques de Terre-Neuve-et-Labrador. Plus le pourcentage de maisons construites plus récemment est élevé dans une région, plus il est probable que les collectivités de ces régions aient connu une croissance économique et démographique. La figure 18 montre le

pourcentage de maisons construites entre 1996 et 2001, 1991 et 1995 et 1986 et 1990 pour chaque zone géographique (voir également le tableau 18 en annexe).

La proportion des maisons construites entre 1986 et 2001 a été légèrement supérieure dans les centres urbains que dans les zones rurales (25,7 % par rapport à 21,7 %). Même si les écarts sont faibles, les habitants des *ZIM fortes* étaient les plus susceptibles parmi les habitants des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador d'habiter une maison nouvelle en 2001, 24,0 % des maisons y ayant été construites depuis 1986 (par rapport à 20,1 %, 22,7 % et 23,4 % dans les *ZIM modérées*, les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles*, respectivement). La figure 18 montre aussi que la proportion de maisons construites durant la plus récente période a été plus forte dans les centres urbains que dans les régions rurales (7,3 % par rapport à 4,7 %, respectivement), et que les habitants des *ZIM nulles* étaient les plus susceptibles, parmi les habitants des régions rurales, d'habiter une maison construite depuis 1996 (5,3 %).

D'une façon générale, les données de la figure 18 correspondent aux divers profils de changement démographique et de santé économique constatées dans les zones géographiques de la province. Par exemple, le taux plus élevé de construction de nouvelles maison dans les centres urbains, par rapport aux zones rurales, correspond au profil économique plus robuste et à une moindre baisse démographique dans les centres urbains que dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Il n'est pas surprenant non plus que les habitants des *ZIM fortes* aient été les plus susceptibles, parmi les habitants des régions rurales, d'habiter une maison construite depuis 1986, étant donné la conjoncture économique plus favorable qui y a prévalu. La situation du logement dans les *ZIM nulles* vient légèrement en contradiction avec les tendances démographiques, toutefois, car ce sont ces zones qui ont essuyé le plus fort repli démographique de la province entre 1991 et 2001 (figure 3). Au même moment, la modeste amélioration du profil économique des *ZIM nulles* depuis 1996 contribue à expliquer la proportion légèrement plus forte de maisons nouvellement construites dans ces zones.

Figure 18 : La proportion de cidadins qui vivent dans de nouvelles maisons est plus forte que celle des habitants des régions rurales.

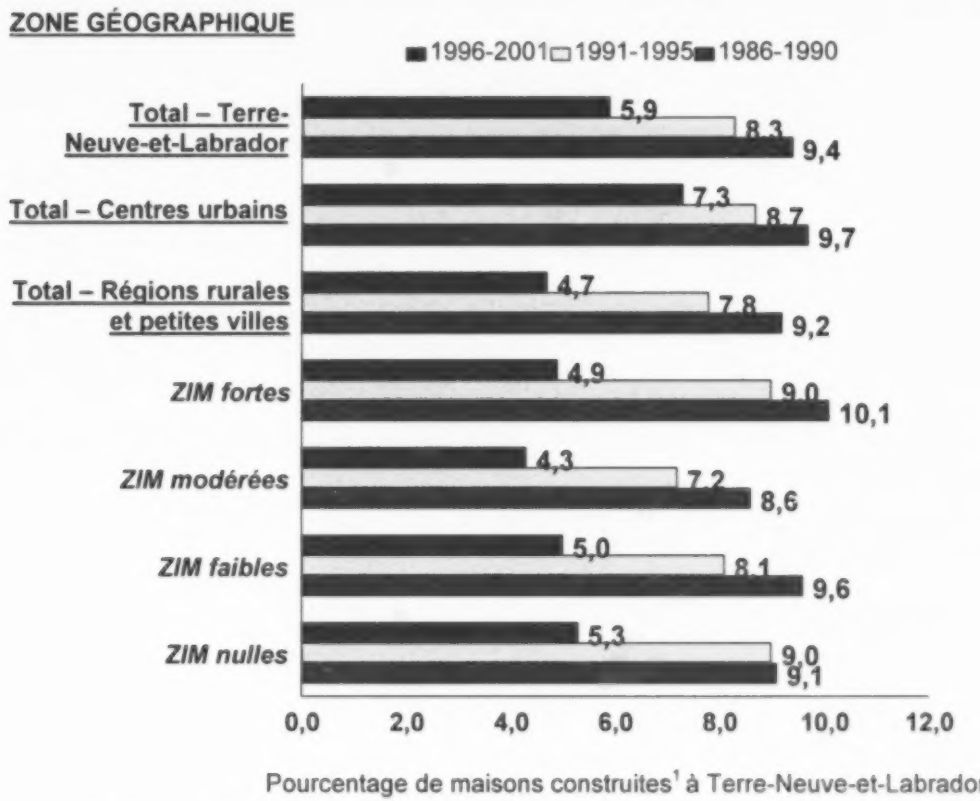

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.
[1] Exprimé en pourcentage du nombre total des résidences privées habitées.

D.2.2 Valeurs moyennes des maisons (logement)

Le coût des maisons est un bon indicateur de la prospérité et il peut illustrer la capacité d'une famille ou d'une personne à faire des achats importants.

Comme le montre la figure 19, la valeur moyenne des maisons à Terre-Neuve-et-Labrador en 2001 s'établissait à près de 76 300 $. La valeur moyenne des maisons des centres urbains était beaucoup plus élevée que celle des régions rurales (105 300 $ par rapport à 54 500 $, à savoir un écart de 50 800 $ en 2001). Dans les diverses régions rurales et petites villes, la valeur des maisons était la plus élevée dans les *ZIM fortes* (en moyenne 62 300 $) et la plus faible dans les *ZIM nulles* (en moyenne 45 000 $).

Figure 19 : La valeur des maisons (logement) est plus élevée dans les centres urbains et dans les *ZIM fortes*.

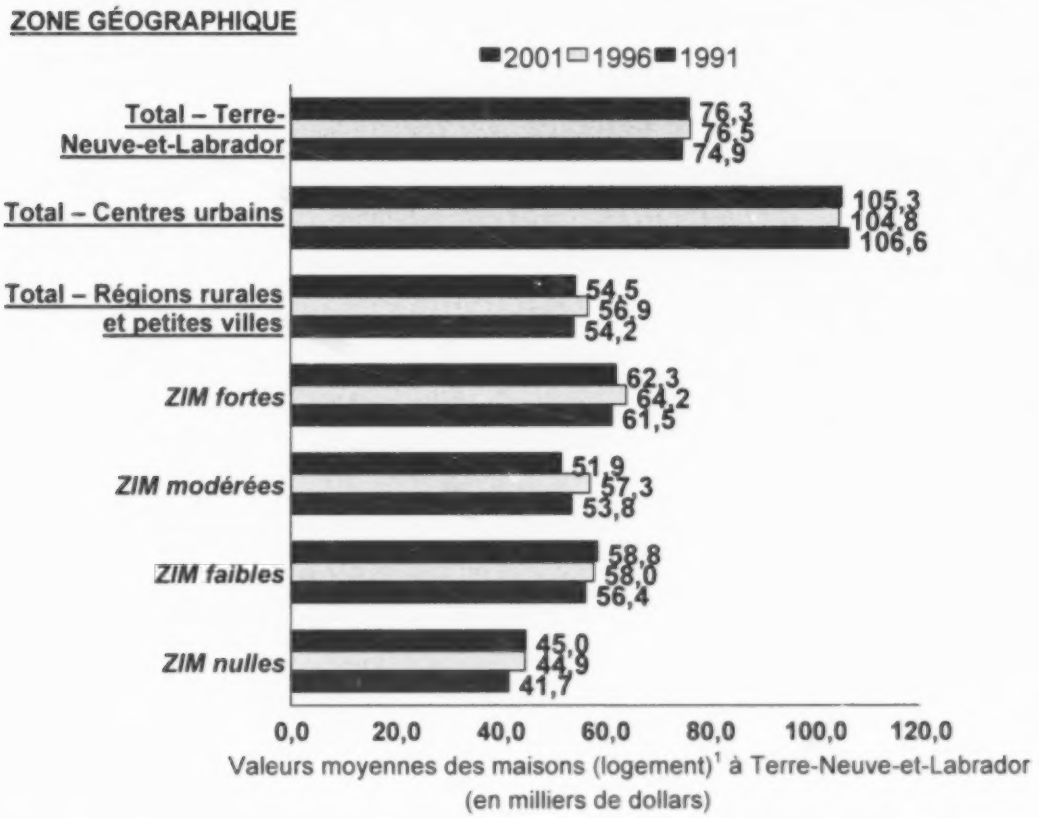

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.
[1] Les valeurs moyennes des maisons (logement) s'appliquent aux maisons autres que des fermes et non situées dans des réserves et occupées par le propriétaire et elles sont rapportées en dollars réels de 2001.

La figure 19 montre que les valeurs de maisons ont peu changé au fil des ans. Elles étaient toutefois légèrement moindres dans les centres urbains et les *ZIM modérées* à la fin de la décennie. Elles étaient légèrement plus fortes dans les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles*, et à peu près les mêmes en 2001 qu'en 1991 dans les *ZIM fortes*. La constatatation peut-être la plus remarquable que permet de dégager la figure 19 est le fait que les valeurs des maisons rurales n'ont pas sensiblement baissé, malgré l'important repli démographique constaté durant la même période (figure 3).

D.2.3 Caractère abordable des maisons (logement)

On convient généralement que la proportion des propriétaires résidentiels qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement est un indicateur du caractère

abordable du logement. La figure 20 illustre la proportion de propriétaires résidentiels dans chaque zone géographique qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement (voir également le tableau 19 en annexe).

En 2001, 12,7 % des propriétaires résidentiels de Terre-Neuve-et-Labrador dépassaient ce seuil de 30 %, une proportion légèrement plus forte de citadins que de citoyens ruraux étant susceptibles de consacrer cette part du revenu au logement (13,3 % par rapport à 12,4 %). Cette constatation n'est pas surprenante, car les maisons les plus nouvelles et les plus coûteuses de la province se trouvaient dans les centres urbains en 2001 et que le revenu médian n'y était que très légèrement supérieur au revenu médian des régions rurales et petites villes (figure 13).

On observe peu de variation dans le caractère abordable du logement dans les régions rurales et petites villes de la province. Cependant, les habitants des *ZIM fortes* éprouvaient plus de difficultés à payer leur logement en 2001, 13,4 % d'entre eux consacrant au logement plus de 30 % de leur revenu. Avec les valeurs des maisons les plus basses, les habitants des *ZIM nulles* et des *ZIM modérées* étaient les moins susceptibles de consacrer plus que le seuil de 30 % de leur revenu à des dépenses liées au logement (11,1 % et 11,3 %).

Étant donné les valeurs beaucoup plus basses des maisons des zones rurales de la province, les habitants de ces zones devraient, en moyenne, payer beaucoup moins que les citadins pour leur logement. Cependant, le fait que les maisons des régions rurales ne soient que légèrement plus abordables que celles des centres urbains, s'explique sans doute par des revenus ruraux plus bas qui amenuisent l'avantage que pourrait représenter le moindre coût du logement dans les régions rurales. Une analyse semblable peut aussi s'appliquer aux zones d'influence métropolitaine de Terre-Neuve-et-Labrador. Malgré les valeurs beaucoup plus basses de maisons des *ZIM nulles* par rapport à celle des *ZIM fortes*, les habitants des *ZIM nulles* ne sont que légèrement plus en mesure de les payer.

La figure 20 montre aussi que le logement devient de moins en moins abordable au fil des ans à Terre-Neuve-et-Labrador. Puisque les valeurs des maisons sont demeurées relativement stables de 1991 à 2001, la plus forte proportion de citoyens qui ne pouvaient pas payer leur logement en 2001, par rapport à 1991, a probablement été causée par la baisse du revenu médian constatée dans l'ensemble de la province durant cette décennie (figure 13). Cependant, l'augmentation de la proportion de propriétaires consacrant plus de 30% de leur revenu au logement dans les régions rurales de la province a été légèrement plus forte que dans les zones urbaines durant la décennie (6,9 par rapport à 4,9 points de pourcentage, respectivement). L'avantage du point de vue du caractère abordable du logement en milieu rural a donc légèrement diminué au cours des 10 dernières années. Cette conclusion s'applique particulièrement bien aux *ZIM fortes* qui ont affiché la plus forte augmentation, sur

10 ans, du pourcentage de la population consacrant au logement plus que le seuil de 30 % de son revenu (une augmentation de 8,3 points de pourcentage).

Figure 20 : En 2001, une plus forte proportion de citoyens urbains que de citoyens ruraux consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement 2001.

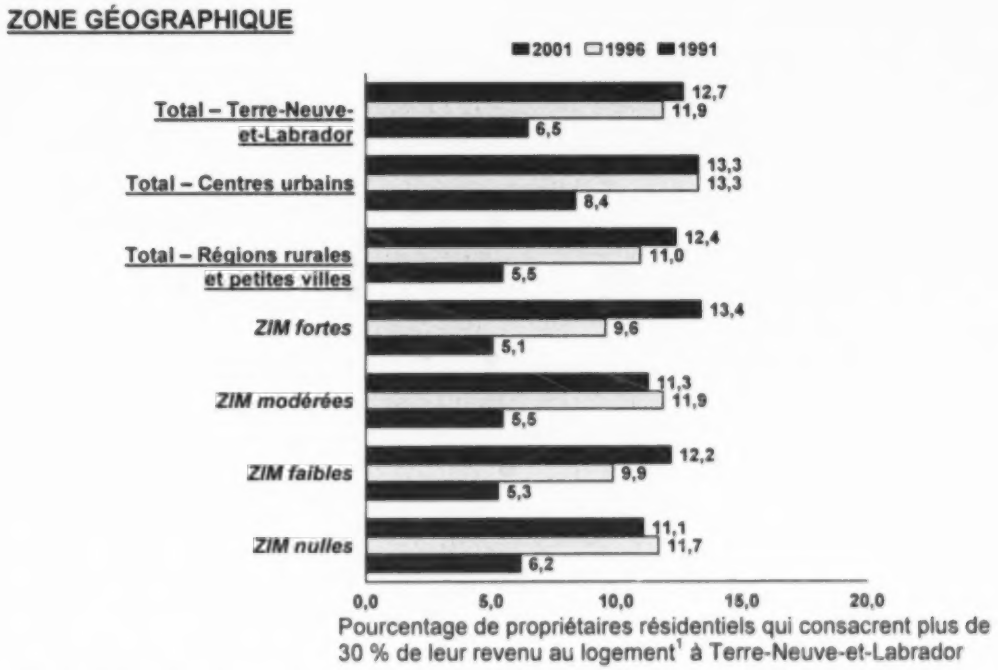

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Renvoie au revenu total du ménage consacré au logement pour les propriétaires seulement (non les locataires). Englobe les coûts de l'électricité, du combustible, des services d'aqueduc, des services municipaux, des paiements hypothécaires, des taxes foncières et des frais de condominium.

RÉSUMÉ

Les indicateurs sociaux abordés dans la présente section font ressortir un profil légèrement différent des zones géographiques que cela n'a été le cas jusqu'ici : étant donné une proportion plus faible de familles monoparentales et un logement plus abordable, les régions rurales et les petites villes présentent des conditions sociales plus avantageuses que les centre urbains. Ces conditions varient cependant considérablement au sein des régions rurales et petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador et il faudrait également prendre cette variation en compte au moment d'établir des politiques publiques.

Même si le pourcentage de familles monoparentales est plus élevé dans les centres urbains qu'en milieu rural, la proportion de familles monoparentales a augmenté dans toutes les zones géographiques de la province entre 1991 et 2001. Par rapport aux centres urbains, il se peut que les régions rurales et petites villes soient moins en mesure de faire face à l'augmentation de la proportion de familles monoparentales. Des études donnent à penser que la tendance à la hausse du taux de familles monoparentales a son importance. Par exemple, *l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (Ross et coll., 1998) a révélé que sur des mesures comportementales, comme les troubles émotifs et l'agressivité, les enfants de familles monoparentales font relativement mauvaise figure, comparativement à la population générale d'enfants. De plus, les parents dans ces situations peuvent faire face à d'autres obstacles pour éduquer leurs enfants, notamment la probabilité accrue de vivre dans la pauvreté. Ce facteur économique peut agir tout autant sur le développement des enfants que sur leur situation familiale (Ross et coll., 1998). Il est donc souhaitable de mettre en œuvre des programmes visant à atténuer ces effets. Mentionnons, par exemple, l'aide ou les subventions destinées aux services de garde et le soutien financier destiné aux chefs de famille monoparentale à faible revenu. Il est également essentiel d'insister sur l'intervention précoce, puisque les mauvais résultats dans les sphères sociales et scolaires ne sont pas susceptibles de s'améliorer d'eux-mêmes avec l'âge et risquent en fait d'empirer (Ross et coll., 1998). Même si les recommandations qui précèdent peuvent s'appliquer aux centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador, elles s'appliquent peut-être d'une façon particulièrement pertinente aux régions rurales et petites villes, puisque la proportion de familles monoparentales y augmente et que les conditions économiques y sont moins favorables.

La situation du logement dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador est davantage complexe. Même s'il se construit moins de nouvelles maisons dans toutes les zones géographiques depuis 1990 et que les valeurs des maisons sont demeurées relativement stables, le pourcentage de propriétaires résidentiels consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement a augmenté partout dans la province. Puisque les valeurs des maisons sont demeurées stables, le caractère de moins en moins abordable du logement s'explique en grande partie par la décroissance des revenus durant la même période. Même si le logement dans les *ZIM nulles* était le plus abordable, il ne l'était pas autant qu'il aurait dû l'être étant donné la valeur beaucoup plus basse des maisons qu'on y trouve. Par conséquent, les indicateurs du logement dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador sont largement influencées par les revenus.

E. Indicateurs des soins de santé

PRINCIPALES CONSTATATIONS

E.1 Fournisseurs de soins de santé

- Par rapport aux centres urbains, les régions rurales et les petites villes comptaient beaucoup moins de fournisseurs de soins de santé en 2001 (17,1 par rapport à 38,3 par 1 000 habitants). Les *ZIM nulles* comptaient le moins de fournisseurs de soins de santé de toute la province (11,9 fournisseurs par 1 000 habitants en 2001).
- En 1996, l'écart entre le nombre de fournisseurs de soins de santé en milieu urbain par rapport à celui en milieu rural était de 18,5 fournisseurs par 1 000 habitants. En 2001, cet écart s'était creusé, passant à 21,2 fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants.
- Les régions rurales sont aussi défavorisées quant à leur accès aux fournisseurs de soins de santé professionnels (p. ex., les médecins) et elles doivent se replier davantage sur les services offerts par le personnel infirmier et d'autres fournisseurs de soins de santé.

Résumé

Les résultats montrent que les habitants des régions rurales et des petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador (et en particulier des *ZIM nulles*) sont défavorisés en ce qui concerne les soins de santé. La difficulté d'accès aux soins de santé pour les ruraux est encore aggravée par la distance plus grande qu'ils doivent parcourir pour obtenir des services et par le fait que les spécialistes sont habituellement situés dans les centres urbains. L'accès à des soins de santé adéquats pour la population autochtone de plus en plus nombreuse dans les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles* de la province est particulièrement préoccupant.

E.1 FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ

Par rapport aux centres urbains, Terre-Neuve-et-Labrador rurale compte moins de fournisseurs de soins de santé par habitant.

L'accès à des services de santé est une préoccupation pour tous les citoyens de la province, et en particulier pour ceux qui vivent hors des centres urbains. Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant dans une région donnée est une mesure de l'accès aux soins de santé. Aux fins de notre étude, nous utilisons le nombre de fournisseurs de soins de sa[illegible]é par 1 000 habitants afin d'illustrer l'accessibilité aux services de santé [13].

Comme nous pouvons le constater dans la figure 21, en 2001, le nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants était beaucoup plus élevé dans les centres urbains que dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador (38,3 par rapport à 17,1 par 1 000 habitants) (voir également le tableau 20 en annexe). Parmi les régions rurales, les *ZIM fortes* et les *ZIM faibles* comptaient un plus grand nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants (20,6 et 21,6, respectivement), et les *ZIM nulles* affichaient le ratio de fournisseurs de loin le plus bas (11,9 fournisseurs par 1 000 habitants).

Après avoir baissé dans la plupart des zones géographiques de 1991 à 1996, le nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants a augmenté dans l'ensemble de la province pendant la deuxième moitié des années 1990. Les plus fortes augmentations ont cependant été observées dans les centres urbains, où ce nombre a augmenté de 5,3 fournisseurs par 1 000 habitants entre 1996 et 2001, par rapport à une augmentation de seulement 2,6 fournisseurs par 1 000 habitants dans les régions rurales durant la même période. Cette redistribution inégale des fournisseurs de soins de santé après 1996 a creusé l'écart entre le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant des centres urbains par rapport à celui des régions rurales. Tandis qu'en 1996, la population urbaine pouvait compter sur 18,5 fournisseurs en soins de santé par 1 000 habitants de plus que les citoyens des régions rurales, en 2001, cet écart s'était creusé, passant à 21,2 fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants.

La figure 21 montre aussi qu'il y a eu un redéploiement disproportionné des fournisseurs de soins de santé entre les zones les plus influencés par les villes et les zones les moins influencées. De 1996 à 2001, le nombre de fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants dans les *ZIM fortes* a augmenté de 7,8, tandis qu'il n'a augmenté que de 3,6 dans les *ZIM nulles*. Ces données portent à croire que les résidents des zones les moins influencées par les centres urbains ont non seulement accès à un nombre

[13] On doit comprendre que les fournisseurs de soins de santé sont recensés dans la région géographique où ils habitent, et non où ils travaillent. À ce titre, le taux de fournisseurs de soins de santé par habitant dans chaque zone ne reflète peut-être pas fidèlement le nombre de fournisseurs de soins de santé qui fournissent des services à la population dans ces zones.

proportionnellement moindre de fournisseurs de soins de santé par rapport aux habitants de régions voisines des centres métropolitains, mais aussi que cette inégalité d'accès s'amplifie au fil des ans.

Figure 21 : Le nombre de fournisseurs de soins de santé par habitant est plus faible dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* de la province.

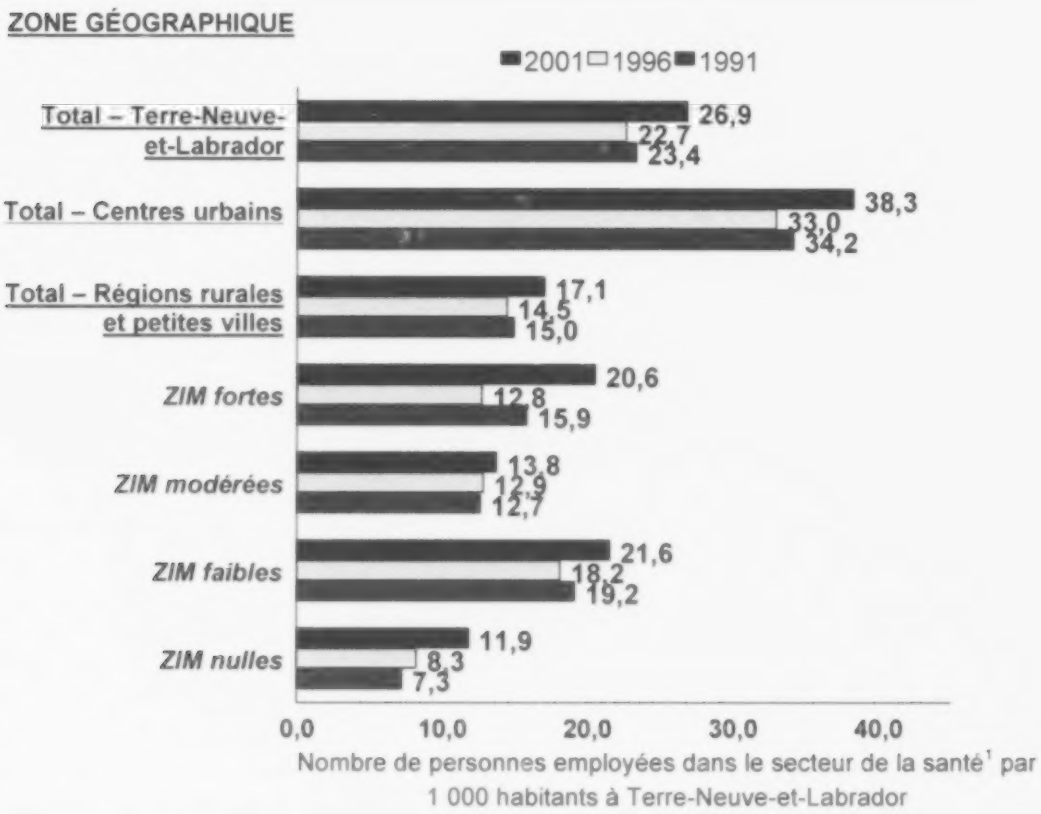

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Le nombre de personnes travaillant dans la catégorie professionnelle des « professions de la santé » de Statistique Canada par 1 000 habitants.

Le tableau 8 donne un portrait plus détaillé des catégories de fournisseurs de soins de santé par habitant pour chaque zone géographique et pour les recensements de 2001 et de 1996 seulement (voir également le tableau 21 en annexe)[14].

[14] Nous ne disposons pas de renseignements détaillés sur les professions des fournisseurs de soins de santé pour 1991.

Par rapport aux centres urbains, les régions rurales et les petites villes de la province comptaient moins de professionnels de la santé, comme les médecins, en 2001 (7,9 par rapport à 2,2 par 1 000 habitants). À mesure que nous nous déplaçons dans le tableau, le désavantage rural devient encore plus évident dans le nombre par habitant d'infirmier(ère)s-chefs/infirmier(ère)s autorisé(e)s, avec 8,4 fournisseurs de moins dans les régions rurales que dans les centres urbains (5,7 par rapport à 14,1 par 1 000 habitants). L'écart associé aux techniciens était légèrement moindre, les zones rurales comptant 4,9 techniciens de moins par 1 000 habitants que les centres urbains. Enfin, les zones rurales comptaient 2,3 travailleurs de moins par 1 000 habitants pour les professions auxiliaires que les centres urbains en 2001 (2,7 par rapport à 5,0 par 1 000 habitants).

Tableau 8 : Le taux de fournisseurs de soins dans toutes les catégories professionnelles de la santé est plus élevé dans les centres urbains que dans les zones rurales.

Nombre de personnes employées dans les catégories professionnelles de la santé par 1 000 habitants, 2001 et 1996

Zone géographique	Professionnels		Infirmier(ère)s-chefs et infirmier(ère)s autorisé(e)s		Techniciens et occupations connexes		Occupations auxiliaires à l'appui de la santé	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	4,9	3,8	9,6	9,3	8,7	6,7	3,7	2,9
Total – Centres urbains	7,9	6,2	14,1	14,0	11,3	9,1	5,0	3,6
Total – Régions rurales et petites villes	2,2	1,8	5,7	5,5	6,4	4,8	2,7	2,3
ZIM fortes	**3,1**	**1,8**	**7,3**	**5,0**	**5,9**	**4,3**	**3,9**	**1,5**
ZIM modérées	**1,9**	**1,4**	**4,5**	**4,3**	**5,1**	**4,6**	**2,2**	**2,5**
ZIM faibles	**2,7**	**2,6**	**7,4**	**7,4**	**8,6**	**5,7**	**2,9**	**2,5**
ZIM nulles	**0,8**	**0,4**	**3,5**	**4,0**	**4,5**	**2,6**	**2,7**	**1,3**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 1996.

Le tableau 8 révèle aussi que les habitants des *ZIM fortes* et des *ZIM faibles*, à quelques exceptions près, étaient plus favorisés que ceux des *ZIM modérées* et des *ZIM nulles* du point de vue de l'accès à chacune des quatre catégories de fournisseurs de soins de santé, à la fois en 2001 et en 1996. Sauf en ce qui a trait aux professions auxiliaires en

2001, les *ZIM nulles* comptaient le taux le plus faible de fournisseurs dans chacune des catégories professionnelles de la santé et à chacune des années de recensement. Quant à l'évolution au fil des ans, la plupart des zones géographiques comptaient un plus grand nombre de travailleurs de chacune des catégories professionnelles de la santé en 2001 qu'en 1996.

RÉSUMÉ

Les résultats présentés à la figure 21 et au tableau 8 démontrent un désavantage pour les habitants des régions rurales et des petites villes de Terre-Neuve-et-Labrador en matière de soins de santé. Non seulement ont-ils à leur disposition moins de fournisseurs de soins de santé par habitant, mais ils doivent également parcourir souvent (mais pas toujours) une distance plus grande pour obtenir des services et consulter les spécialistes situés dans les centres urbains, ce qui limite encore plus leur capacité d'obtenir les services de santé dont ils ont besoin. Ces préoccupations sont particulièrement marquées pour les habitants des *ZIM nulles* qui comptent le taux le plus faible de fournisseurs de soins de santé par habitant et qui sont susceptibles, mais là encore pas toujours, d'être obligés de parcourir les plus grandes distances pour avoir accès aux services de santé. En 2001, on comptait 11,9 fournisseurs de soins de santé par 1 000 habitants dans les *ZIM nulles*, dont 0,8 fournisseur seulement étaient des professionnels de la santé, comme des médecins. Le plus bas taux de professionnels des soins de santé dans les zones rurales prises dans leur ensemble est préoccupant (2,2 par 1 000 habitants par rapport à 7,9 par 1 000 habitants dans les centres urbains), puisqu'il peut être source de tension pour les médecins qui y exercent. C'est particulièrement le cas lorsque l'on considère que la plupart des consultations (plus de 80 %) auprès de fournisseurs de soins de santé sont effectuées auprès de médecins (Statistique Canada, 1999b). Un fardeau supplémentaire pourrait également être imposé à d'autres fournisseurs de soins de santé dans les régions rurales, comme les infirmier(ère)s sur qui l'on compte sans doute pour satisfaire aux besoins des habitants des régions rurales en matière de soins de santé dans une plus grande mesure que dans les centres urbains. Enfin, il convient de prendre note que les habitants des régions rurales qui vivent à proximité des centres urbains y obtiennent peut-être des services de santé. Néanmoins, les constatations nous laissent croire que des études plus poussées seraient nécessaires pour bien comprendre l'inégalité urbaine/rurale en fait de fournisseurs de soins de santé.

Nous devons également prendre en considération d'autres aspects liés aux soins de santé. Par exemple, la plus forte proportion d'aînés vivant dans les zones rurales (et dans les *ZIM modérées* plus particulièrement) impose des demandes plus grandes aux services de soins à domicile, comme les soins personnels, le travail ménager et la préparation de repas, qui sont tous importants pour le bien-être des aînés. Cependant, le recours à ces services subit l'influence d'autres facteurs. Par exemple, les personnes à faible revenu et moins scolarisées sont plus susceptibles d'utiliser les services de soins à

domicile (Statistique Canada, 1999b). Ces deux caractéristiques se retrouvent de façon plus prédominante dans les *ZIM modérées*. Par conséquent, le financement de programmes de soins à domicile peut être une façon viable de favoriser la santé et de diminuer les coûts des soins de santé en retardant ou en évitant l'institutionalisation. Cependant, il faut prendre garde de surcharger indûment les aidants naturels, qui peuvent manquer de soutien à cause de l'isolement de leur collectivité rurale.

Il ne faudrait pas non plus négliger le bien-être de la population autochtone et la représentation relativement élevée des Autochtones dans les *ZIM faibles* et les *ZIM nulles* de la province est un point important à considérer dans l'évalution des soins de santé. Il devient de plus en plus évident que l'état de santé des Canadiens d'origine autochtone est beaucoup moins bon que celui des autres Canadiens. Les Autochtones présentent des taux plus élevés d'affections chroniques, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer, et ils sont plus susceptibles d'être exposés à des maladies infectieuses, comme l'hépatite, la méningite et le VIH/sida, entre autres (Kinnon, 2002). La distance à parcourir pour obtenir des soins de santé peut limiter la capacité des Autochtones de satisfaire à leurs besoins en cette matière dans bien des collectivités rurales. Il serait donc utile d'examiner plus à fond la question de l'accès à des soins de santé adéquats pour les Autochtones habitant dans les régions rurales de la province.

F. Conclusions

Le repli démographique des régions rurales et des petites ville de Terre-Neuve-et-Labrador a été important, représentant pratiquement toute la baisse de la population de la province pendant la première moitié des années 1990 et dépassant la baisse de la population urbaine pendant la deuxième moitié de la décennie. La population rurale de la province a non seulement diminué en chiffres absolus durant la décennie, mais la proportion de la population provinciale habitant les régions rurales ou les petites villes a, elle aussi, reculé. Dans les zones rurales, la plus petite baisse de population a été celles des *ZIM faibles* et la plus forte, celle des *ZIM nulles*, le repli démographique étant toutefois plus considérable dans chacune des quatre zones des régions rurales et petites villes que dans les centres urbains de la province à chaque recensement.

Même si l'on a pu observer que les conditions sociales en milieu rural, par exemple la proportion de familles monoparentales et le caractère abordable du logement, étaient plus favorables que celles des centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador, il ressort des constatations que les avantages des points de vue de l'économie, de l'éducation et des soins de santé associés aux centres urbains de Terre-Neuve-et-Labrador ne se manifestent pas de façon égale dans toutes les zones rurales. En outre, ces avantages ont gagné de l'importance entre 1996 et 2001, mais pas dans la même mesure dans toutes les zones rurales. Les *ZIM fortes* ont récolté les mêmes avantages du cycle économique positif que les habitants des centres urbains, et les *ZIM faibles* affichent quelques signes positifs d'essor économique. Les améliorations constatées relativement aux facteurs liés à l'économie, à l'éducation et aux soins de la santé dans les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* n'ont toutefois pas suffit à refermer l'écart entre ces zones les plus défavorisées et les *ZIM fortes* qui bénéficient d'une meilleure conjoncture aux plans de l'économie et de l'éducation. En fait, la conjoncture économique dans les *ZIM nulles* de la province est celle qui s'est le plus dégradée de 1991 à 2001.

La conclusion selon laquelle les *ZIM modérées* et les *ZIM nulles* sont, à beaucoup d'égards, les régions géographiques les plus défavorisées est importante, mais nous n'avons aucune indication de la source d'un tel résultat. Il est bien connu que les Autochtones sont largement défavorisés, peu importe où ils habitent. Dans le cas des *ZIM nulles*, le facteur de l'absence d'influence métropolitaine se confond avec le facteur d'une proportion élevée d'Autochtones. Des études plus approfondies sur cette question nous aideraient donc à clarifier notre compréhension des conditions rurales à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le système de classification des *ZIM* montre que les besoins en ressources et en soutien varient entre chacune des quatre zones rurales. Même si la situation défavorable des *ZIM nulles* porte à croire que l'absence d'intégration urbaine est dans ce cas un facteur, on ne sait pas très bien pourquoi les *ZIM modérées*, des zones davantage intégrées, ont souvent affiché les conditions les plus défavorables de la province. Cependant, le fait peut-être le plus important qui se dégage de la présente analyse est

que les décideurs devraient être conscients de l'éventail des conditions qui existent dans les quatre ZIM de la province lorsqu'ils élaborent des politiques et mettent en œuvre des programmes.

BIBLIOGRAPHIE

Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone (1999) **Aboriginal Concepts of Justice,** dans le rapport intitulé *Report on the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba, Volume I.* Consulté le 10 avril 2003 à l'adresse suivante : http://www.ajic.mb.ca/volumel/toc.html.

Beshiri, Roland (2001) **Structure de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada : le secteur manufacturier**, *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 2(8): pp. 1 à 15.

Direction de la gestion de l'information ministérielle (2000) **Projections de la population indienne inscrite, 1998–2008.** *En fait de stats*, 17, Ottawa: Affaires indiennes et du Nord canadien.

Dupuy, Richard, Francine Mayer et Réne Morissette (2000) **Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir**, Rapport soumis au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Frenette, Marc (2002) **Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université**, *Direction des études analytiques et documents de recherche*. Ottawa: Statistique Canada.

Affaires indiennes et du Nord canadien (2000) **Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions, 2000 – 2021.**

Kinnon, Dianne (2002) **Améliorer les programmes et les services destinés aux Autochtones en santé de la population, en prévention des maladies et en promotion et protection de la santé**, Organisation nationale de la santé autochtone.

McNiven, Chuck, Henry Puderer et Darryl Janes (2000) **Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : une description de la méthodologie**, *Série de documents de travail de la géographie nº 2000-2*. Ottawa: Statistique Canada.

Ross, David P., Paul A. Roberts et Katherine Scott (1998) **Variation des résultats développementaux chez les enfants des familles monoparentales,** Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Ottawa: Développement des ressources humaines Canada.

Statistique Canada (1999a) **Dictionnaire du recensement de 1996, édition définitive,** Ottawa: Statistique Canada.

Statistique Canada (1999b) **Rapport statistique sur la santé de la population canadienne,** Ottawa: Statistique Canada.

Statistique Canada (2002a) **Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement**, Ottawa: Statistique Canada.

Statistique Canada (2002b) **La diversification de la vie conjugale au Canada**, Enquête sociale générale – Cycle 15. Ottawa: Ministre de l'Industrie.

ANNEXE :

TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

La présente annexe renferme les chiffres employés pour calculer les données présentées dans les diagrammes et tableaux insérés dans le corps du texte. Les chiffres sont donnés pour chaque zone géographique et pour chaque année de recensement, c'est-à-dire 1991, 1996 et 2001. Dans certains cas, des subdivisions de recensement (SDR) (villes et municipalités incorporées) ont été classées dans une ZIM pour un recensement et dans une autre ZIM pour un autre recensement. Par conséquent, dans le texte, nous avons calculé la proportion d'habitants de chaque ZIM présentant une caractéristique particulière, comme le taux de chômage. Nous n'avons pas calculé la variation du nombre de chômeurs dans une ZIM donnée au fil des ans. Les lecteurs doivent savoir qu'un tel calcul, au moyen des données fournies ici, devrait prendre en compte deux éléments : a) la variation réelle du nombre de chômeurs; ET b) la variation du nombre de chômeurs dans une zone attribuable à la réinsertion d'une SDR dans cette zone ou son retrait de cette zone. Le calcul de la variation démographique élimine l'impact du reclassement en se fondant sur des « frontières constantes » pour calculer la variation démographique de 1991 à 1996 et de 1996 à 2001.

Annexe, tableau 1 : Population[1] et variation de la population en pourcentage à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996

Zone géographique	Population en 1996 (limites de 2001)	Population en 201 (limites de 2001)	% de variation 1996 à 2001	Population en 1991 (limites de 1996)	Population en 1996 (limites de 1996)	% de variation 1991 à 1996)
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	551 792	512 930	-7,0	568 474	551 792	-2,9
Total – Centres urbains	244 868	238 538	-2,6	244 889	244 868	0,0
Total – Régions rurales et petites villes	306 924	274 392	-10,6	323 585	306 924	-5,1
ZIM fortes	19 947	17 804	-10,7	20 770	19 947	-4,0
ZIM modérées	140 596	125 213	-10,9	150 471	140 672	-6,5
ZIM faibles	118 960	107 024	-10,0	122 833	119 012	-3,1
ZIM nulles	27 421	24 351	-11,2	29 511	27 293	-7,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 2 : Répartition en pourcentage de la population[1] canadienne selon la province/le territoire et la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Pourcentage

	2001	1996	1991
	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	79,4	77,8	77,2
	20,6	22,2	22,8
.. *ZIM fortes*	5,1	5,4	5,8
.. *ZIM modérées*	7,6	8,2	8,6
.. *ZIM faibles*	6,6	7,2	7,1
.. *ZIM nulles*	1,1	1,2	1,1
.. Territoires[1]	0,2	0,2	0,2	
	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	46,5	44,4	44,6
	53,5	55,6	55,4
.. *ZIM fortes*	3,5	3,6	3,4
.. *ZIM modérées*	24,4	25,5	24,3
.. *ZIM faibles*	20,9	21,6	22,2
.. *ZIM nulles*	4,7	5,0	5,5
Île-du-Prince-Édouard	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	55,1	54,4	56,0
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	44,9	45,6	44,0
.. *ZIM fortes*	14,0	14,1	12,0
.. *ZIM modérées*	21,7	22,1	22,0
.. *ZIM faibles*	8,6	8,9	9,4
.. *ZIM nulles*	0,5	0,5	0,6
Nouvelle-Écosse	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	63,3	61,3	60,4
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	36,7	38,7	39,6
.. *ZIM fortes*	2,4	3,3	3,2
.. *ZIM modérées*	10,9	11,3	11,3
.. *ZIM faibles*	22,9	23,6	24,6
.. *ZIM nulles*	0,5	0,5	0,5
Nouveau-Brunswick	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	52,3	51,5	52,0
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	47,7	48,5	48,0
.. *ZIM fortes*	6,9	7,0	7,9
.. *ZIM modérées*	20,0	20,3	18,9

. . . suite

Annexe, tableau 2 (suite)

Pourcentage

	2001	1995	1991
.. *ZIM faibles*	18,6	19,0	19,0
.. *ZIM nulles*	2,3	2,2	2,2
Québec	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	78,5	77,6	77,3
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	21,5	22,4	22,7
.. *ZIM fortes*	6,1	6,0	6,1
.. *ZIM modérées*	10,9	11,2	11,4
.. *ZIM faibles*	3,9	4,4	4,4
.. *ZIM nulles*	0,6	0,8	0,8
Ontario	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	87,0	85,2	84,2
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	13,0	14,8	15,8
.. ZIM fortes	6,1	7,0	7,5
.. ZIM modérées	4,3	5,0	5,8
.. ZIM faibles	2,4	2,5	2,2
.. ZIM nulles	0,2	0,3	0,3
Manitoba	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	66,6	66,7	66,8
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	33,4	33,3	33,2
.. *ZIM fortes*	4,4	4,1	5,2
.. *ZIM modérées*	10,4	10,3	9,2
.. *ZIM faibles*	14,9	15,4	15,6
.. *ZIM nulles*	3,6	3,5	3,2
Saskatchewan	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	57,7	56,7	56,4
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	42,3	43,3	43,6
.. *ZIM fortes*	2,7	2,6	2,5
.. *ZIM modérées*	10,3	10,4	11,3
.. *ZIM faibles*	19,8	20,5	19,9
.. *ZIM nulles*	9,5	9,8	9,9
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	75,4	74,3	74,7
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	24,6	25,7	25,3
.. *ZIM fortes*	4,5	4,3	4,5
.. *ZIM modérées*	6,8	6,3	6,4
.. *ZIM faibles*	12,1	14,0	13,4
.. *ZIM nulles*	1,2	1,2	1,0

. . . suite

Annexe, tableau 2 (suite)

Colombie-Britannique	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	86,2	84,5	84,6
Total – Régions rurales et petites villes (RRPV)	13,8	15,5	15,4
.. *ZIM fortes*	1,8	2,1	2,5
.. *ZIM modérées*	4,8	5,7	5,4
.. *ZIM faibles*	6,1	6,9	6,8
.. *ZIM nulles*	1,1	0,8	0,7
Yukon[1]	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	74,6	70,9	64,5
Territoires	25,4	29,1	35,5
Territoires du Nord-Ouest[1]	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	44,3	43,6	41,8
Territoires	55,7	56,4	58,2
Nunavut[1]	100,0	100,0	100,0
Total – Centres urbains	0,0	0,0	0,0
Territoires	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991, 1996 et 2001.

[1] La classification des secteurs statistiques pour les territoires du Nord ne précise pas les ZIM. « Territoires » est l'équivalent de « Total – Régions rurales et petites villes ».

Annnexe, tableau 3 : Variation de la populationen pourcentage[1] au Canada selon la province / le territoire et la zone géographique, 1996 à 2001 et 1991 à 1996

	1996 (limites de 2001)	2001 (limites de 2001)	% de variation 1996 à 2001	1991 (limites de 1996)	1996 (limites de 1996)	% de variation 1996 à 2001
	28 846 761	**30 007094**	**4,0**	**27 318 076**	**28 871 473**	**5,7**
Total – Centres urbains	22 654 692	23 839 086	5,2	21 140 156	22 449 855	6,2
	6 192 069	**6 168 008**	**-0,4**	**6 177 920**	**6 421 618**	**3,9**
.. *ZIM fortes*	1 470 493	1 524 579	3,7	1 458 941	1 564 837	7,3
.. *ZIM modérées*	2 307 387	2 285 538	-0,9	2 290 094	2 365 371	3,3
.. *ZIM faibles*	2 027 488	1 969 211	-2,9	2 078 315	2 119 337	2,0
.. *ZIM nulles*	330 616	333 847	1,0	329 353	347 361	5,5
.. Territoires[2]	56 085	54 833	-2,2	s.o.	s.o.	s.o.
Terre-Neuve-et-Labrador	**551 792**	**512 930**	**-7,0**	**568 474**	**551 792**	**-2,9**
Total – Centres urbains	244 868	238 538	-2,6	244 889	244 868	0,0
Île-du-Prince-Édouard – RRPV	**306 924**	**274 392**	**-10,6**	**323 585**	**306 924**	**-5,1**
.. *ZIM fortes*	19 947	17 804	-10,7	20 770	19 947	-4,0
.. *ZIM modérées*	140 596	125 213	-10,9	150 471	140 672	-6,5
.. *ZIM faibles*	118 960	107 024	-10,0	122 833	119 012	-3,1
.. *ZIM nulles*	27 421	24 351	-11,2	29 511	27 293	-7,5
Île-du-Prince-Édouard	**134 557**	**135 294**	**0,5**	**129 765**	**134 557**	**3,7**
Total – Centres urbains	73 225	74 558	1,8	69 885	73 225	4,8
Total – RRPV	**61 332**	**60 736**	**-1,0**	**59 880**	**61 332**	**2,4**
.. *ZIM fortes*	18 966	18 989	0,1	17 902	18 966	5,9
.. *ZIM modérées*	29 713	29 371	-1,2	29 227	29 713	1,7
.. *ZIM faibles*	11 925	11 690	-2,0	11 940	11 925	-0,1
.. *ZIM nulles*	728	686	-5,8	811	728	-10,2
Nouvelle-Écosse	**909 282**	**908 007**	**-0,1**	**899 942**	**909 282**	**1,0**
Total – Centres urbains	568 062	574 696	1,2	546 052	557 614	2,1
Total – RRPV	**341 220**	**333 311**	**-2,3**	**353 890**	**351 668**	**-0,6**
.. *ZIM fortes*	21 172	22 209	4,9	28 370	29 777	5,0
.. *ZIM modérées*	100 647	98 571	-2,1	101 241	102 422	1,2
.. *ZIM faibles*	214 691	207 881	-3,2	219 618	214 691	-2,2
.. *ZIM nulles*	4 710	4 650	-1,3	4 661	4 778	2,5
Nouveau-Brunswick	**738 133**	**729 498**	**-1,2**	**723 900**	**738 133**	**2,0**
Total – Centres urbains	380 153	381 169	0,3	370 439	380 149	2,6

. . . suite

Annexe, tableau 3 (suite)

	1996 (limites de 2001)	2001 (limites de 2001)	% de variation 1996 à 2001	1991 (limites de 1996)	1996 (limites de 1996)	% de variation 1996 à 2001
Total – RRPV						
.. *ZIM fortes*	51 349	50 527	-1,6	50 342	51 353	2,0
.. *ZIM modérées*	150 795	145 567	-3,5	148 540	150 380	1,2
.. *ZIM faibles*	139 698	135 618	-2,9	140 434	140 113	-0,2
.. ZIM nulles	16 138	16 617	3,0	14 145	16 138	13,2
Québec	7 138 795	7 237 479	1,4	6 895 963	7 138 795	3,5
Total – Centres urbains	5 569 642	5 681 453	2,0	5 353 846	5 543 060	3,5
Total – RRPV						
.. *ZIM fortes*	429 851	439 797	2,3	391 396	422 875	8,0
.. *ZIM modérées*	800 113	789 980	-1,3	785 081	802 485	2,2
.. *ZIM faibles*	292 140	279 400	-4,4	313 032	315 625	0,8
.. *ZIM nulles*	47 049	46 849	-0,4	52 608	54 750	4,1
Ontario	10 753 573	11 410 046	6,1	10 084 885	10 753 573	6,6
Total – Centres urbains	9 291 331	9 925 949	6,8	8 559 726	9 157 435	7,0
Total – RRPV						
.. *ZIM fortes*	668 346	695 979	4,1	710 094	756 992	6,6
.. *ZIM modérées*	489 985	489 378	-0,1	520 565	539 257	3,6
.. *ZIM faibles*	278 623	270 527	-2,9	266 562	269 132	1,0
.. *ZIM nulles*	25 288	28 213	11,6	27 938	30 757	10,1
Manitoba	1 113 898	1 119 583	0,5	1 091 942	1 113 898	2,0
Total – Centres urbains	742 444	746 184	0,5	736 318	742 560	0,8
Total – RRPV						
.. *ZIM fortes*	47 324	48 808	3,1	62 279	45 593	7,8
.. *ZIM modérées*	114 608	116 659	1,8	110 237	115 127	4,4
.. *ZIM faibles*	169 348	167 188	-1,3	167 254	171 105	2,3
.. *ZIM nulles*	40 174	40 744	1,4	35 854	39 513	10,2
Saskatchewan	990 237	978 933	-1,1	986 928	990 237	0,1
Total – Centres urbains	561 672	565 222	0,6	551 776	561 672	1,8
Total – RRPV						
.. *ZIM fortes*	25 788	25 990	0,8	26 511	26 013	-1,9
.. *ZIM modérées*	103 051	100 376	-2,6	105 203	102 823	-2,3
.. *ZIM faibles*	203 012	193 996	-4,4	207 229	202 570	-2,2
.. *ZIM nulles*	96 714	93 349	-3,5	98 209	97 159	-1,1
Terre-Neuve-et-Labrador	2 896 826	2 974 807	10,3	2 645 553	2 896 826	5,9
Total – Centres urbains	2 004 641	2 244 336	12,0	1 901 066	2 002 352	5,3

. . . suite

Annexe, tableau 3 (suite)

Total – RRPV	692 185	730 471	5,5	644 487	694 474	7,8
.. *ZIM fortes*	118 425	133 432	12,7	103 035	115 974	12,6
.. *ZIM modérée*	190 335	201 612	5,9	158 227	169 300	7,0
.. *ZIM faibles*	352 527	358 995	1,8	356 885	377 669	5,8
.. *ZIM nulles*	30 898	36 432	17,9	26 340	31 531	19,7
Colombie-Britannique	3 724 500	3 907 738	4,9	3 282 061	3 724 500	13,5
Total – Centres urbains	3 179 571	3 369 035	6,0	2 770 905	3 147 837	13,6
Total – RRPV	544 929	538 703	-1,1	511 156	576 663	12,8
.. *ZIM fortes*	69 325	71 044	2,5	67 749	77 210	14,0
.. *ZIM modérées*	187 544	188 811	0,7	181 119	212 996	17,6
.. *ZIM faibles*	246 564	236 892	-3,9	236 084	256 500	8,6
.. *ZIM nulles*	41 496	41 956	1,1	26 204	29 957	14,3
Yukon[1]	30 786	28 674	-6,8	27 797	30 786	10,7
Total – Centres urbains	21 808	21 405	-1,8	20 075	21 808	8,6
Territoires	8 978	7 269	-19,0	7 722	8 978	16,2
Territoires du Nord-Ouest[2]	39 672	37 360	-5,8	36 432	39 672	9,2
Total – Centres urbains	17 275	16 541	-4,2	15 179	17 275	3,8
Territoires	22 397	20 819	-7,0	21 253	22 397	5,4
Nunavut[2]	24 730	26 745	8,1	21 217	24 712	16,5
Total – Centres urbains	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Territoires	24 730	26 745	8,1	21 217	24 712	16,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1991, 1996 et 2001.

[1] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

[2] La classification des secteurs statistiques pour les territoires du Nord ne précise pas les ZIM. « Territoires » est l'équivalent de « Total – Régions rurales et petites villes ».

Annexe, tableau 4 : Répartition de l'âge de la population à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Pourcentage

Zone géographique	Enfants (0 à 14 ans)			Jeunes (15 à 24 ans)			Jeunes adultes (25 à 44 ans)			Adultes (45 à 64 ans)			Aînés (65 ans et +)		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	17,5	20,1	22,5	14,4	16,1	17,9	29,8	32,3	32,4	26,6	21,4	17,5	11,6	10,1	9,7
Total – Centres urbains	17,7	19,6	21,5	15,1	16,3	17,7	31,3	33,7	34,0	25,4	21,2	17,7	10,4	9,2	9,0
Total – Régions rurales et petites villes	17,4	20,4	23,3	13,7	16,0	18,1	28,6	31,2	31,1	27,6	21,6	17,3	12,7	10,8	10,2
ZIM fortes	16,9	20,1	24,2	14,5	17,0	17,4	28,1	30,9	31,8	28,8	21,9	16,7	11,7	10,1	9,9
ZIM modérées	16,7	19,9	22,9	13,6	16,0	17,9	27,6	30,2	30,3	28,3	22,3	17,9	13,8	11,6	11,0
ZIM faibles	18,0	20,9	23,3	13,8	15,7	18,1	29,6	32,4	32,0	26,7	21,0	16,9	11,8	9,9	9,5
ZIM nulles	18,4	21,3	24,0	13,3	16,5	19,1	29,5	31,2	30,2	27,3	20,6	17,2	11,4	10,5	9,2

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

Annexe, tableau 5 : Âge de la population à Terre-Neuve-et-Labrador[1] selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone	Enfants (0 à 14 ans)			Jeunes (15 à 24 ans)			Jeunes adultes (25 à 44 ans)			Adultes (45 à 64 ans)			Aînés (65 ans et plus)		
Zone	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
Total[1] – Terre-Neuve-et-Labrador	89070	109820	127925	73105	88240	101740	151585	176670	184070	135270	117325	99580	59065	55120	55160
Total – Centres urbains	41780	47625	52755	35760	39505	43380	73875	81570	83325	60075	51355	43395	24570	22310	22090
Total – Régions rurales et petites villes	47285	62195	75235	37335	48730	58385	77695	95085	100465	75200	65955	56110	34485	32805	32855
ZIM fortes	2995	3995	5690	2570	3375	4090	4975	6145	7485	5105	4340	3925	2075	2005	2335
ZIM modérées	20710	27750	32515	16895	22285	25360	34215	42135	42990	35180	31175	25385	17130	16245	15610
ZIM faibles	19075	24640	29505	14620	18595	22930	31320	38305	40500	28265	24855	21400	12490	11690	12025
ZIM nulles	4495	5795	7525	3250	4485	6005	7195	8495	9490	6650	5605	5400	2790	2860	2885

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 6 : Population d'identité autochtone[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001 et 1996

Nombre

Zone géographique	2001	1996
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	18 775	14 205
Total – Centres urbains	3 440	2 075
Total – Régions rurales et petites villes	15 335	12 130
ZIM fortes	375	225
ZIM modérées	2 695	1 930
ZIM faibles	9 260	7 280
ZIM nulles	3 000	2 690

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 1996.

[1] Renvoie à toutes les personnes ayant déclaré qu'elles appartiennent à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (Esquimau) et/ou ayant déclaré être un Indien visé par un traité ou un Indien de plein droit aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou ayant déclaré être membre d'une bande indienne ou d'une Première Nation (Statistique Canada, 1999a).

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 7 : Population selon la langle parlée[1] le plus souvent à la maison à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	Anglais			Français			Langue non officielle[2]			Réponse multiple		
	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador	503 680	542 270	559 095	895	875	1 230	2 890	3 270	2 770	610	740	840
Total – Centres urbains	234 080	240 090	240 075	575	430	685	1 060	1 445	1 265	335	410	350
Total – Régions rurales et petites villes	269 450	302 180	346 570	345	450	1 155	1 800	1 825	2 980	300	325	745
ZIM fortes	17 695	19 855	23 295	10	0	0	10	0	15	0	10	15
ZIM modérées	123 225	138 895	140 545	185	155	230	580	445	115	170	100	185
ZIM faibles	104 385	116 295	123 915	150	280	295	1 140	1 320	1 385	120	185	270
ZIM nulles	24 145	27 135	58 915	0	15	630	70	55	1 465	10	30	275

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991.

[1] Les chiffres sont fondés sur les réponses à la question concernant la langue « parlée le plus souvent à la maison » pour les trois recensements. Pour le recensement de 2001, la question portait sur la langue « parlée le plus souvent à la maison » ET les langues « parlées régulièrement à la maison ». Les données rapportées ici pour 2001 ne comprennent que les réponses à la question concernant la langue « parlée le plus souvent à la maison ».

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 8 : Population active[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	241 500	246 060	267 160
Total – Centres urbains	122 165	121 045	125 510
Total – Régions rurales et petites villes	119 335	125 015	156 710
ZIM fortes	7 815	8 300	10 215
ZIM modérées	52 010	55 020	60 150
ZIM faibles	48 770	51 070	57 920
ZIM nulles	10 745	10 630	28 425

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Le taux d'activité est le ratio entre les personnes ayant un emploi ou en chômage (mais à la recherche d'un travail) et le nombre total de personnes âgées de 15 ans et plus.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 9 : Population en chômage[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	52 680	61 735	74 270
Total – Centres urbains	15 210	18 425	21 545
Total – Régions rurales et petites villes	37 475	43 310	56 110
ZIM fortes	2 100	2 575	4 070
ZIM modérées	17 335	20 395	23 765
ZIM faibles	13 595	15 820	18 445
ZIM nulles	4 440	4 525	9 830

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Le taux de chômage est fondé sur le ratio entre les personnes qui sont actuellement en chômage et les personnes qui font partie de la population active.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 10 : Population active par secteur d'activité (SCIAN)[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique

Nombre

Zone géographique	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	Construction	Fabrication	Services de production[2]	Services à la consommation[3]	Services gouvernementaux[4]
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[5]	15 515	4 935	15 035	23 985	47 045	60 055	65 700
Total – Centres urbains	1 610	3 610	6 110	6 510	30 065	32 370	38 255
Total – Régions rurales et petites villes	13 905	1 325	8 925	17 475	16 990	27 675	27 445
ZIM fortes	595	80	790	830	1 380	1 770	2 090
ZIM modérées	6 630	515	4 620	8 105	7 360	11 525	10 740
ZIM faibles	4 780	545	2 830	6 775	6 965	12 310	12 235
ZIM nulles	1 900	190	685	1 770	1 265	2 070	2 385

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

[1] Selon le SCIAN de 1997.

[2] Les services de production comprennent les services publics, le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les industries de l'information et les industries culturelles, les finances et l'assurance, l'immobilier et la location, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises ainsi que les services administratifs et de soutien et les services de gestion des déchets et d'assainissement.

[3] Les services à la consommation comprennent la vente au détail, les arts, les divertissements et les loisirs ainsi que les services d'hébergement et de restauration.

[4] Les services gouvernementaux comprennent les services d'éducation, les soins de santé et l'aide sociale, l'administration publique et d'autres services.

[5] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 11 : Population active en 1996 et 1991 par secteur d'activité (CTI)[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique

Nombre

Zone géographique	Agriculture, foresterie, pêche et chasse		Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz		Construction		Fabrication		Services de production[2]		Services à la consommation[3]		Services gouvernementaux[4]	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[5]	14 810	17 075	4 645	4 500	17 215	18 155	22 085	34 945	39 910	43 135	61 930	64 730	68 660	76 000
Total – Centres urbains	2 010	2 180	2 865	3 085	6 515	7 240	6 995	8 500	24 425	25 890	32 640	32 900	39 885	42 290
Total – Régions rurales et petites villes	12 795	14 540	1 780	1 385	10 700	10 750	15 095	26 325	15 475	16 670	29 285	31 535	28 785	33 205
ZIM fortes	545	810	110	80	1 270	1 040	760	1 245	1 180	1 680	1 665	2 035	2 060	2 740
ZIM modérées	5 995	6 255	775	525	5 535	5 825	6 725	11 185	7 125	7 030	12 275	13 645	11 445	12 715
ZIM faibles	4 535	5 145	580	535	3 275	3 235	6 140	10 510	5 995	6 795	13 155	13 600	13 260	15 360
ZIM nulles	1 730	2 330	310	245	615	650	1 465	3 385	1 185	1 165	2 180	2 255	2 035	2 390

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996 et 1991.

[1] Fondé sur la Classification type des industries (CTI) de 1980.

[2] Les services de production comprennent les communications et d'autres services publics, le commerce de gros, le transport et l'entreposage, les finances et l'assurance, l'immobilier et l'assurance et les services aux entreprises.

[3] Les services à la consommation comprennent la vente au détail, les services d'hébergement, de restauration et de services de boisson et d'autres services.

[4] Les services gouvernementaux comprennent les services d'éducation, les soins de santé et l'aide sociale ainsi que les services assurés par l'État.

[5] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 12 : Population des travailleurs autonomes[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	17 115	18 485	17 690
Total – Centres urbains	7 685	7 965	6 230
Total – Régions rurales et petites villes	9 430	10 510	11 235
ZIM fortes	515	545	655
ZIM modérées	4 235	4 775	4 740
ZIM faibles	3 595	4 015	4 285
ZIM nulles	1 080	1 175	1 555

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Le travail indépendant comprend l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme, l'exercice d'une profession, le travail à la pige ou à contrat, la pêche et le piégeage. Il comprend également l'exploitation d'une concession de vente et de distribution directe d'articles, comme des produits de beauté (Statistique Canada, 1999a).

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 13 : Population à faible revenu[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	95 275	116 440	94 605
Total – Centres urbains	40 365	45 375	36 590
Total – Régions rurales et petites villes	52 770	71 070	60 020
ZIM fortes	2 935	4 200	3 645
ZIM modérées	25 430	35 340	26 960
ZIM faibles	21 555	25 605	22 040
ZIM nulles	2 850	5 930	7 375

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] La proportion d'habitants ayant un revenu faible exprime le ratio du nombre de personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de revenu faible (SRF) au nombre total de citoyens. À partir de ce seuil, on considère que les ménages vivent dans des circonstances difficiles, du fait qu'une large part de leur budget est consacrée à l'achat de nourriture et de vêtements et au logement.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 14 : Niveau de scolarité de la population en 2001[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique

Nombre

Zone géographique	Études secondaires partielles	Diplôme d'études secondaires	Études post secondaires partielles	Grade/ diplôme post secondaire	Diplôme universitaire
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	150 295	34 450	39 735	115 255	39 925
Total – Centres urbains	48 800	16 405	23 485	60 065	28 155
Total – Régions rurales et petites villes	101 495	18 045	16 260	55 195	11 765
ZIM fortes	5 915	1 010	1 200	4 200	895
ZIM modérées	49 270	8 740	7 290	23 485	4 535
ZIM faibles	36 735	6 285	6 505	23 255	5 435
ZIM nulles	9 580	2 005	1 265	4 250	890

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

[1] Les données sur le niveau de scolarité de 2001 sont fournies pour la population âgée de 20 ans et plus.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 15 : Niveau de scolarité de la population en 1996 et 1991[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique

Nombre

Zone géographique	Études secondaires partielles		Diplôme d'études secondaires		Études postsecondaires partielles		Grade/ diplôme postsecondaire		Diplôme universitaire	
	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	198 530	214 580	43 040	50 845	40 440	39 875	119 815	101 835	35 515	28 890
Total – Centres urbains	67 160	72 030	20 015	22 595	22 590	22 585	60 865	52 870	24 120	19 500
Total – Régions rurales et petites villes	131 365	151 730	23 025	31 085	17 850	19 145	58 950	54 370	11 400	10 500
ZIM fortes	7 970	9 285	1 575	2 190	1 215	1 335	4 320	4 010	770	730
ZIM modérées	62 385	64 200	11 060	12 515	8 075	7 260	25 855	20 630	4 465	3 605
ZIM faibles	48 455	53 075	8 385	10 880	7 035	7 075	24 225	20 310	5 340	4 480
ZIM nulles	12 555	25 170	2 005	5 500	1 525	3 475	4 540	9 420	825	1 685

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996 et 1991.

[1] Les données relatives au niveau de scolarité pour 1996 et 1991 s'appliquent aux personnes âgées de 15 ans et plus.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 16 : Nombre d'enseignants[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	10 270	12 070	14 340
Total – Centres urbains	5 390	6 160	7 130
Total – Régions rurales et petites villes	4 880	5 915	6 960
ZIM fortes	295	465	425
ZIM modérées	1 820	2 400	2 890
ZIM faibles	2 330	2 575	3 085
ZIM nulles	430	465	560

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Le nombre de personnes faisant partie de la catégorie professionnelle de Statistique Canada composée des enseignants ou des professeurs.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 17 : Nombre de familles monoparentales à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001[1]	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	23 050	20 485	17 875
Total – Centres urbains	11 720	10 385	8 940
Total – Régions rurales et petites villes	11 330	10 095	8 875
ZIM fortes	825	745	660
ZIM modérées	5 180	4 395	3 820
ZIM faibles	4 545	4 275	3 625
ZIM nulles	780	680	770

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Une légère modification de la mesure des familles monoparentales en 2001 a légèrement gonflé le nombre cette année-là.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les centres urbains et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, Tableau 18 : Nombre de maisons construites entre 1986 et 1990, 1991 et 1995 et 1996 et 2001 à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique

Nombre de maisons

Zone géographique	1996 – 2001	1991 – 1995	1986 – 1990
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[1]	11 220	15 620	17 800
Total – Centres urbains	6 535	7 815	8 690
Total – Régions rurales et petites villes	4 690	7 805	9 110
ZIM fortes	310	570	645
ZIM modérées	1 980	3 310	3 935
ZIM faibles	1 950	3 160	3 755
ZIM nulles	455	765	775

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 19 : Nombre de ménages propriétaires consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre de ménages

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[2]	18 655	17 050	8 930
Total – Centres urbains	8 400	7 785	4 570
Total – Régions rurales et petites villes	9 830	9 265	4 530
ZIM fortes	610	540	315
ZIM modérées	5 140	4 805	2 105
ZIM faibles	3 505	3 045	1 615
ZIM nulles	575	875	495

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Renvoie au revenu total du ménage consacré aux coûts du logement pour les propriétaires seulement (non les locataires) et aux paiements consacrés à l'électricité, au combustible, aux services d'aqueduc et aux services municipaux.

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 20 : Nombre de personnes employées dans les professions médicales ou du domaine de la santé[1] à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001, 1996 et 1991

Nombre

Zone géographique	2001	1996	1991
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[1]	13 685	12 425	13 330
Total – Centres urbains	9 035	8 005	8 365
Total – Régions rurales et petites villes	4 645	4 420	4 840
ZIM fortes	365	255	375
ZIM modérées	1 710	1 795	1 810
ZIM faibles	2 285	2 145	2 425
ZIM nulles	290	225	230

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 1996 et 1991

[1] Le nombre de personnes appartenant à la catégorie professionnelle de Statistique Canada composée des « professions de la santé ».

[2] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.

Annexe, tableau 21 : Nombre de personnes employées dans les catégories professionnelles de la santé à Terre-Neuve-et-Labrador selon la zone géographique, 2001 et 1996

Nombre

Zone géographique	Professionnels		Infirmier(ère)s-chefs et infirmier(ère)s autorisé(e)s		Techniciens et occupations connexes		Occupations auxiliaires à l'appui de la santé	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
Total – Terre-Neuve-et-Labrador[1]	2 475	2 075	4 885	5 090	4 425	3 675	1 905	1 585
Total – Centres urbains	1 870	1 515	3 325	3 405	2 675	2 215	1 170	865
Total – Régions rurales et petites villes	600	555	1 555	1 685	1 745	1 465	735	710
ZIM fortes	55	35	130	100	105	85	70	30
ZIM modérées	240	195	560	605	630	645	275	345
ZIM faibles	285	310	780	870	905	670	310	300
ZIM nulles	20	10	85	110	110	70	65	35

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 1996.

[1] La somme du nombre d'habitants indiquée pour les régions urbaines et rurales ne correspond pas au total provincial parce que des données ont été supprimées s'il y avait moins de 40 habitants dans une quelconque subdivision du recensement canadien.